



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Sommaire général

Volet 1 : Etat des lieux - diagnostic.....	5
<i>Introduction</i>	<i>7</i>
<i>Le socle physique</i>	<i>9</i>
<i>Les milieux écologiques.....</i>	<i>19</i>
<i>Analyse paysagère.....</i>	<i>55</i>
<i>Architecture et patrimoine</i>	<i>101</i>
<i>Morphologie urbaine et Typologie du bâti</i>	<i>117</i>
<i>La population.....</i>	<i>213</i>
<i>Analyse de la vie économique</i>	<i>225</i>
<i>Diagnostic agricole.....</i>	<i>241</i>
<i>Evolution de la forêt</i>	<i>255</i>
<i>Le logement</i>	<i>259</i>
<i>Les services et les équipements de la vie courante.....</i>	<i>269</i>
<i>Les réseaux.....</i>	<i>297</i>
<i>Les Risques</i>	<i>307</i>
<i>Les Pollutions.....</i>	<i>313</i>
<i>Evolution de l'urbanisation</i>	<i>319</i>

VOLET 1 : ETAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC

VOLET 1 : ETAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC	5
Introduction	7
Le socle physique	9
Le relief	9
L'hydrographie.....	13
La géologie.....	15
Le climat.....	17
Les milieux écologiques	19
Les milieux repérés, inventoriés ou protégés.....	19
Les autres milieux écologiques en présence	29
La trame verte et bleue déclinée à l'échelle du territoire.....	37
SRCE d'Aquitaine	43
Analyse paysagère	55
Situation	55
Caractère général du territoire	56
Les unités d'ambiances paysagères.....	59
Architecture et patrimoine	101
Généralités.....	102
Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables.....	105
Le patrimoine monumental	108
L'architecture vernaculaire	109
Le petit patrimoine.....	112
Autres éléments de patrimoine	113
Enjeux patrimoniaux.....	115
Morphologie urbaine et Typologie du bâti	117
Évolution historique de l'urbanisation : généralités.....	119
Saint-Cyprien	123
Castels-et-Bézenac.....	131
Pays de Belvès, Monplaisant et Saint Pardoux et Vielvic.....	137
Siorac-en-Périgord.....	149
Coux-et-Bigaroque-Mouzens	155
Mouzens.....	161
Bigaroque.....	161
Lanceplaine.....	163
La Valade	163
Meyrals.....	165
Allas-les-Mines.....	169
Berbiguières.....	173
Carves.....	175
Doissat	179
Grives.....	183
Larzac	185
Marnac	187
Sagelat.....	191
Saint Germain de Belvès	195
Envaux (Allas les Mines).....	202
Finsac (Castels et- Bézenac).....	203
Carmensac (Meyrals).....	204
Fongalop (Pays de Belvès).....	205
L'urbanisation de la vallée de la Nauze.....	209
Le SRADDET et l'urbanisation.....	211

La population	213
<i>L'évolution de la population.....</i>	213
<i>La structure par âge</i>	219
<i>Les ménages et les familles.....</i>	221
<i>Actifs et inactifs</i>	222
Analyse de la vie économique.....	225
<i>L'emploi.....</i>	225
<i>Les établissements</i>	225
<i>La localisation des activités.....</i>	229
<i>Les zones d'activités et les besoins en surface</i>	235
Diagnostic agricole	241
<i>Les sols</i>	241
<i>Quelques éléments de l'histoire agricole</i>	243
<i>Les exploitations</i>	245
<i>La réglementation</i>	251
Evolution de la forêt	255
Le logement	259
<i>L'évolution du parc de logements.....</i>	259
<i>Le vacant.....</i>	260
<i>Les résidences secondaires.....</i>	262
<i>Les résidences principales.....</i>	263
<i>Les logements sociaux.....</i>	265
<i>Le besoin en logements 2020-2030.....</i>	267
Les services et les équipements de la vie courante.....	269
<i>La santé et le vieillissement des populations</i>	269
<i>L'école et les services à l'enfance.....</i>	271
<i>La culture, les loisirs et les sports, le tourisme.....</i>	273
<i>La gestion des déchets</i>	277
<i>Les transports</i>	277
<i>Les stationnements.....</i>	279
<i>Les mobilités douces.....</i>	279
<i>Le SRADDET et les équipements.....</i>	279
Les réseaux.....	297
<i>L'électricité</i>	297
<i>Le numérique et la téléphonie mobile</i>	297
<i>Les réseaux de chaleur et chaufferies au bois.....</i>	297
<i>Le réseau d'alimentation en eau potable</i>	301
<i>L'assainissement collectif.....</i>	303
<i>L'assainissement non collectif.....</i>	304
Les Risques.....	307
<i>Les risques naturels.....</i>	307
<i>Les risques technologiques.....</i>	311
Les Pollutions.....	313
Evolution de l'urbanisation.....	319
<i>L'urbanisation entre 2009 et 2019.....</i>	319
<i>Analyse de la consommation d'espace.....</i>	323
<i>Bilan des PLU et cartes communales</i>	325
<i>Capacités de densification</i>	327

INTRODUCTION

Le territoire Vallée Dordogne Forêt Bessède se situe en amont de la confluence entre la Vézère et la Dordogne, dans le Périgord noir, au sud-ouest du département de la Dordogne.

Il bénéficie de l'attractivité des sites touristiques majeurs qui l'entoure : les villages de la vallée de la Dordogne, la cité de Sarlat et la vallée de la Vézère ; alors que par ailleurs il détient lui même les conditions d'une qualité de vie préservée : un patrimoine culturel à découvrir, un patrimoine naturel souvent remarquable, des équipements et des services présents, etc.

Par délibération du 8 novembre 2018 les élus de la communauté de communes ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire Vallée Dordogne Forêts Bessède.

La communauté de communes Vallée Dordogne Forêt Bessède est issue de la fusion de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et de la communauté de communes Entre Nauze et Bessède en 2014.

Ce long travail de structuration du territoire communautaire s'est prolongé sous la forme de plusieurs regroupement de communes, de façon à renforcer les moyens disponibles sur ces territoires. Ainsi, sont créées Pays de Belvès et Coux et Bigaroque Mouzens le 1^{er} janvier 2016, et Castels et Bézenac le 1^{er} janvier 2017.

Transformer cette entité géographique globale composée de vingt communes en un territoire de projets à l'aide des outils de planification territoriale, voilà l'enjeu véritable du PLUi, qui doit faire émerger des propositions de construction et d'aménagement tout en préservant et en améliorant le cadre de vie des habitants.

Le document d'urbanisme doit être compatible avec le futur Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Noir, dont le périmètre a été arrêté par délibération du 12 octobre 2018.

Les deux documents sont donc élaborés en même temps. Par ailleurs l'article L.131-7 du code de l'urbanisme précise qu' « en l'absence de schéma de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme [...] sont compatibles, s'il y a lieu, avec les documents

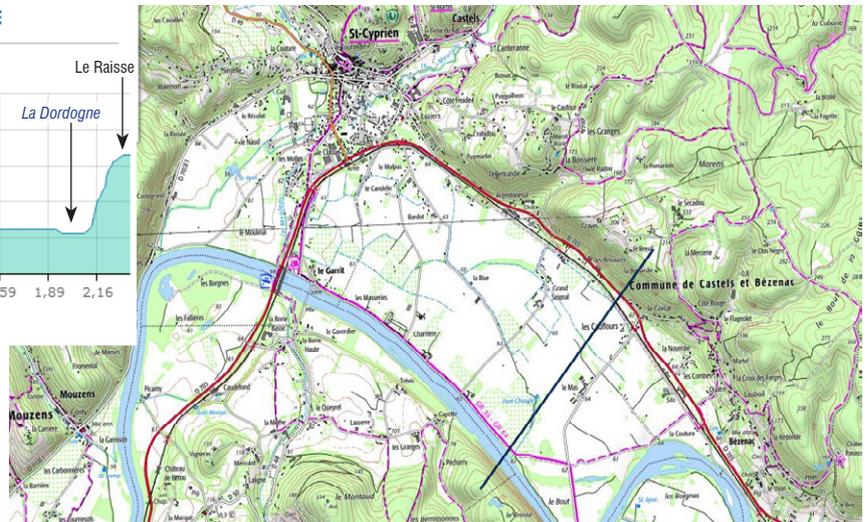
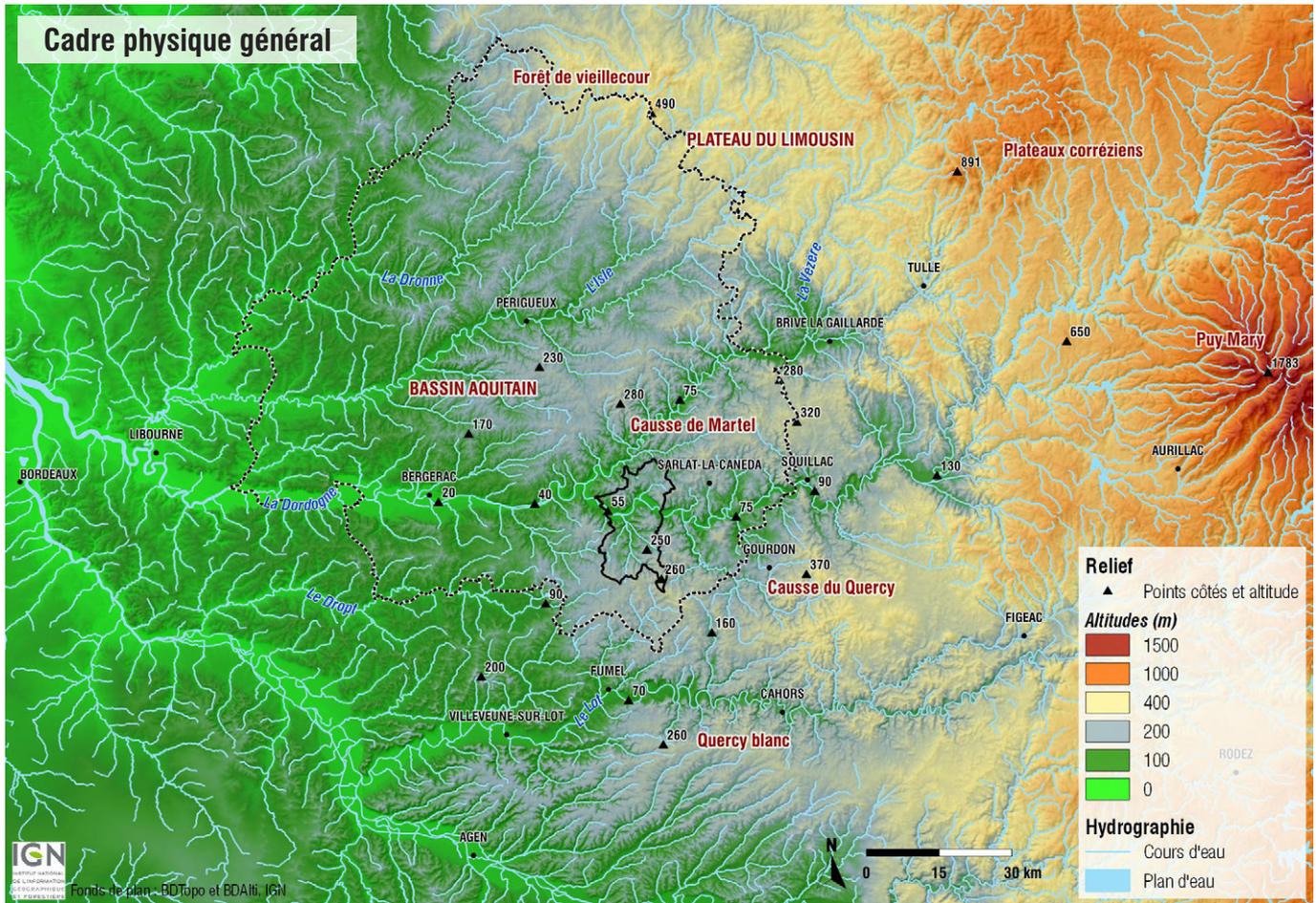
énumérés aux 1° à 10° de l'article L.131-1 et prennent en compte les documents énumérés à l'article L.131-2.»

Dans l'attente de l'approbation du ScoT, le PLUi devra donc être compatibles avec :

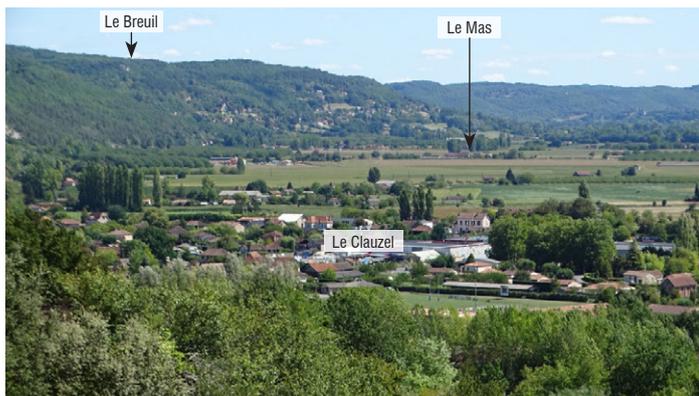
- les règles générales du fascicule du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Nouvelle Aquitaine, approuvé le 7 mars 2020 ;
- les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs de qualité et de quantité des eaux définis par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour Garonne 2016-2021 ;

Et il devra prendre en compte :

- les objectifs du SRADDET Nouvelle Aquitaine ;
- l'état des lieux des continuités écologiques régionales d'Aquitaine ;
- le schéma régional des carrières de la Nouvelle Aquitaine.



Profil altimétrique d'une rive à l'autre (source : Géoportail)



La vallée flanquée de ses falaises : vue depuis les hauteurs de Saint-Cyprien

LE SOCLE PHYSIQUE

Principales sources :

- Carte topographique au 1/25 000ème de l'IGN
- MNT de l'IGN
- Analyses de terrain, 2020
- Guide méthodologique pour vous aider à construire, CAUE et communauté de communes Vallée de la Dordogne et forêt Bessède
- Les reliefs karstiques du Périgord, Paul Fénélon, Revue géographique des Pyrénées et du sud ouest, 1968

LE RELIEF

Le département de la Dordogne est localisé sur un espace de transition entre le Limousin et le Bassin aquitain : il est par conséquent étagé de la limite occidentale du Massif Central (Dronne, l'Isle, la Dordogne, le Dropt).

Au sud-est, encadré par le causse de Martel et les rivières Dordogne et Vézère, le Périgord noir se caractérise par un relief contrasté, avec des dénivellations marquées entre falaises élevées et vallées plus ou moins profondes et escarpées, et une succession de collines parfois très imposantes. A la pointe ouest de cette petite région naturelle, juste avant la confluence entre Dordogne et Vézère, le territoire de la communauté de communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède présente lui aussi cette variété de formes de relief, entre collines rondes boisées et basses vallées dominées par des falaises de calcaire.

La vallée de la Dordogne entaille le territoire d'est en ouest à peu près au tiers de la longueur de celui-ci, comme une profonde et large saignée sédimentaire où s'est donc installée l'activité agricole. Elle atteint presque deux kilomètres de large entre la RD703 à l'entrée de Saint Cyprien et la Borie sur l'autre rive à Berbiguières. Les espaces urbains les plus importants sont localisés au pied des falaises qui bordent la rivière, particulièrement sur les secteurs où la vallée est la plus large (centres de Saint Cyprien, Siorac en Périgord et Coux, mais aussi les petits bourgs de Mouzens,



Saint Cyprien niché au bord de la Dordogne depuis Berbiguières

Bézenac et Allas les Mines) et concentrent ainsi la majeure partie de la population du territoire. Entre le lit majeur de la Dordogne et le haut des falaises on passe de 60 à 150 m d'altitude quasiment à la verticale, voire à plus de 200 m à Costegrand sur la commune de Saint Cyprien. Sur la rive droite, le relief est régulièrement couvert de boisements de chênes verts (site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne).

À l'arrière de cette grande vallée, le territoire est marqué par un relief accidenté. Sur son tiers nord (commune de Meyrals et hauteurs des communes de Saint Cyprien, Coux et Bigaroque Mouzens, Castels et Bézenac), les dénivellations sont moins fortes, mais les contrastes de relief tout aussi marqués. Etroites vallées de la Petite Beune, du Moulinet, des ruisseaux d'Aurival et du Moulant, couloirs sinueux de prairies et de cultures au milieu des coteaux boisés étendus rendent impossible une vision claire et globale du secteur.

Sous les couverts boisés, l'extrémité occidentale des plateaux du sarladais culmine ici à un peu plus de 200 mètres avant de basculer au nord-ouest vers la Vézère



La vallée de la Dordogne depuis le bourg de Marnac



et au sud-ouest vers la Dordogne. Le bourg de Meyrals est le seul noyau bâti d'importance localisé au cœur de ceux-ci (à 170 m). A Flaugeac, le point culminant à 224 m d'altitude marque la limite est du territoire de Saint Cyprien et la limite nord de celui de Coux et Bigaroque Mouzens. Ici l'urbanisation est dispersée,



Le bourg de Meyrals

constituée d'écarts agricoles ou de hameaux anciens, à l'exception du noyau bâti de la Chapelle à plus de 200 m d'altitude dont la majeure partie des constructions ont moins de cinquante ans. A Castels et Bézenac les plus hautes altitudes (jusqu'à 280 m) sont localisées dans le bois du bout de la Garenne, presque vide de toute urbanisation.

De la rive gauche de la Dordogne jusqu'à la pointe sud de Salles de Belvès, c'est encore un relief torturé qui transparait difficilement sous le couvert boisé, traversé



Coteaux nord du Boule à Coux et Bigaroque -Mouzens

ici du sud au nord par la Nauze, affluent de la Dordogne qui prend sa source à Mazeyrolles, commune voisine de Salle. Sa vallée étroite, longue de 17 km et large parfois de moins de 200 m, entaille les plateaux karstiques de la Bessède à l'ouest et de Daglan à l'est. La portion de la vallée localisée entre Belvès et Siorac en Périgord s'est peu à peu urbanisée ; dominée par le bourg de Belvès en rive gauche, la RD 710 a vu apparaître un urbanisation à vocation économique affirmée, là où la vallée s'élargit un peu (300 m à peu près). Le village de Fongauffier qui constitue aussi le bourg de Sagelat



Pays de Belvès en position dominante depuis les coteaux Carves

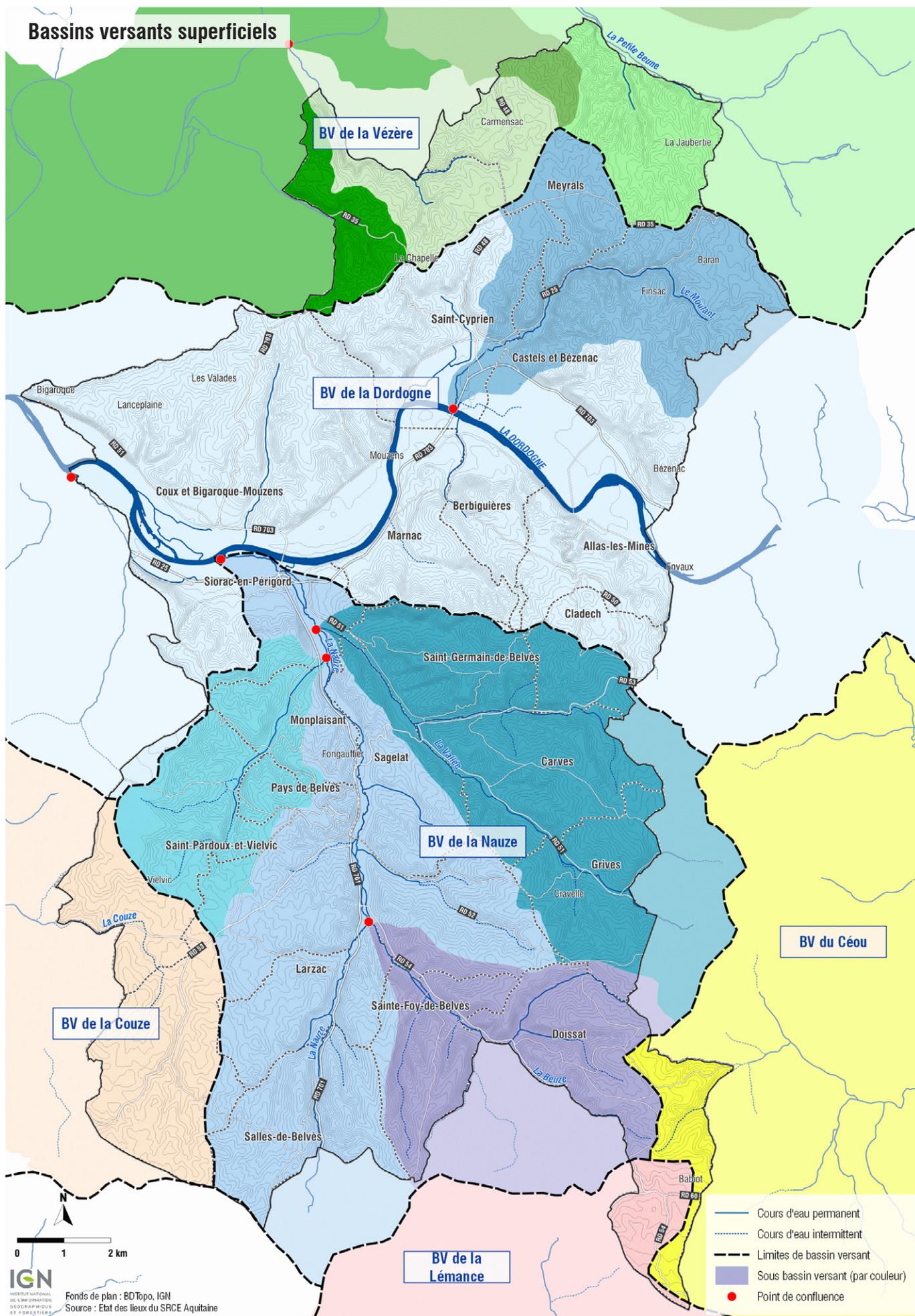


La vallée de la Nauze en arrière plan et vallée la Beuze, de son affluent, à droite

est l'un des rares noyaux bâtis du territoire à être localisés dans la vallée même de la rivière. En amont en revanche, hormis quelques moulins, les noyaux urbains ont préféré se hisser sur les hauts de plateaux, à 230 m pour le bourg de Salles de Belvès et 140 m pour celui de Larzac.

C'est aussi le cas en rive droite de la Nauze, surplombée par une succession accidentée de plateaux (200 à 250 m d'altitude) aux sommets desquels est venu se loger un chapelet de petits noyaux bâtis : le bourg de Doissat, Dieudet, le bourg de Grives, Cravelle, les bourgs de saint Germain de Belvès, Carves, Cladech et dans une moindre mesure car plus proche de la vallée profonde de la Dordogne, celui de Berbiguières.

Enfin, au sud à mesure que l'on s'enfonce dans la forêt, les altitudes s'élèvent progressivement, jusqu'à dépasser 300 m à Bos Redon à la limite entre Doissat et Besse, vers le plateau de la Lémance.



L'HYDROGRAPHIE

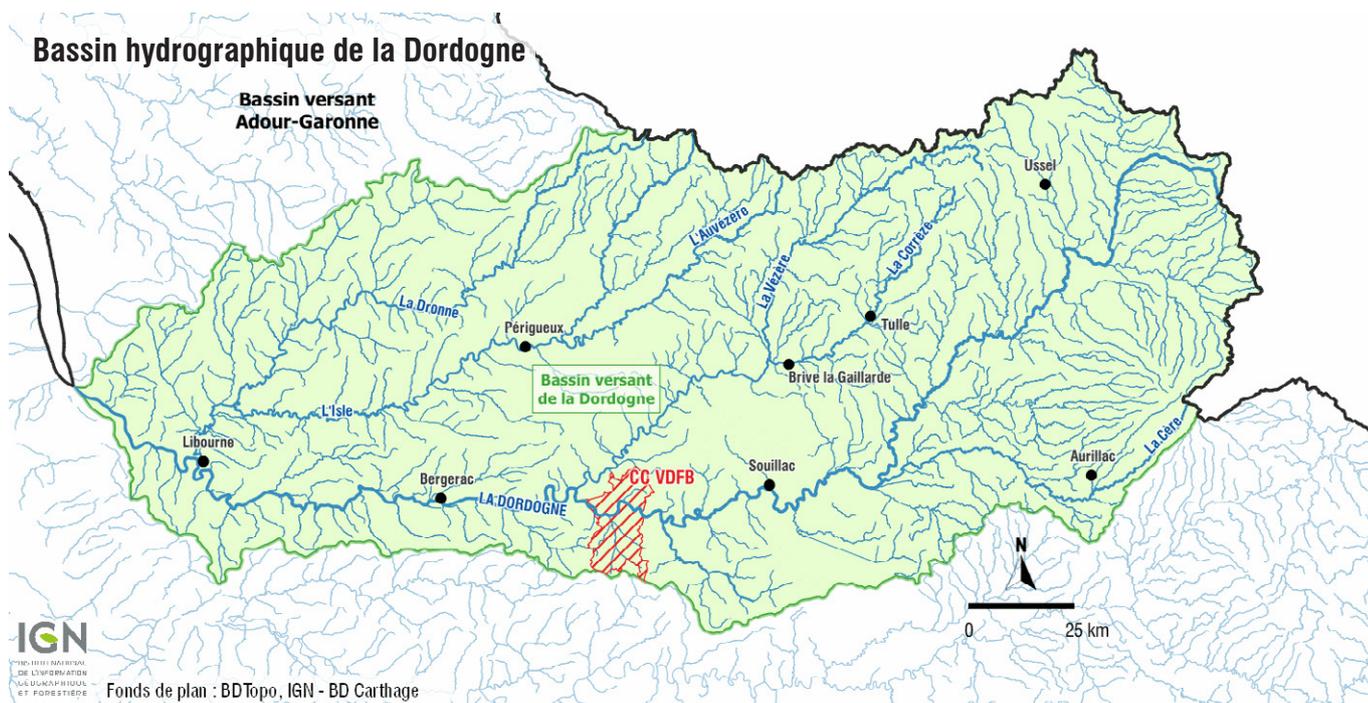
Comparé au réseau hydrographique du nord du département, de Bussière Badil jusqu'à Jumilhac le Grand en passant par Saint Perdoux la rivière, celui du territoire analysé apparaît - à juste titre - beaucoup moins dense. C'est encore plus vrai si l'on observe ce réseau à l'échelle du bassin versant de la Dordogne et qu'on le compare au chevelu de ruisseaux que l'on peut observer sur les sols cristallins compacts de certains territoires en amont, comme dans le Cantal par exemple. Sur ces territoires, les variations des débits des cours d'eau sont déterminées par les précipitations et le relief : l'eau ne s'infiltre pas dans les sols durs et ruisselle le long du relief, provoquant la montée rapide des eaux des rivières et des ruisseaux dans les vallées. Par temps sec, au contraire, les eaux vives des cours d'eau continuent de s'écouler, et le niveau baisse aussi rapidement qu'il a pu monter.

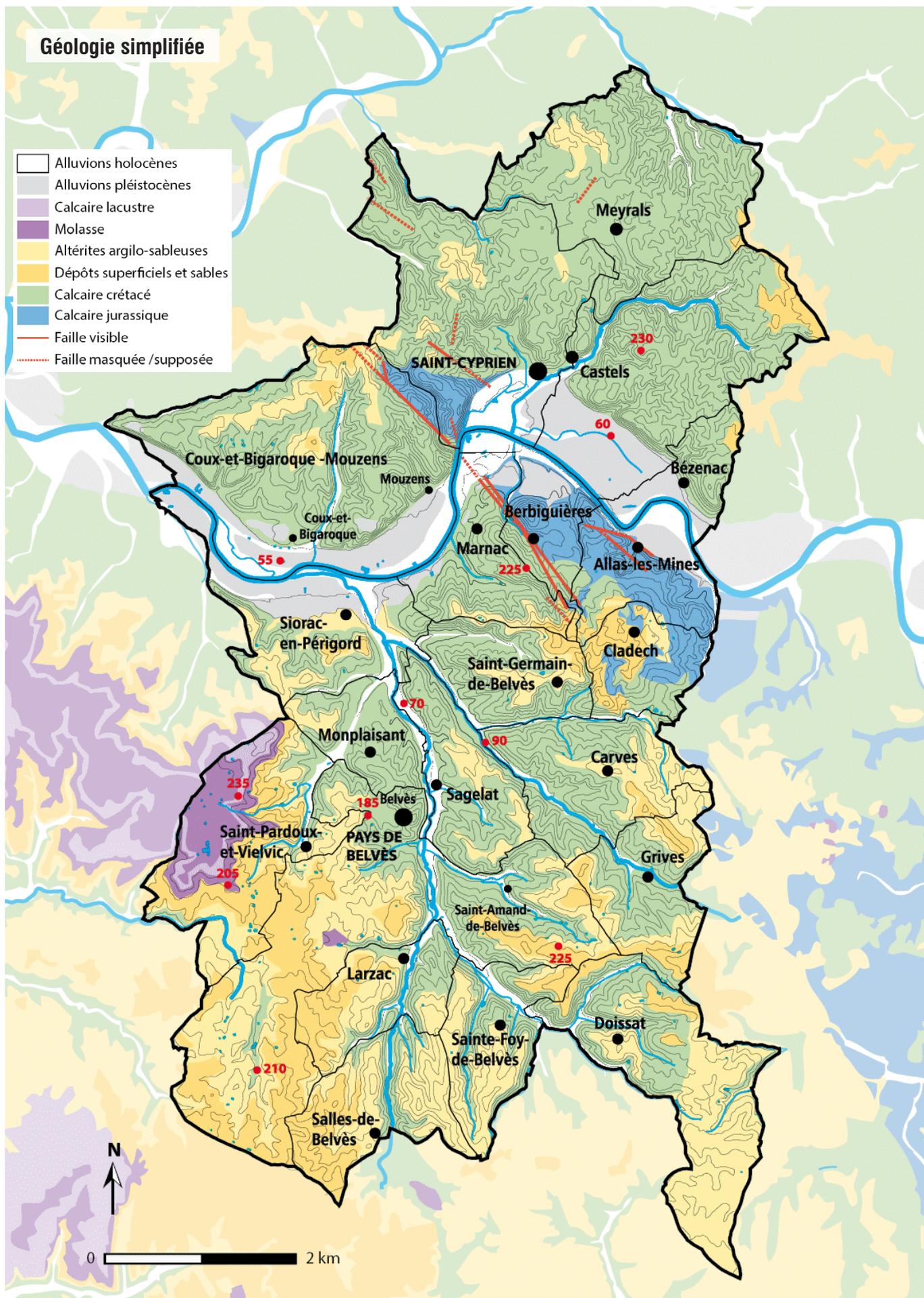
En VDFB, dans les sols calcaires, si l'eau est plus rare en surface, les réseaux souterrains et les nappes abondent. Les aquifères sont nombreux et les nappes profondes s'écoulent globalement vers l'ouest.

Le territoire est structuré autour d'une double arrête, constituée par la Dordogne à l'horizontale et la Nauze à

la verticale (presqu'à angle droit de la première) ; mais sur celle-ci viennent se greffer des ramifications qui tôt ou tard rejoignent les eaux de la Dordogne :

- au nord-est, la Petite Beune est une frontière naturelle de la commune de Meyrals, et par conséquent du territoire VDFB sur 3,5 km au nord est. La Petite Beune prend sa source sur la commune de Marquay, rejoint la Beune puis la Vézère aux Eyzies ;
- la Vézère n'est pas directement présente sur le territoire, mais elle en est proche (un peu plus de 1,5 km de la limite nord ouest de la commune de Saint Cyprien) et nombre de ruisseaux du territoire en sont ses affluents ;
- les affluents de la Nauze : celle-ci grossit de la Beuze à la limite entre Pays de Belvès et Larzac, puis en aval, de la Vallée à Siorac, dans laquelle un peu en amont, se seront jetées les eaux du Neufond. Sur la rive gauche, le principal affluent est le Raunel, qui prend sa source à Saint Pardoux et Vieilvic, contourne le bourg de Belvès et celui de Monplaisant et rejoint la Nauze à la limite avec Siorac en Périgord.





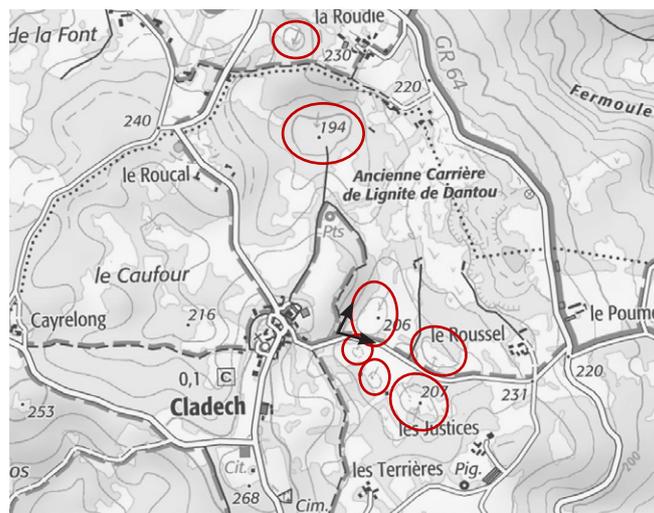
Source : carte du CAUE (mise à jour), guide méthodologique pour vous aider à construire en CCVDFB

LA GÉOLOGIE

Le territoire du département de la Dordogne doit la variété de ses paysages à la richesse de son sous-sol.

Sur le territoire VDFB, ce sont essentiellement les calcaires secondaires qui forment les plateaux entaillés par les vallées de la Vézère et de la Dordogne, mais plusieurs entités géologiques peuvent être repérées :

- un petite langue de calcaire jurassique (–201,3 à –145 millions d’années) semble jaillir sur le territoire depuis l’ouest et le Causse. Il s’agit de calcaires karstiques très durs, déposés par la mer en un banc épais et massif. Ici ils ne sont pas encore représentatifs des paysages du Quercy, pierreux, arides et liés aux terres minces et maigres. Par ailleurs, des dolines, petites dépressions circulaires peuvent y être observées, comme entre Cladech et Allas les Mines ;
- les calcaires crétacés (–145 à –66 millions d’années) couvrent l’essentiel du territoire : la grande diversité de ces faciès calcaires est le reflet de la variété de sédiments qui se sont déposés sur le territoire au cours de l’ère secondaire ; ce sont des roches plus tendres, dans lesquelles les processus d’érosion, les phénomènes de gélifraction, de mouvements de plaques, le ruissellement...ont laissé leurs marques respectives et créé un relief accidenté aux formes variées ;
- les molasses et calcaire lacustre concernent essentiellement la forêt de la Bessède : il s’agit de sédiments marins peu profonds. Ce type de molasse est particulièrement abondant au nord du Gers (molasses de la région de Castelnaudary, molasses de l’Agenais et molasses de la région d’Auch) ;
- les sables argileux : cette formation détritique affleure seulement sur la rive droite de la Nauze au sommet des collines localisée aux environs immédiats de



Les dolines de Cladech (Scan25, IGN)



Doline à Cladech



Anticlinal de Saint Cyprien (carrière des Tuilières)



Les coteaux calcaire de la vallée de la Dordogne, à Coux

Grives. Sur la rive gauche, elle affleure largement, elle est représentée par des sables assez fins, à concrétions siliceuses et ferrugineuses ;

- les terrasses alluviales de la Vallée de la Dordogne et les alluvions : les alluvions fluviales sont récentes. Les galets et graviers sont arrondis et lisses. Les constituants de ce matériau détritique sont représentés par des quartz blancs, des quartzites gris foncé, des gneiss très peu altérés, et de nombreux éléments calcaires. Les sols ici sont drainés, profonds et riches.

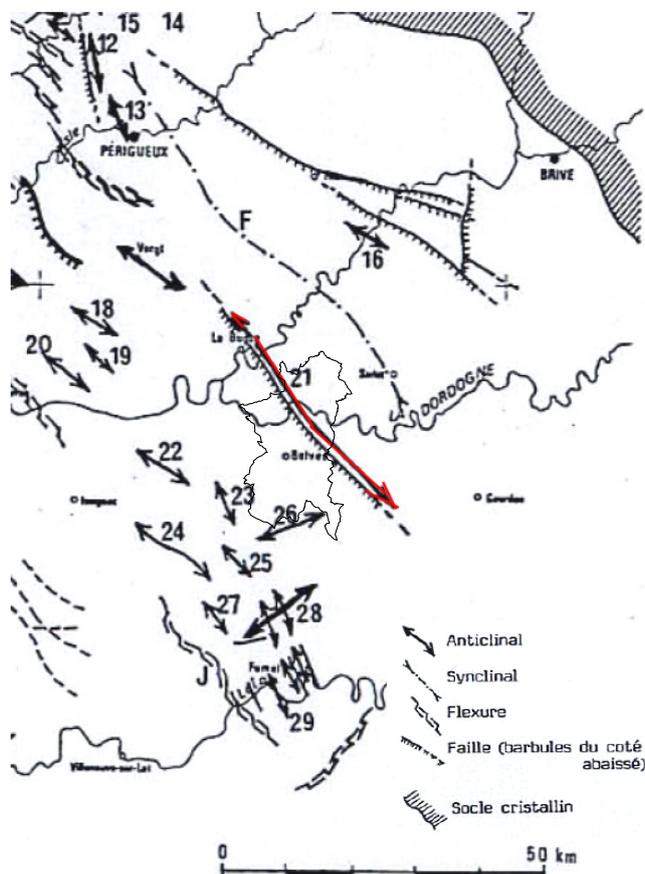
Au niveau structural, la tectonique apparait très visiblement sur le territoire grâce à l'anticlinal de Saint Cyprien. La couche terrestre bouge et ses mouvements s'inscrivent dans le relief et le paysage. Ici, les ondulations (plissements structuraux) et les failles sont consécutives à la poussée des Pyrénées à travers le bassin d'Aquitaine et aboutissent à une déformation de la plate forme, où la couche sédimentaire se détache et se plisse en plusieurs phases successives de distension et de compressions. L'anticlinal de Saint Cyprien est la structure la plus importante du Périgord noir, sur 35 km parallèle à une faille. Dans le paysage, il prend la forme d'un pli convexe, très visible depuis Berbiguières.

La géologie d'un sol impacte un territoire plus au moins fortement et à différents niveaux : c'est bien la nature des sols par exemple qui, combinée à un relief, dessinera des variations de paysages ; c'est elle aussi qui impose la frontière entre terres riches, profondes et labourables et sols minces et pauvres ; c'est encore elle bien sûr qui a fourni aux hommes les matières premières disponibles à proximité dont ils se sont servis pour bâtir, au moins jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle : ici le calcaire offre aux façades de l'architecture traditionnel un écran idéal sur lequel se reflète le Soleil du Périgord, entre beige clair, ocre et rouille ; en somme, les conséquences sont perceptibles au niveau architectural, paysager mais aussi sociologique voire économique.



Dans la vallée de la Dordogne, entre Castels et Bézénac et Allas les Mines

Principales structures affectant le Crétacé reconnues à l'affleurement et en subsurface



L'anticlinal de Saint Cyprien (Structuration de l'est de la plate forme nord Aquitaine, Platel 1987)



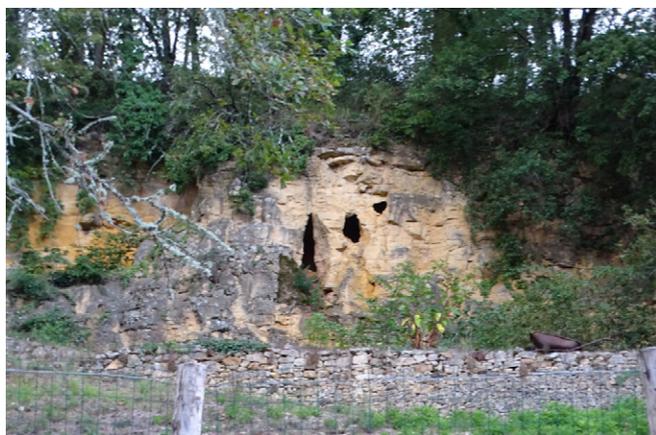
Une façade dans le bourg de Grives...



... et à Pechboutier (Saint Cyprien)

C'est ici particulièrement le cas car Vallée Dordogne Forêt Bessède est à la jonction de deux parcours remarquables et mondialement connus, qui font du Périgord Noir une destination privilégiée des touristes du monde entier, et soutiennent par la même l'économie d'un territoire (hébergement, restauration en premier lieu) :

- la vallée de la Dordogne et ses imposantes falaises, creusée par la force de la rivière dans la pierre tendre, dominées par les châteaux forts et qui abritent des villages creusés à leurs pieds, dans la roche même ;
- la petite Beune et la vallée de la Vézère, la vallée de l'Homme, riche en grottes et abris, traces d'habitats et de sépultures liées aussi à la présence de falaises que les rivières ont profondément entaillées. Leur karstification et leur altération par gélifraction ont permis la création d'abris sous roche et de cavités. *(La Petite Beune a la particularité d'avoir un bassin versant représentant la plus grande concentration au monde de grottes ornées du paléolithique. Wikipedia) 2020)*



Cavité creusée dans le calcaire à Bigaroque

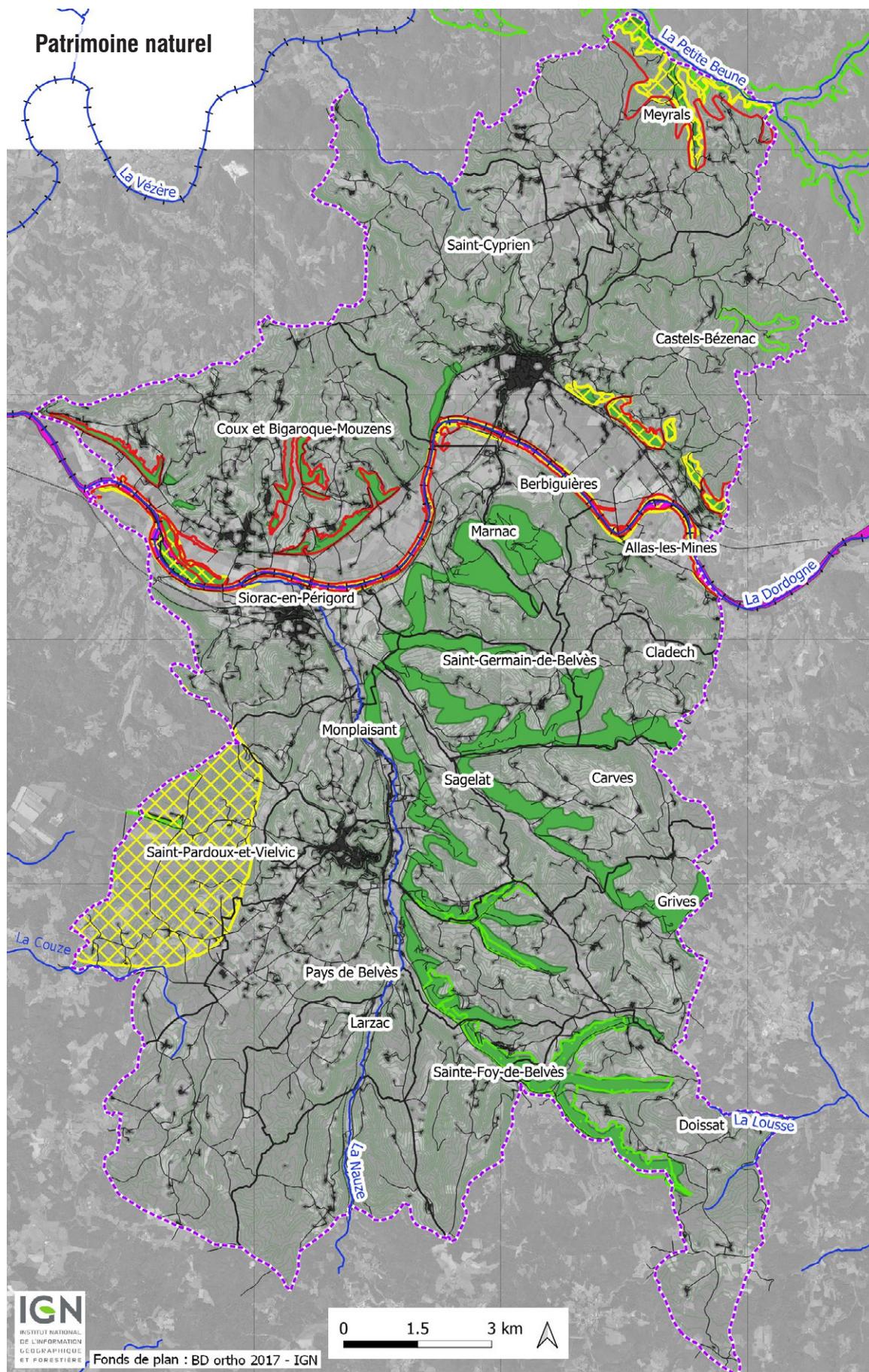
LE CLIMAT

En Dordogne, le climat est dans l'ensemble tempéré. Cependant selon les territoires - l'altitude, la configuration des sols et l'exposition - les variations ne sont pas négligeables. En vallée Dordogne-Forêt Bessède il fait particulièrement bon, même si les moyennes les plus élevées sont situées plus en aval (dans la Basse vallée de la Dordogne, à partir du Buisson de Cadouin).

En règle générale, le printemps est doux, l'été chaud, et l'hiver clément. Mais ce climat est aussi instable, du fait de la proximité de l'océan Atlantique. Ainsi l'hiver et le printemps sont généralement très pluvieux, alors que l'été est sec - d'où des risques importants de feux de forêts.



Avec les sols argileux, les chaussées deviennent glissantes dès qu'il pleut



Zonages environnementaux

- Périmètre d'étude
- Arrêté de Protection de Biotope
- Sites Natura 2000
- Cours d'eau classés liste 1
- Cours d'eau classés liste 2
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Sites d'intérêt floristique

LES MILIEUX ÉCOLOGIQUES

Principales sources :

- DOCOB de la Zone Spéciale de Conservation La Dordogne, EPIDOR
- DOCOB de la Zone Spéciale de Conservation « Coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne », DDT24
- DOCOB de la Zone Spéciale de Conservation « vallée des Beunes », SMBVVD
- Site Internet de l'Inventaire national du patrimoine naturel
- Site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Site Internet et données de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine
- Site Internet et données de l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage
- Inventaire et cartographie des plantes d'intérêt patrimonial présentes après travaux de restauration écologique de trois couasnes de la Dordogne périgourdine : couasnes du Rivet, de Coux & de la Courrégude (24), 2016
- Site Internet de l'UNESCO
- Analyses de terrain, 2020

LES MILIEUX REPÉRÉS, INVENTORIÉS OU PROTÉGÉS

En matière d'urbanisme, les réglementations européennes et nationales plus ou moins récentes protègent plus que jamais les milieux et la biodiversité afin de préserver les écosystèmes et les services qu'ils rendent aux humains (loi Montagne en 1985 ; loi Littoral en 1986 ; Directive Cadre sur l'eau en 2000 (transposée en droit français en 2006 par la LEMA) ; lois Grenelle en 2009 et 2010 ; loi ALUR en 2014...).

L'INVENTAIRE DES ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique définit deux types de périmètres :

- les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés ou offrant des potentialités biologiques importantes ; elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère ;
- les ZNIEFF de type I, souvent de superficie plus réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent des espèces et/ou des habitats naturels rares ou menacés.

Ce territoire est riche en reliefs, paysages et cours d'eau, il n'est donc pas étonnant qu'il soit pourvu de 6 ZNIEFF de type 1 et de 4 ZNIEFF de type 2.

La Dordogne

Le cours de la Dordogne et sa ZNIEFF de type 2 comprenant à l'aval du territoire, les couasnes de Siorac et du Buisson, site classé en ZNIEFF de type 1 et décrit ci-dessous :

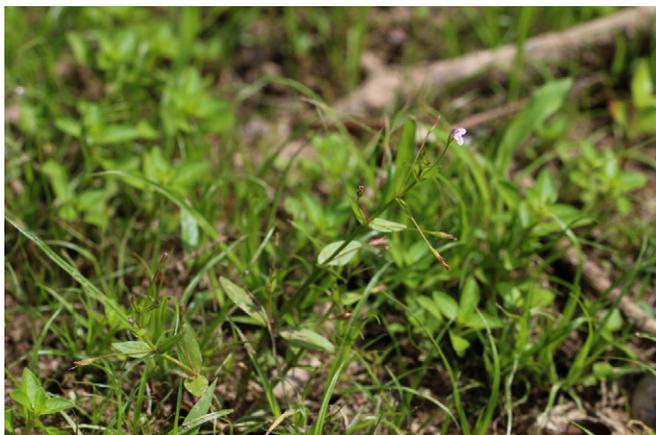
Une dynamique alluviale encore active, particulièrement visible au travers des signes d'érosion latérale et des dépôts existants est présente entre les communes de Siorac-en-Périgord et du Buisson-de-Cadouin. Cette activité montre que la Dordogne est encore en recherche d'un équilibre morpho-dynamique, ce qui lui confère une grande diversité physique et biologique. C'est ainsi que divers milieux alluviaux, souvent d'intérêt patrimonial et protégés en Europe, sont présents et accueillent plusieurs plantes protégées :

- herbiers des eaux calmes à courantes avec présence ici de deux plantes protégées en région ex-Aquitaine, la Zannichélie des marais et la Naïade marine ;
- gazons amphibies des grèves exondées avec notamment présence de La Lindernie des marais, plante protégée et menacée en France ;
- des végétations longuement inondables avec présence ponctuelle de l'Œnanthe aquatique, plante protégée et menacée en ex-Aquitaine ;
- végétations des grèves alluviales sur vases et bancs de graviers/galets avec notamment présence de l'Amaranthe de Bouchon, plante protégée en région ex-Aquitaine ;
- divers groupements d'hélophytes (cariçaies, scirpaies, phalaridaie) et de mégaphorbiaies riveraines ;
- des prairies alluviales ;
- des fourrés alluviaux de saules (pourpre, à trois étamines) ;
- des forêts alluviales à bois tendres de type saulaies blanches / peupleraies noires ;
- des forêts alluviales à bois durs de type frênaies-chênaies-charmaies avec notamment présence de la Cardère poilue, plante protégée en région ex-Aquitaine.

Cette diversité de végétations permet de créer de multiples habitats pour la faune aquatique et terrestre.



Couasne de Coux avec herbiers des eaux calmes, gazons amphibies, végétation des grèves alluviales, bois alluviaux – W. Ratel, 2015



Gazon amphibie avec Lindernie des marais



Loutre d'Europe



Cordulie à corps fin

Ces couasnes revêtent un potentiel ichtyologique de premier plan à l'échelle du département de la Dordogne en constituant notamment une zone de frayère pour la Perche, le Brochet ou la Carpe commune, et une zone de grossissement pour les alevins (Gardon, Chevaine...). Les eaux courantes sont appréciées par la Lamproie marine, la Bouvière, le Chabot, le Toxostome et la Grande alose, poissons protégés en Europe. Ces eaux sont également le milieu de vie de trois libellules protégées en France et en Europe : la Cordulie à corps fin, la Cordulie splendide et le Gomphe de Graslin.

La Loutre d'Europe, mammifère protégé en France et en Europe, fréquente régulièrement ce secteur.

Enfin, ces sites possèdent des habitats intéressants pour les oiseaux en abritant une des plus grandes héronnières à Héron cendré du département. D'autres hérons comme le Bihoreau gris, le Butor étoilé, le Héron pourpré, la Grande aigrette et l'Aigrette garzette y sont régulièrement observés (espèces protégées en France et inscrites à l'annexe 1 de la directive oiseaux). De nombreux canards fréquentent également ces couasnes en période de reproduction ou en hivernage (Canard pilet, Souchet siffleur, Sarcelle d'hiver et d'été, Fuligule Morillon,...). Une importante colonie d'Hirondelle de rivage est présente. Plusieurs rapaces nichent également dans les boisements alluviaux comme le Milan noir.

L'extrémité nord-est du territoire

Deux ZNIEFF de type 1 sont présentes au sein de la ZNIEFF de type 2 « Vallées et coteaux des petites beunes et de la grande beune ».

Un relief disséqué aux dénivellations marquées s'observe sur les vallées des Beunes et offrent une mosaïque de milieux secs à humides accueillant plusieurs plantes protégées :

- un ensemble de coteaux calcaires avec une végétation à affinité méditerranéenne avec notamment la Laïche humble et l'Euphorbe de Séguier ;
- des parois calcaires avec l'Amélanchier, la Campanule à feuilles de pêcher et le Polypode du calcaire ;
- des bois frais et leurs ourlets avec la Laïche digitée, la Doronic à feuilles cordées, la Néottie nid d'oiseau, le Millepertuis des montagnes ;

- des zones humides parfois tourbeuses en fond de vallées avec la Germandrée des marais, la Linaigrette à feuilles étroites, l'Epipactis des marais.

Des grottes y sont présentes, habitats pouvant servir de gîte aux Chauves-souris, espèces toutes protégées en France : Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Grand Rhinolophe, Murin de Daubenton, Petit Rhinolophe, Grand et Petit Murin sont connus sur ce territoire.

Les cours d'eau, surtout ceux localisés en tête de bassin des rivières peu perturbées sont propices à l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce protégée et fortement menacée au niveau national. L'Agrion de Mercure, libellule protégée en France et en Europe, fréquente les cours d'eau riches en végétations aquatiques. Le Cuivré des marais, papillon protégé lui aussi en France et en Europe, s'observe régulièrement au sein des prairies humides.

Rive droite de la Dordogne sur la commune de Castels-et-Bézenac

Dans la ZNIEFF de type 1, *les coteaux de Castels et de Bézenac*, contenue au sein de la ZNIEFF de type 2, *les coteaux à chênes verts du Sarladais*, le milieu est surtout caractérisé par des forêts sur sols secs et calcaires, dominées par le Chêne vert et le Chêne pubescent. Ce zonage intègre des pelouses calcaires très sèches, où s'observe notamment la Leuzée conifère, plante protégée en région ex-Aquitaine. Des falaises calcaires y sont également présentes et offrent un habitat de reproduction pour un peuplement d'oiseaux rupestres comportant des espèces rares au niveau régional ou national comme le Martinet à ventre blanc, le Hibou Grand-duc d'Europe et le Faucon pèlerin. Des plantes protégées et/ou menacées en ex-Aquitaine s'y observent également, particulièrement la Clypéole jonthlaspi et le Caucalis à grandes fleurs. Des grottes et cavités rocheuses sont favorables aux Chauves-souris cavernicoles.

Rive droite de la Dordogne à l'aval du bourg de Saint-Cyprien

Les sites classés en ZNIEFF de type 1 sont les coteaux calcaires de La vallée de la Dordogne. Onze entités se répartissent principalement ici sur la commune de Coux et Bigaroque-Mouzens, en bordure supérieure de la D51 et de la D730E1 ainsi que sur les flancs du ruisseau d'Aurival. Ces coteaux, pour la plupart pâturés lors de la

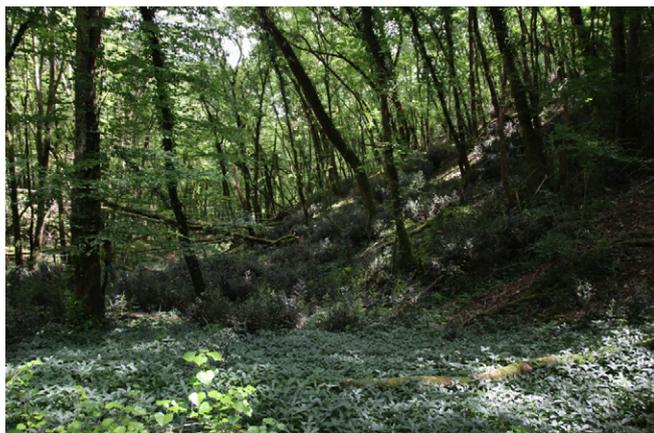
première moitié du siècle dernier se sont refermés suite à la déprise agricole par des landes à Genévrier et par le Chêne pubescent lorsqu'ils n'ont pas été reboisés par des résineux. Quelques végétations de pelouses calcaires relictuelles sont encore visibles sur les pentes les plus arides et rocheuses et accueillent notamment cinq plantes protégées : le Gaillet glauque, l'Euphorbe de Séguier, l'Ibérisme amer, la Laitue vivace et la Laîche humble. Quelques parois rocheuses calcaires, ainsi que des cavités rocheuses sont présentes et sont favorables aux Chauves-souris et à la nidification d'oiseaux rupestres comme le Hibou Grand-duc d'Europe.



Faucon pèlerin (ph. N. Savine)



Gaillet glauque



Bois frais calcaire de Charme, Allas-les-Mines



Néottie nid d'oiseau (plante protégée en région ex-Aquitaine), Allas-les-Mines

Rive gauche de la Dordogne

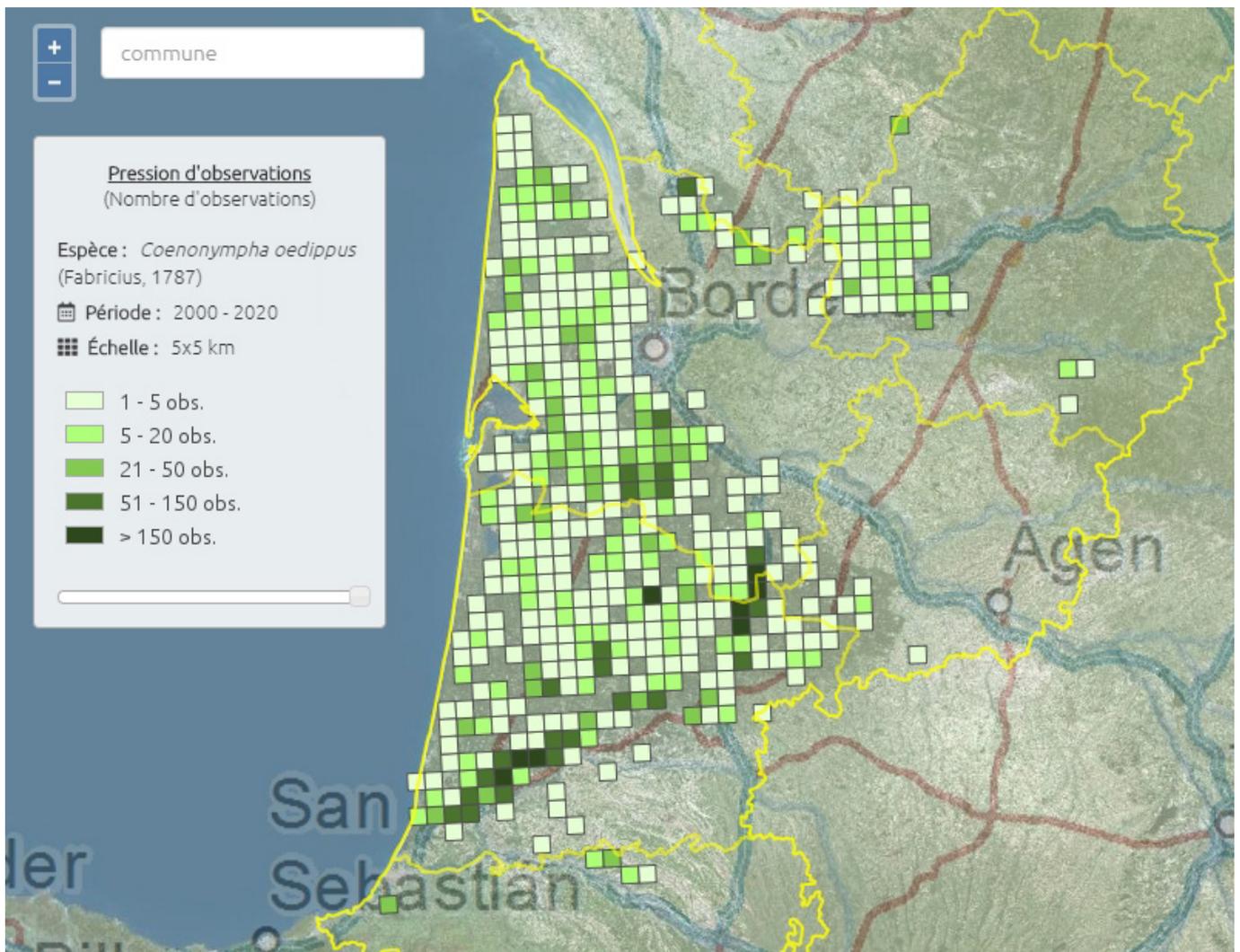
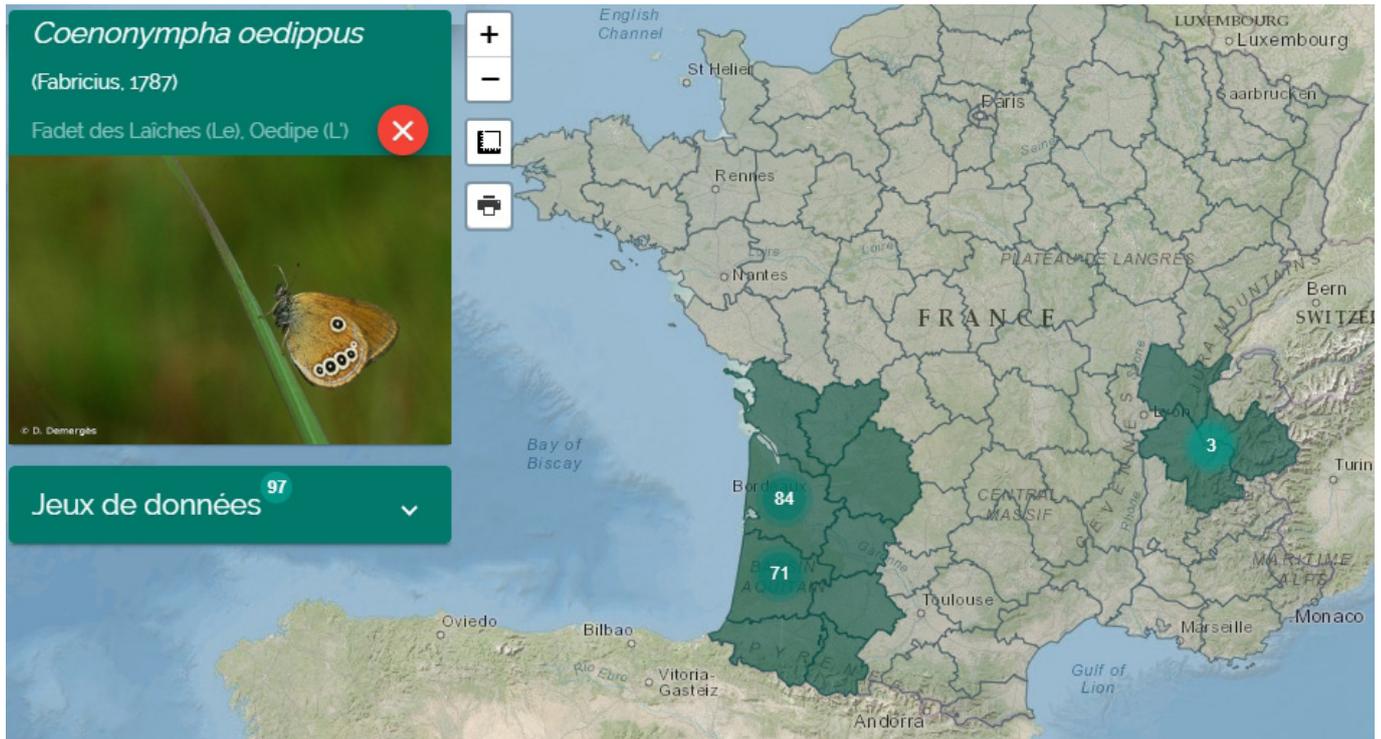
Il s'agit d'une vaste ZNIEFF de type 1 de 1700 hectares, qui occupe une bonne partie de la moitié est du territoire, nommée les Coteaux calcaires du Pays De Belvès. Elle englobe au nord les versants ainsi que les plateaux de Berbiguières et de Marnac puis se poursuit au sud en intégrant les coteaux les plus exposés en suivant les différentes vallées et vallons secondaires du ruisseau de la Nauze jusqu'à sa confluence avec la Beuze, du ruisseau de la Vallée, du ruisseau de Neufond, du ruisseau de Fonbounou, du ruisseau de la Beuze et du ruisseau de Gaugeard. Ce zonage correspond à la périphérie ouest du causse de Daglan. Il se compose essentiellement d'une végétation sèche et calcaire, avec des espèces d'affinité méditerranéenne. Sept plantes protégées y ont été observées : la Spirée à feuilles de millepertuis, la Leuzée conifère, l'Orpin de Nice, l'Euphorbe de Séguier, l'Ibérus amer, la Laitue vivace et la Laïche humble. Quelques bois frais et leurs ourlets ont également été intégrés au sein de ce zonage pour prendre en compte des espèces d'intérêt patrimonial comme le Millepertuis des montagnes et la Néottie nid d'oiseau, plantes protégées. En amont de la Beuze, des zones humides calcaires et acidiphiles sont présentes ; quatre plantes protégées y ont été recensées : le Scirpe des bois, la Colchique des prés, la Pulicaire commune et le Potamot coloré. Ces milieux sont également favorables à l'Agrion de Mercure et au Cuivré des marais, insectes protégés.

Forêt de la Bessède

Au sud-ouest, une ZNIEFF de type 2, la Forêt de la Bessède, est partiellement présente sur le territoire.

Elle forme un vaste massif forestier de 7600 hectares, composé pour l'essentiel de châtaigniers (taillis importants) et de résineux (pins maritimes). Elle s'étend sur un vaste plateau au relief peu rigoureux, couvert de dépôts détritiques siliceux (graviers, sables ou argiles). De nombreuses rivières y prennent leurs sources et sillonnent le territoire. Du fait de la nature difficile de ces terrains acides, plus voués à la forêt, l'agriculture y est peu développée.

Quelques bois frais peuplés d'essences indigènes sont présents et accueillent une flore d'intérêt patrimonial comme la Scille à deux feuilles et la Néottie nid d'oiseau, plantes protégées en région ex-Aquitaine. La Bacchante, papillon protégé en France et très rare en Aquitaine peut également s'observer en lisières de ces



Répartition du Fadet des Laïches en France (Inventaire National du Patrimoine Naturel) et en Nouvelle-Aquitaine (Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage)

bois. Le Fadet des laïches est un autre papillon protégé, très rare en France et bénéficiant d'un plan régional d'actions ; des petites populations sont présentes au sein de la forêt de la Bessède où cette espèce se trouve en isolat géographique avec les populations landaises, girondines et ouest périgourdines.

Quelques plans d'eau tourbeux sont présents, comme à l'étang de la forêt domaniale de la Bessède où s'observent notamment deux plantes carnivores d'intérêt patrimonial, la Grassette du Portugal et l'Utriculaire citrine (protection régionale).

LES SITES NATURA 2000

Les sites du réseau Natura 2000 sont constitués d'espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales et/ou végétales qui y sont repérées, ainsi que de leurs habitats. L'objectif n'est pas de sanctuariser des sites mais de protéger la biodiversité en jumelant les intérêts de chacun. Cet ambitieux programme vise à « favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques sociales, culturelles et régionales ». La gestion concertée entre les différents acteurs du site est obligatoire pour permettre de faire aboutir le projet.

Trois sites Natura 2000 sont présents au nord du territoire, entre le site des vallées des Beunes et celui de la vallée de la Dordogne.

Les vallées des Beunes (FR7200666)

Le site des vallées de Beunes s'intègre dans l'unité naturelle du Périgord Sarladais. Cette entité naturelle se caractérise par un relief contrasté, de vallées et de combes plus ou moins escarpées. La variabilité de la topographie et de la nature des terrains induit un système rural complexe (boisements, petits parcelles ...) et des incidences micro-climatiques qui déterminent une interpénétration floristique variée, véritable "mosaïque écologique" emblématique de ce Périgord.

La surface de ce site est de 5 510 ha, répartie sur douze communes périgourdines dont celle de Meyrals, seule commune concernée par ce site Natura 2000 au sein de ce PLUi.

Sur le site des vallées des Beunes, les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire se répartissent selon deux grands ensembles écologiques bien distincts : le système des coteaux avec une végétation à affinité méditerranéenne et le système des vallées/vallons avec la présence remarquable de zones humides, parfois tourbeuses sur sols neutro-alcalins.



Bas-marais neutro-alcalins de La Petite Beune avec Epipactis des marais, Choin noir, Cenanthe de Lachenal et Jonc subnoduleux

Un des objectifs essentiels de la Directive "habitats" est la conservation des milieux naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage au sein d'une zone matérialisée par un périmètre qui doit garantir l'intégrité et la cohérence du site. La Directive entend par "conservation" un ensemble de mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces dans un état favorable. Les grands enjeux du site Natura 2000 des vallées des Beunes sont :

- maintenir et développer les bas-marais alcalins (maintenir et développer les espaces ouverts de «fenasses», veiller à la gestion intégrée des cours d'eau) ;

	Coteaux	Vallées et vallons
Habitats d'intérêt communautaire	Pelouses sèches calcicoles vivaces, pelouses calcaires à annuelles, landes à genévrier, parois calcaires, grottes à Chauves-souris, bois de chêne vert, hêtraie calcicole.	Herbiers des eaux stagnantes et courantes, mégaphorbiaies, prairies fraîches de fauche ; bas-marais neutro-alcalins, cladiaies, bois riverains d'aulne et de frêne.
Espèces d'intérêt communautaire	Chauves-souris (Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Rhinolophe Euryale, Minioptère de Schreibers, Grand Murin, Vespertilion à oreilles échancrées).	Liparis de Loesel, Spiranthe d'été (Orchidées) ; Ecrevisse à pattes blanches (crustacée), Chabot, Lamproie de Planer (poissons) ; Damier de la succise, Cuivré des marais (papillons) ; Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin (libellules) ; Loutre d'Europe (mammifère).

- développer l'intérêt écologique et paysager des coteaux (maintenir et développer les espaces ouverts de pelouses et landes sèches, favoriser le développement de la chênaie verte) ;
- développer une mosaïque d'habitats naturels et préserver les milieux originaux ainsi que les populations animales remarquables ;
- informer, communiquer, encourager et soutenir les actions favorables à la conservation des habitats.

Les coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne (FR7200664)

Le périmètre, fragmenté en plusieurs entités, recouvre une superficie de 3.768 ha, qui s'étirent sur une soixantaine de kilomètres entre grosso-modo la limite départementale avec le Lot (commune de Peyrillac-et-Millac) et l'aval de la confluence entre la Vézère et la Dordogne (commune de Saint-Capraise-de-Lalinde). Deux communes du territoire de ce PLUi sont concernées par ce site Natura 2000, Coux et Bigaroque-Mouzens et Castels-et-Bézenac. Il se situe pour sa grande majorité en rive droite du cours de la Dordogne et a la particularité d'être orienté selon un axe est-ouest.

Le site se caractérise par un relief composé de coteaux calcaires très marqués, voire des falaises. Ces coteaux présentent les caractéristiques de pentes vives

entrecoupées de combes (pour la plupart boisées) et bordées d'escarpements calcaires, avec en arrière, une partie de plateaux boisés (Pechs). L'altitude varie de 100 à 300 mètres.

Six milieux d'intérêt communautaire y sont présents, dont deux prioritaires : les pelouses calcaires vivaces sèches à très sèches, les pelouses calcaires à annuelles, les landes à genévriers communs, les bois de Chêne vert, les parois calcaires et les grottes non exploitées par le tourisme. Ces dernières abritent des colonies de deux Chauves-souris protégées en Europe, le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe.

Les grands enjeux de ce site Natura 2000 sont :

- préserver les habitats naturels (restaurer des pelouses sèches, gérer les habitats d'intérêt communautaire et les espèces patrimoniales, préserver les qualités du paysage) ;
- suivre l'efficacité des actions de gestion et mise en place de suivis ;
- sensibiliser et informer les acteurs usagers et le public.



Parois rocheuses calcaires et bois thermophiles de Chênes (Castel et Bézenac)

La Dordogne (FR7200660)

La vallée de la Dordogne est classée sur l'ensemble de son cours au titre du réseau Natura 2000. La procédure de classement ayant suivi des logiques régionales, la vallée est en fait découpée en 3 sites d'intérêt communautaires (SIC) distincts. Chaque site ayant fait l'objet d'une analyse particulière au niveau régional, les enjeux naturels et les contours du site n'ont pas forcément été définis de façon homogène d'un site à l'autre.

En Nouvelle-Aquitaine, le site est limité au lit mineur. Il concerne plus de 250 km de rivière, pour une superficie de 5 685 ha. Une cinquantaine de communes périgourdines sont concernées par ce site, dont sept sur le territoire de ce PLUi (Coux et Bigaroque-Mouzens, Siorac-en-Périgord, Marnac, Saint-Cyprien, Berbiguières, Castels-et-Bézenac, Allas-les-Mines). Il est composé à 95% d'eaux douces intérieures et pour 4% de milieux d'estuaire soumis à la marée. Ce cours d'eau est majoritairement encaissé dans des sédiments calcaires du Jurassiques et du Crétacé, parfois recouverts de placages argilo-siliceux, et est marqué par un développement linéaire de falaises sur sa partie amont. A l'aval de la commune de Mouleydier, la Dordogne coule sur des dépôts sédimentaires tertiaires marins ou lacustres et est remblayée par des alluvions quaternaires.

Le site présente une grande diversité de milieux aquatiques et de milieux alluviaux où de nombreuses espèces rares au niveau régional et national occupent le site, avec en particulier de remarquables frayères à poissons migrateurs.

Les principaux habitats visés par l'Europe sont les végétations aquatiques (herbiers des eaux stagnantes à courantes), amphibiens (gazons amphibiens, milieux des grèves) et rivulaires (mégaphorbiaies, bois alluviaux). Les espèces d'intérêt communautaire sont les poissons, notamment six migrateurs (dont une espèce prioritaire, l'Esturgeon ; le Saumon atlantique, la Lamproie marine, la Lamproie fluviatile, la Grande Alose, l'Alose feinte) et quatre sédentaires (le Toxostome, le Chabot, la Lamproie de Planer et la Bouvière), quatre libellules (la Cordulie splendide, la Cordulie à corps fin, le Gomphe de Graslin et l'Agriion de Mercure), deux plantes (l'Angélique des estuaires, espèce prioritaire et le Flûteau nageant), un reptile (la Cistude d'Europe) et deux mammifères, la Loutre et le Vison d'Europe.



Lit mineur de la Dordogne vu depuis Campeyral (Siorac-en-Périgord)



Lit mineur de la Dordogne : bras de Coux

Les grands enjeux de ce site Natura 2000 sont :

- conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire ;
- maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces ;
- préserver et favoriser la présence d'espèces d'intérêt communautaire ;
- informer et sensibiliser sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site ;
- améliorer les connaissances, évaluer les résultats et l'animation du site ;

LES ARRÊTÉS DE PROTECTION DE BIOTOPE

L'arrêté de protection de biotope ou APB (anciennement APPB pour Arrêté préfectoral de protection de biotope), parfois dit « arrêté de biotope », est en France un arrêté pris par un préfet pour protéger un habitat naturel, ou biotope, abritant une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales sauvages et protégées.

Le lit mineur de la Dordogne en amont de Saint-Pierre-d'Eyraud fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB, FR3800266 du 3 décembre 1991). Cette protection concerne les populations de poissons migrateurs sur la Dordogne pour lesquelles la Dordogne forme un biotope nécessaire au frai et au nourrissage du Saumon atlantique, de la Lamproie marine, de la Lamproie fluviatile, de la Grande Alose et de l'Alose feinte.

Le périmètre protégé est limité au Domaine Public Fluvial (DPF).

Sont notamment interdits les nouveaux aménagements hydro-électriques et l'extraction de granulats au sein du lit mineur de la Dordogne.

CLASSEMENT DES COURS D'EAU

Le classement des cours d'eau vise à la protection et à la restauration de la continuité écologique des rivières.

Sa mise en application contribue au respect de la Directive cadre européenne sur l'eau. Afin d'atteindre les objectifs de bon état écologique, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 (LEMA) a réaffirmé la nécessité de restaurer les continuités écologiques en prévoyant la révision des classements.

Ainsi, les nouveaux classements introduits par l'article 6 de la LEMA et déclinés dans l'article L214-17 du code de l'environnement et sa partie réglementaire permettent d'adapter les précédents dispositifs au nouveau contexte. Ils présentent deux listes de cours d'eau (liste 1 et liste 2). Les arrêtés de chaque liste ont été signés par le préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, le 7 octobre 2013, et parus au Journal Officiel le 9 novembre 2013.

Objectifs de la liste 1 : préserver des cours d'eau ou tronçons de cours d'eau :

- en très bon état écologique,
- en «réservoirs biologiques», dotés d'une riche biodiversité jouant le rôle de pépinière,

- nécessitant une protection complète des poissons migrateurs amphihalins.

Tout nouvel obstacle à la continuité écologique est interdit, quel qu'en soit l'usage.

L'objectif de la liste 2 est d'assurer ou de rétablir la libre circulation des poissons migrateurs et le transit des sédiments, dans les 5 ans qui suivent la publication de l'arrêté correspondant. Les ouvrages existants doivent donc être mis en conformité avant le 22 novembre 2018 pour assurer la circulation des sédiments et des poissons migrateurs.

Six cours d'eau de ce territoire sont classés en liste 1 :

- La Petite Beune (ou Beune d'Allas) et ses affluents à l'amont du pont de la D47 (commune concernée du territoire : Meyrals) ;
- Le Moulinet (commune concernée du territoire : Saint-Cyprien) ;
- La Dordogne de l'aval du barrage du Sablier à Argentat (communes concernées du territoire : Coux et Bigaroque-Mouzens, Siorac-en-Périgord, Marnac, Saint-Cyprien, Berbiguières, Castels-et-Bézenac, Allas-les-Mines) ;
- La Nauze (communes concernées du territoire : Siorac-en-Périgord, Monplaisant, Sagelat, Pays de Belvès, Larzac, Salles-de-Belvès) ;
- La Couze (communes concernées du territoire : Saint-Pardoux-et-Vielvic, Pays de Belvès).
- La Lousse et ses affluents (commune concernée du territoire : Doissat)

Seule la Dordogne est également classée en liste 2.

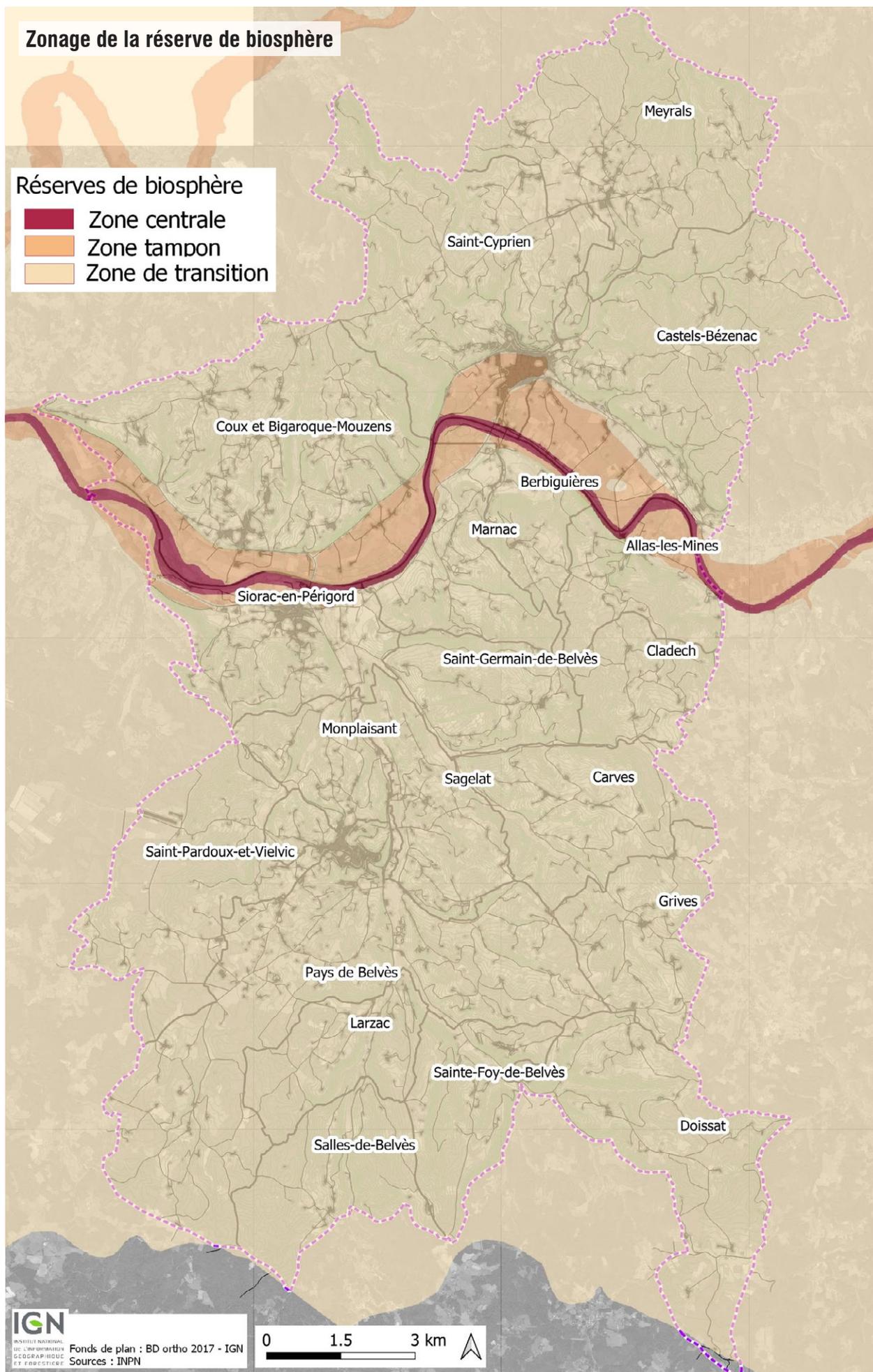
RÉSERVE DE BIOSPHERE

Reconnue réserve mondiale biosphère par l'UNESCO depuis 2012, la vallée de la Dordogne est un exemple en termes de développement et de préservation de l'environnement.

En juillet 2012, L'UNESCO a classé la Dordogne parmi le réseau mondial des réserves de biosphère.

Le label concerne la rivière sur sa globalité (24 000km²), de sa source du Sancy, dans le Puy de Dôme, à son embouchure en Gironde mais aussi en passant dans notre mythique vallée de la Dordogne.

Le bassin est ainsi le onzième site à obtenir ce label après : Mer d'Iroise, la forêt de Fontainebleau, le Mont



Ventoux, les Cévennes, La Camargue/Delta du Rhône, les Vosges du Nord/Pfälzerwald, la Guadeloupe, Fakarava, la Vallée du Fangu, et enfin le Lubéron.

Cette distinction récompense les efforts effectués en matière de développement et de préservation de l'environnement, notamment sur les différentes espèces de poissons migrateurs (Saumon atlantique, Esturgeon) mais aussi pour la Loutre d'Europe, ainsi que des habitudes de gestion liées à l'agriculture, la sylviculture et le tourisme.

C'est également l'une des trois principales zones fournisseuses d'énergie électrique de France via la rivière.

L'une des principales responsabilités de ce projet est de conserver une certaine fusion entre la nature et l'homme. Il est en effet primordial de conserver le patrimoine fluvial de la Dordogne d'où proviennent notamment certaines ressources.

Ainsi, une liste de huit actions est proposée, permettant aux politiques de mener à bien ce projet :

- promouvoir une politique environnementale transversale ;
- inciter et soutenir la recherche et l'observation sur le bassin de la Dordogne ;
- retrouver un régime plus naturel à l'aval des chaînes de barrages de la Haute Dordogne ;
- conserver la diversité des paysages du bassin de la Dordogne ;
- maintenir une agriculture vitale pour le territoire et œuvrer pour une forêt productive ;
- maintenir et améliorer la qualité des eaux ainsi que des milieux aquatiques du bassin de la Dordogne ;
- restaurer les berges des cours d'eau du bassin de la Dordogne ;
- reconquérir les espaces alluviaux et protéger les zones humides;

LES AUTRES MILIEUX ÉCOLOGIQUES EN PRÉSENCE

Au-delà du patrimoine naturel remarquable déjà recensé, d'autres milieux, plus ou moins ordinaires, sont aussi le siège d'une vie animale et d'une vie végétale riches et procurent aux hommes des services tout aussi nombreux.

LES PETITES VALLÉES

L'eau est relativement bien présente sur le territoire. Outre les six cours d'eau classés en liste 1, d'autres ruisseaux, qu'ils soient temporaires ou permanents jalonnent les petites vallées et combes de la majeure partie du territoire. Les rivières sont des milieux hétérogènes, dynamiques et mobiles dans l'espace et dans le temps. Le bon fonctionnement du cours d'eau est à la base des services rendus par les écosystèmes : régulation des inondations, biodiversité, ressource en eau,...

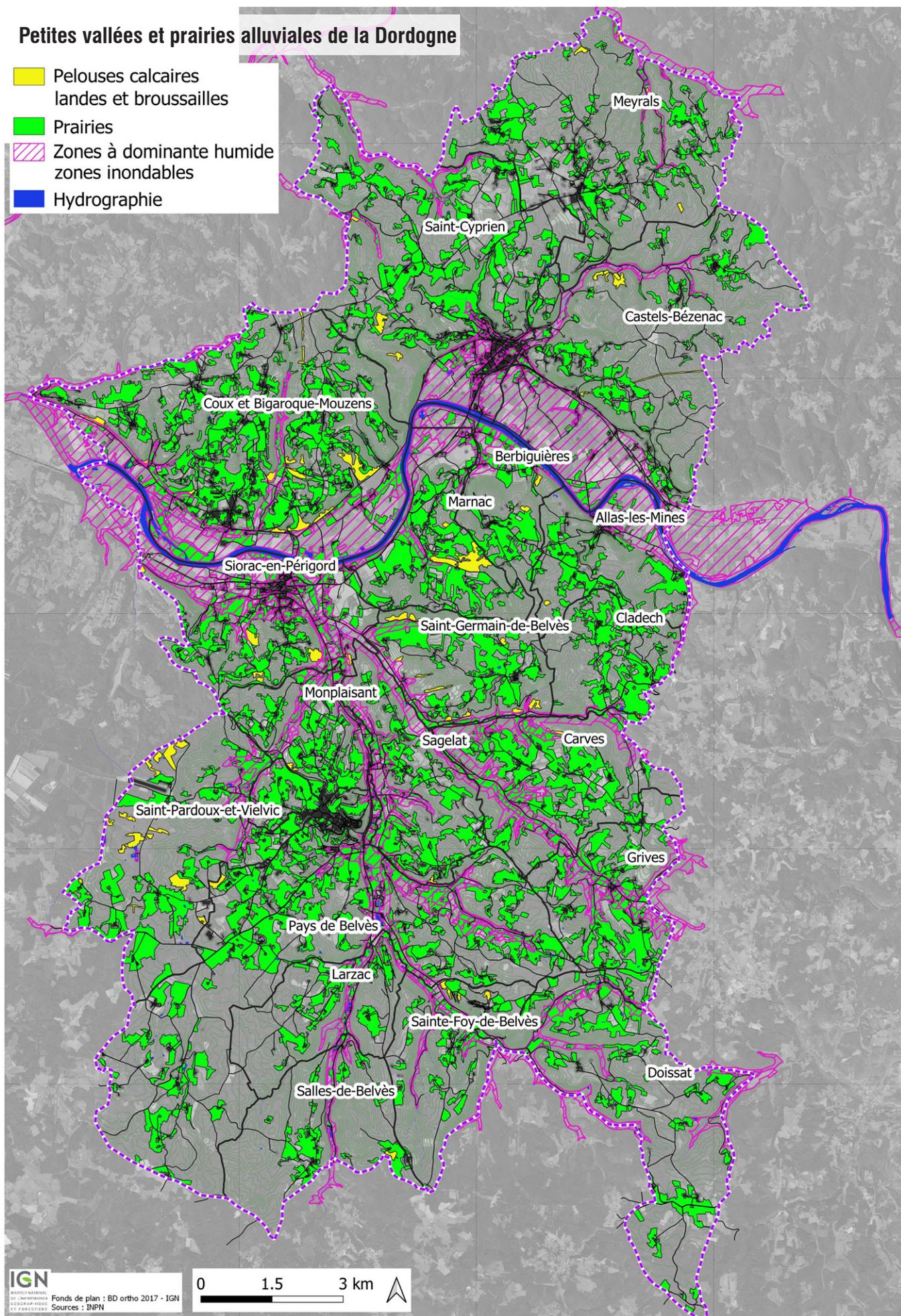
Ces cours d'eau sont des corridors écologiques et offrent des milieux de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales, notamment pour des espèces protégées présentes ici comme la Loutre d'Europe, l'Écrevisse à pattes blanches, l'Agrion de Mercure, le Potamot coloré...

Les cours d'eau du territoire sont majoritairement bordés par des formations boisées et buissonnantes, nommées ripisylves. Elles jouent plusieurs rôles importants, sur la faune et la flore, le paysage, la température de l'eau, l'épuration des eaux, l'écoulement des crues, la tenue des berges. C'est pourquoi une gestion raisonnée de ce milieu présente un grand intérêt tant en terme de protection des usages liés au cours d'eau et à ses rives, qu'en terme de préservation de la qualité du milieu naturel et de la ressource en eau. Les ripisylves sont également des corridors écologiques pour de nombreuses espèces, Chauves-souris notamment.

Ces petites vallées sont très majoritairement préservées sur le territoire, ce qui est remarquable. En effet, les prairies de fauches extensives et / ou de pâture sont les milieux dominants, ce qui est rare sur un aussi grand territoire. Des cultures intensives peuvent dominer localement comme sur La Nauze à l'aval de Belvès. Certaines de ces prairies sont inondables et humides et jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement hydrologique des plaines alluviales : régulation des

Petites vallées et prairies alluviales de la Dordogne

- Pelouses calcaires
landes et broussailles
- Prairies
- Zones à dominante humide
zones inondables
- Hydrographie



crues, participation au soutien des débits d'étiage, rétention et élimination de l'azote, épuration des eaux, habitats d'espèces d'intérêt patrimonial comme pour le Cuivré des marais, le Damier de la succise, l'Epipactis des marais, le Scirpe des bois, la Colchique des près.



Prairie humide de fauche avec Orchidées (Orchis élevé et Orchis incarnat)



Cuivré des marais



Pelouse sèche alluviale, Champ de Bouche (Siorac-en-Périgord)

PRAIRIES ALLUVIALES DU LIT MAJEUR DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Un complexe de pelouses et de prairies alluviales s'observe encore au sein de quelques parcelles du lit majeur de la vallée de la Dordogne, notamment au sein de ce territoire, vers Goudou (Allas-Les-Mines), au niveau du méandre « Le Bout » (Castels et Bézenac), vers Trévis et Les Borgnes (Berbiguières), à Saliborne (Coux et Bigaroque-Mouzens), et à l'aval de Champ de Bouche (Siorac-en-Périgord). Ces milieux d'intérêt patrimonial très élevé et méconnus de la Dordogne périgourdine n'ont pas été intégrés au sein des zones réglementaires (Natura 2000) ou d'inventaires comme les ZNIEFF alors qu'ils sont en voie de disparition en raison des barrages qui ont réduit fortement les crues moyennes et qui ont permis à l'agriculture intensive de cultiver des céréales et/ou des noyers. Ces milieux sont très originaux car ils s'établissent sur des sols anciennement remaniés par le cours de la Dordogne et où se mélangent des sols calcaires et des alluvions acides provenant du Massif Central. Deux types de végétations s'observent alors encore sur les sols les plus pauvres : une pelouse calcaire vivace dominée par le Brome érigé, entremêlée à des pelouses à annuelles des sols acides. Ces milieux d'intérêt communautaire pour l'Europe lorsqu'ils sont fauchés, accueillent de plus des espèces rares, comme la Laïche fausse-brize, plante protégée en France et quasi menacée de disparition en Aquitaine.

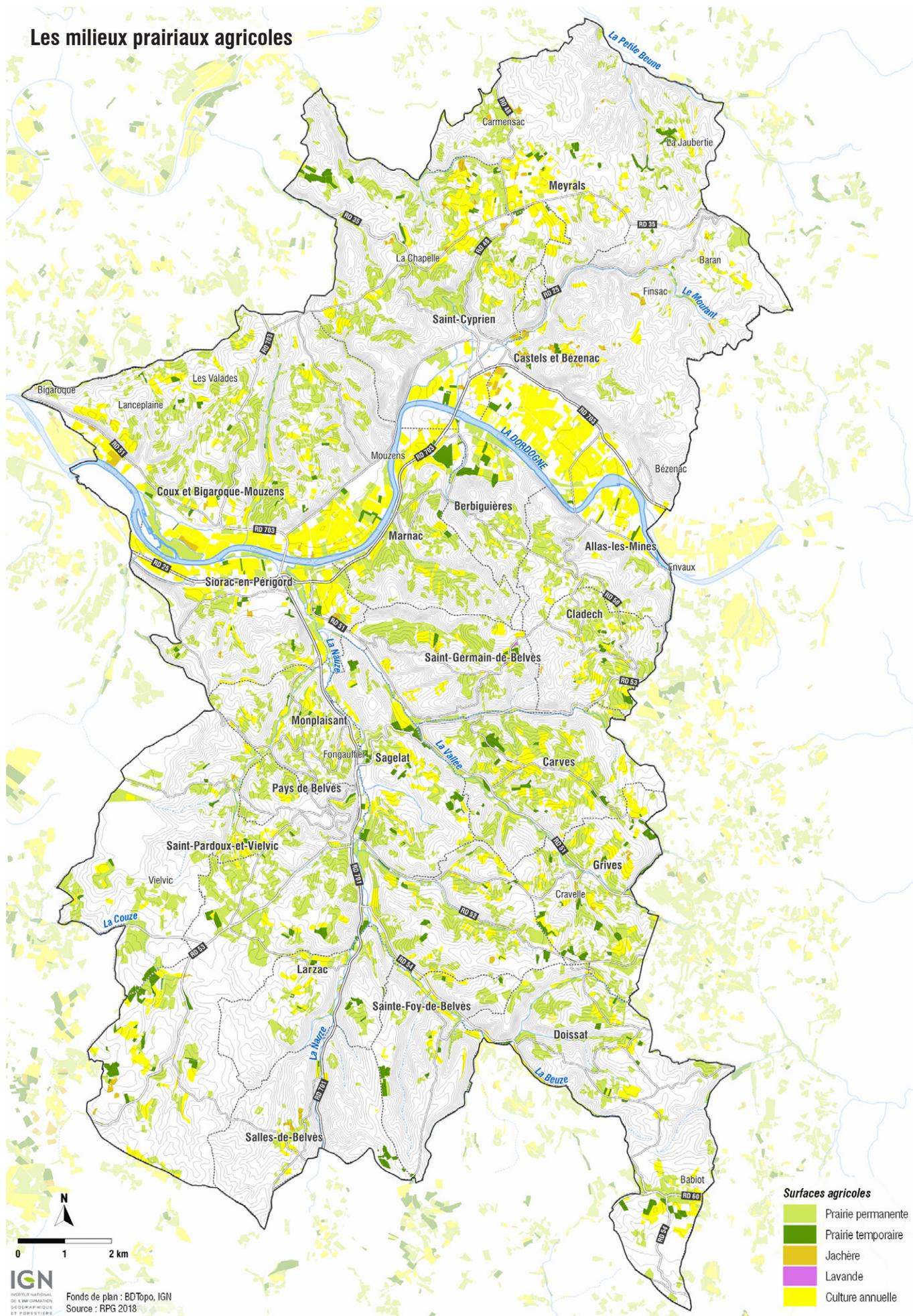


Laïche fausse-Brize (Allas-Les-Mines)



Ecrevisse à pattes blanches

Les milieux prairiaux agricoles



Surfaces agricoles

- Prairie permanente
- Prairie temporaire
- Jachère
- Lavande
- Culture annuelle

CULTURES EXTENSIVES

Quelques cultures extensives sont présentes et accueillent des plantes dites messicoles, en raréfaction partout en France. Ces plantes des moissons sont précieuses par leur contribution au fonctionnement de l'agro-écosystème. En offrant ressources alimentaires et habitat aux oiseaux et insectes, elles participent indirectement à la pollinisation des espèces cultivées et à la lutte contre les ravageurs des cultures. La diversité des fleurs et leur floraison étalée dans le temps offrent aux pollinisateurs une ressource diversifiée en pollen et nectar nécessaire lorsque les cultures ne sont pas en fleurs. Le Bleuet et le Coquelicot, par exemple, sont ainsi connus pour leur intérêt nectarifère et pollinique respectif. Plusieurs espèces de messicoles présentent également des vertus thérapeutiques, notamment l'alchémille, la camomille, le coquelicot et la pensée.

Les plantes messicoles les plus rares connues sur ce territoire sont : le Glaïeul d'Italie (*Gladiolus italicus*, protection Aquitaine), le Bunias fausse roquette (*Bunias erucago*, plante en danger de disparition en Aquitaine), le Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*, plante en danger de disparition en Aquitaine), la Camomille mixte (*Cladanthus mixtus*), l'Euphorbe en faux (*Euphorbia falcata*), le Brome faux-seigle (*Bromus secalinus*), le Souci des champs (*Calendula arvensis*), la Renoncule des champs (*Ranunculus arvensis*)...



Bunias fausse roquette



Culture extensive du lit majeur de la vallée de la Dordogne : champ de Bouche (Siorac-en-Périgord)

LES PELOUSES SÈCHES ET LANDES CALCICOLES

En dehors des végétations primaires que l'on observe encore sur quelques corniches des falaises, la présence des pelouses calcaires en Dordogne est liée aux pratiques agricoles sans lesquelles ces milieux évolueraient vers des milieux embroussaillés (landes à Genévrier) puis forestiers (bois de Chêne pubescent, Chêne vert).

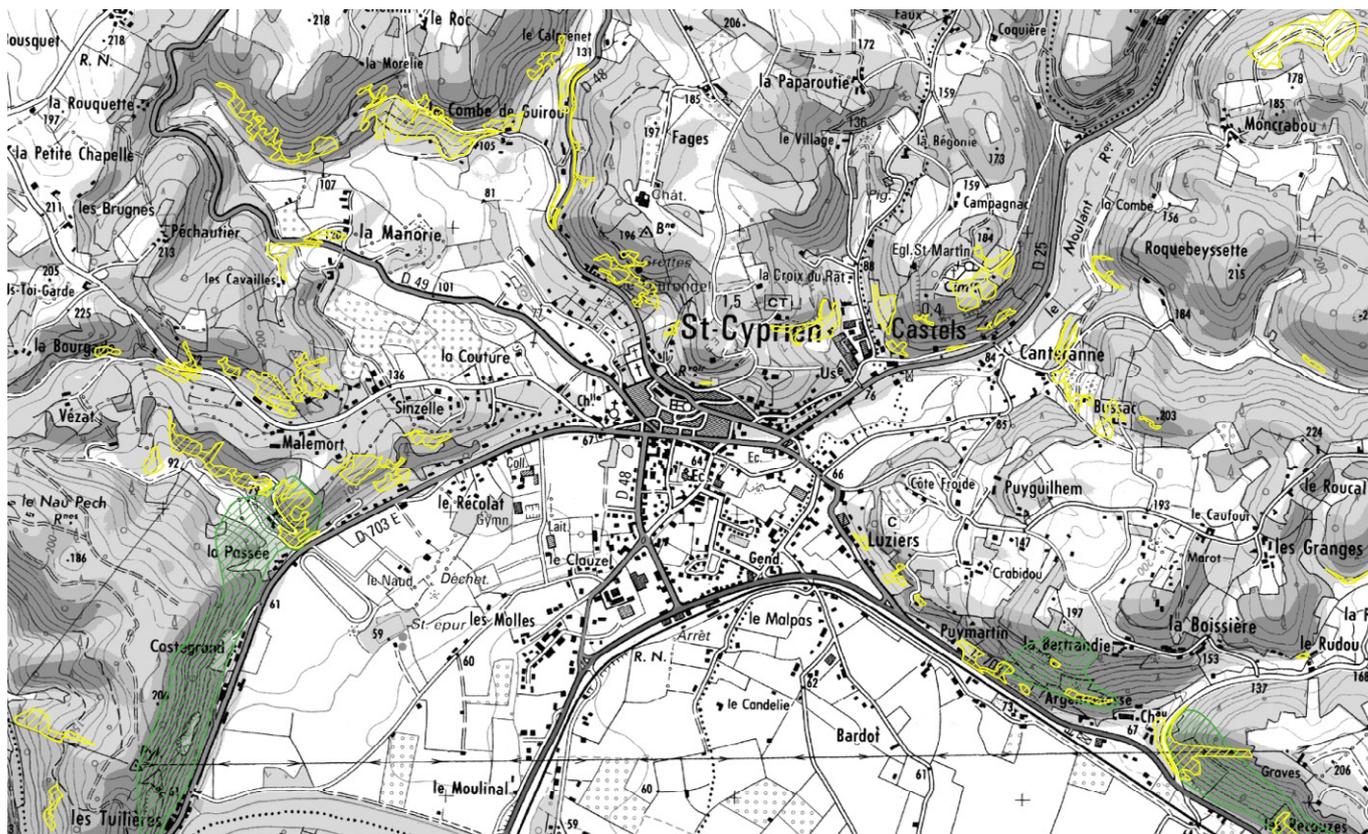
Ces milieux, de fort intérêt patrimonial pour la région Nouvelle-Aquitaine, sont relativement bien présents sur le territoire, en particulier au sein des ZNIEFF de type 1 des coteaux calcaires du Pays de Belvès et des coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne (voir descriptions aux pages précédentes). Les pelouses calcaires et leurs faciès d'embroussaillage s'observent également dans d'autres secteurs, notamment sur les coteaux exposés au sud / sud-ouest de Saint-Cyprien ou sur les coteaux du ruisseau de Raunel et de ses vallons attenants.

Ces pelouses accueillent des plantes subméditerranéennes, rares à l'échelon régional. De plus, elles sont particulièrement riches en Orchidées sauvages comme l'Ophrys jaune, espèce très localisée en Aquitaine. Plusieurs plantes présentes sur le territoire sont protégées : la Leuzée conifère, l'Orchis singe, l'Euphorbe de Séguier, l'Ibérus amer, la Laitue vivace, le Gaillet glauque, l'Orpin de Nice, la Lâche humble...



Ophrys jaune (en bas) et Bifora rayonnant (en haut), plantes très rares en Dordogne et plus globalement au niveau régional

Pelouses et landes calcaires autour de Saint-Cyprien



Localisation par photo-interprétation des pelouses et landes calcaires autour de Saint-Cyprien (en jaune) et les ZNIEFF de type 1 liées aux coteaux (en vert)

Les reptiles apprécient ces milieux, notamment le Lézard ocellé. Cette espèce est connue non loin d'ici, au Bugue et était très probablement présente ici sur les coteaux de la vallée de la Dordogne avant leurs fermetures. Il s'agit du plus grand lézard européen, localisé en Nouvelle-Aquitaine et qui est quasi-menacé de disparition en France. L'Hermite aussi était connu dans ce secteur mais ce papillon lié aux pelouses très sèches et ouvertes n'a pas été revu depuis plusieurs années et est considéré aujourd'hui comme une espèce en danger critique d'extinction en Aquitaine.

Des espèces des pelouses calcaires aujourd'hui d'intérêt patrimonial ont fortement régressé, voir disparu, suite à l'abandon des pratiques pastorales. Sur le territoire, ces milieux sont pratiquement tous en fermeture. L'urbanisation et l'enrésinement ont également participé à leurs déclin.

LES MILIEUX FORESTIERS

Les milieux forestiers dominent aujourd'hui la grande majorité du territoire. En effet le taux de boisement global y est supérieur à 53%, alors qu'il est de 43% en moyenne en Aquitaine.

Beaucoup de ces forêts sont relativement jeunes car issues de la déprise agricole. Les forêts naturelles de feuillus sont principalement constituées de chênes (pubescent et vert sur les versants calcaires les plus secs, pédonculé dans les vallées), charme, érables, frêne et parfois hêtre au sein des bois frais. Souvent encore assez jeunes, ces forêts sont pour beaucoup liées à la diminution historique des surfaces agricoles qui a laissé l'espace pour un épaississement des haies, et une multiplication des bosquets et taillis nés de l'enfrichement. Ces forêts, et surtout les plus anciennes d'entre elles, constituent un habitat privilégié pour de très nombreuses espèces patrimoniales de plantes, d'insectes, d'oiseaux, et de mammifères, Chauve-souris notamment.

Les milieux forestiers monospécifiques (plantations de pins, de châtaigniers, de peupliers) présentent très



Bacchante, papillon rare et protégé en France, présent ici, inféodé aux bois frais et à leurs lisières



Circaète Jean-Le-Blanc, rapace forestier d'intérêt patrimonial

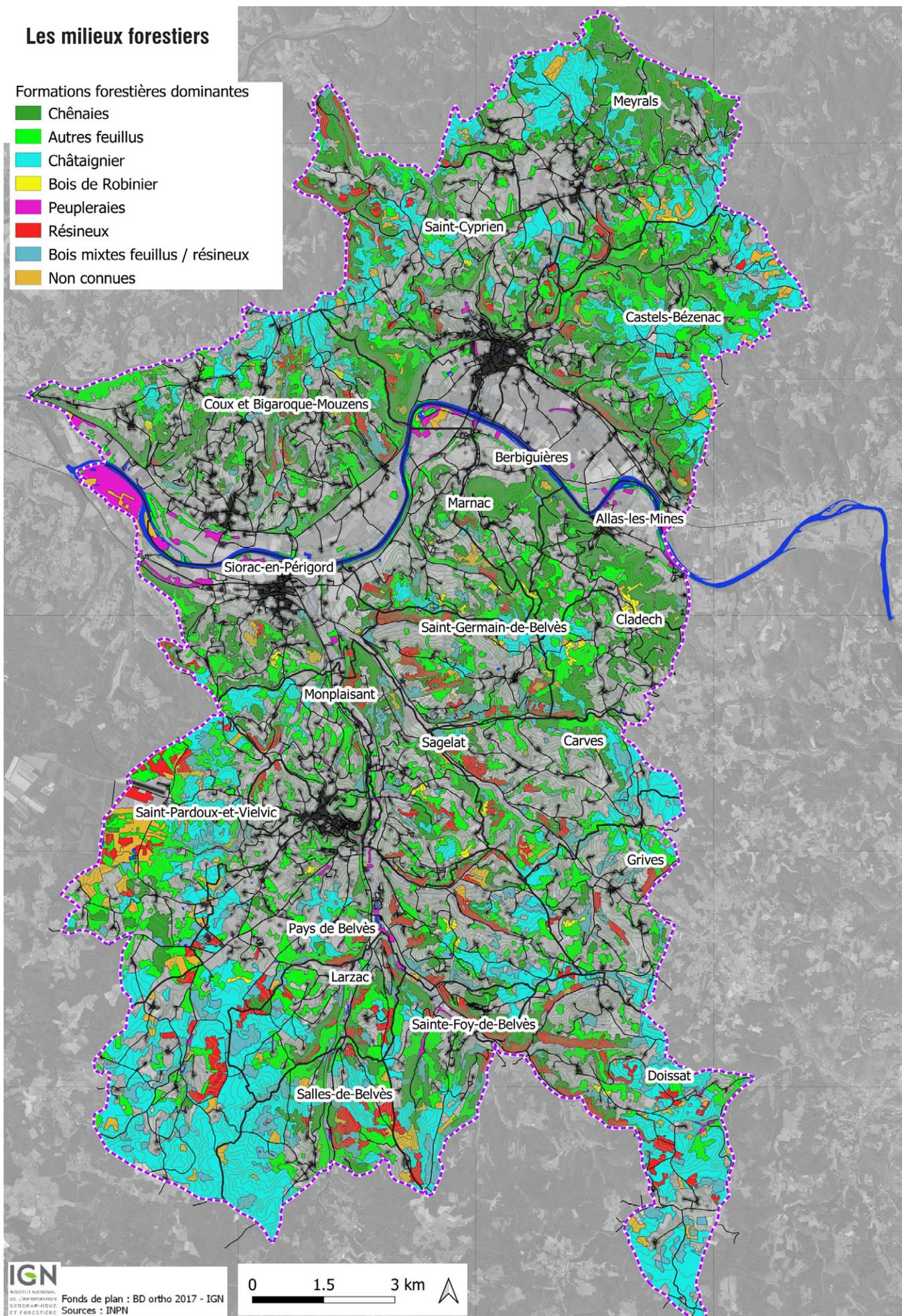


Forêt de ravin de la vallée de la Dordogne exposée au nord-est, à fougère scolopendre et Polystic à frondes soyeuses, Le Raysse (Berbiguières et d'Allas-les-Mines), milieu d'intérêt communautaire prioritaire pour l'Europe ; Circaète Jean-Le-Blanc, rapace forestier d'intérêt patrimonial

Les milieux forestiers

Formations forestières dominantes

- Chênaies
- Autres feuillus
- Châtaignier
- Bois de Robinier
- Peupleraies
- Résineux
- Bois mixtes feuillus / résineux
- Non connues



IGN

Fonds de plan : BD ortho 2017 - IGN
Sources : INPN

0 1.5 3 km



peu d'intérêt écologique : il s'agit de cultures à vocation économique qui occupent une surface de plus en plus importante et constituent une problématique forte en terme de perte de biodiversité, dégradation des sols et des cours d'eau, impact paysager....

LES MILIEUX ROCHEUX

Quelques parois calcaires et grottes sont présentes sur le territoire, en particulier sur les versants de la Dordogne, de la Petite Beune, plus rarement au sein des petites vallées comme celle du ruisseau du Moulant.

Les parois calcaires possèdent une valeur patrimoniale très élevée car elles sont rares au niveau régional. Elles accueillent des plantes pour la plupart très localisées, protégées et/ou menacées au niveau régional : Clypéole, Valériane à trois folioles, Polypode du calcaire, Campanule à feuilles de pêcher... Ce milieu est utilisé pour la reproduction des oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle de rochers), par les mammifères (Genette, Chauves-souris), des gastéropodes. Les falaises possèdent également un intérêt paysager indéniable.

Les grottes sont utilisées par les Chauves-souris cavernicoles pendant tout ou partie de leur cycle de vie, notamment pendant la phase d'hibernation ou de reproduction. Le Minioptère de Schreibers et les rhinolophes, espèces protégées en France et en Europe occupent potentiellement les grottes de ce territoire.



Petit Rhinolophe - F. C. Robiller / naturlichter.de

LA TRAME VERTE ET BLEUE DÉCLINÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

MÉTHODOLOGIE POUR LA DÉCLINAISON DE LA TVB À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Comme le territoire est formé principalement de vallées (la Dordogne et des plus petites) et que les milieux composants les sous-trames de la TVB régionale sont localement fragmentés (pelouses calcaires) mais cependant relativement connectés les uns aux autres, l'idée générale était de créer des réservoirs écologiques en s'appuyant sur la topographie des différents bassins versants / sous-bassins versants en englobant les milieux d'intérêt patrimonial et les habitats servant de corridors écologiques pour la majorité des espèces, qu'elles soient dite « ordinaire » ou d'intérêt patrimonial : cours d'eau et leurs ripisylves, points d'eau, prairies, zones humides, pelouses et landes calcaires, parois rocheuses, grottes, haies, espaces boisés de feuillus indigènes. Sauf si isolés, les espaces urbanisés, les cultures et les forêts plantées exclusivement de résineux ont été écartés au mieux.

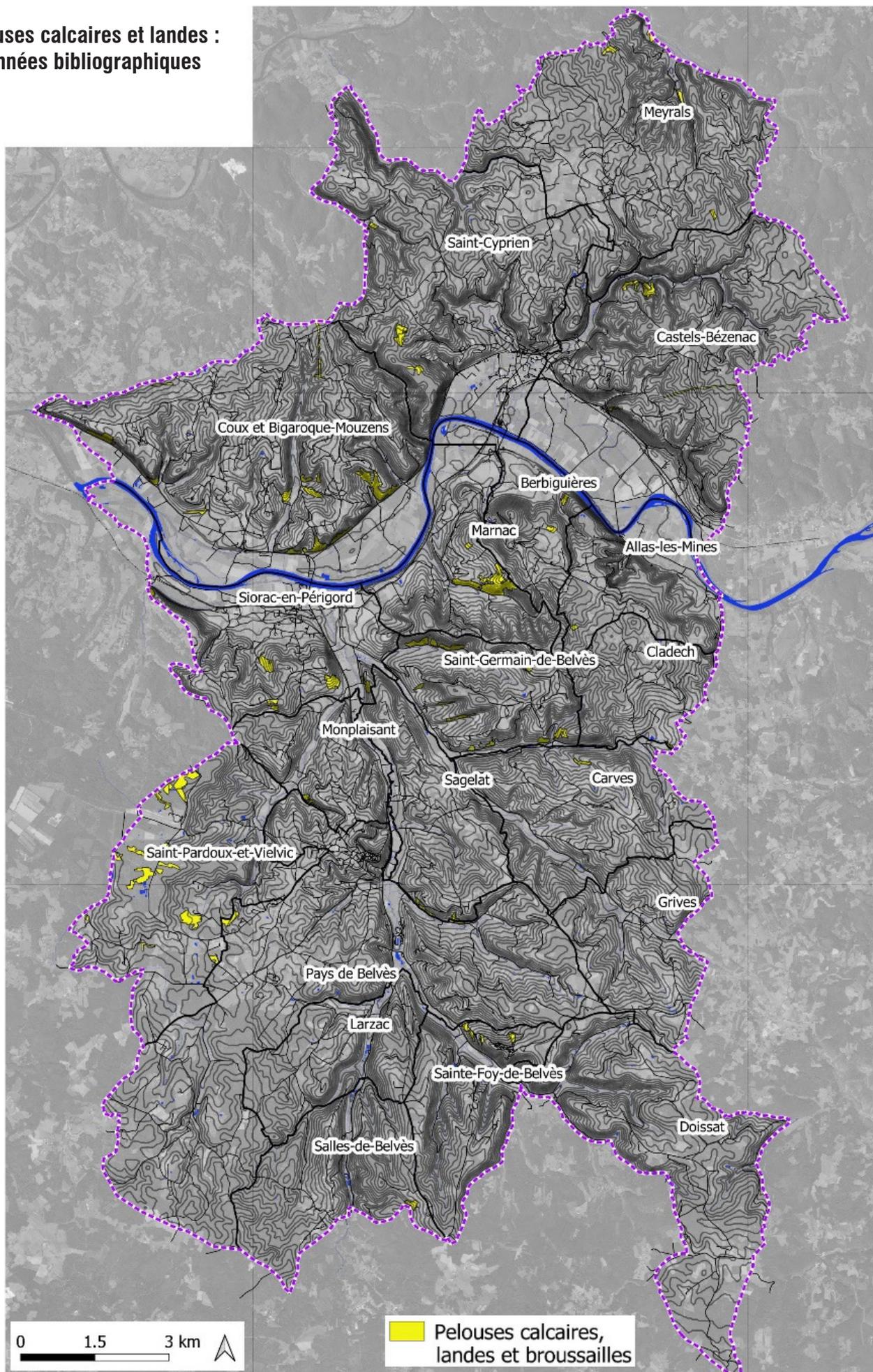
Les données fournies pour élaborer ces réservoirs ne permettaient pas toutes de créer des zonages fins ou de permettre une justification écologique, notamment :

- la cartographie des zones humides potentielles fournie par EPIDOR qui englobe d'une manière générale l'ensemble des lits majeurs du territoire et quelques fois même des versants secs ;
- les données sur les milieux calcaires ouverts à semi-ouverts (POS) étaient pratiquement inexistantes ou comportaient des erreurs (La Bessède est un territoire à dominante acide et ne peut donc pas comporter de pelouses sèches calcicoles) alors que ces habitats revêtent d'un intérêt patrimonial très élevé au niveau régional et local ;
- un certain nombre de parcelles notées en prairie dans le POS sont aujourd'hui cultivées.

Il a donc fallu réaliser un travail conséquent d'analyse et de photo-interprétation sur l'ensemble du territoire. L'exemple des données des pelouses, landes et des pré-bois calcaires avant et après photo-interprétation sont présentés pages suivantes.

30 réservoirs écologiques ont été définis avec cette méthode sur le territoire et sont présentées aux pages d'après.

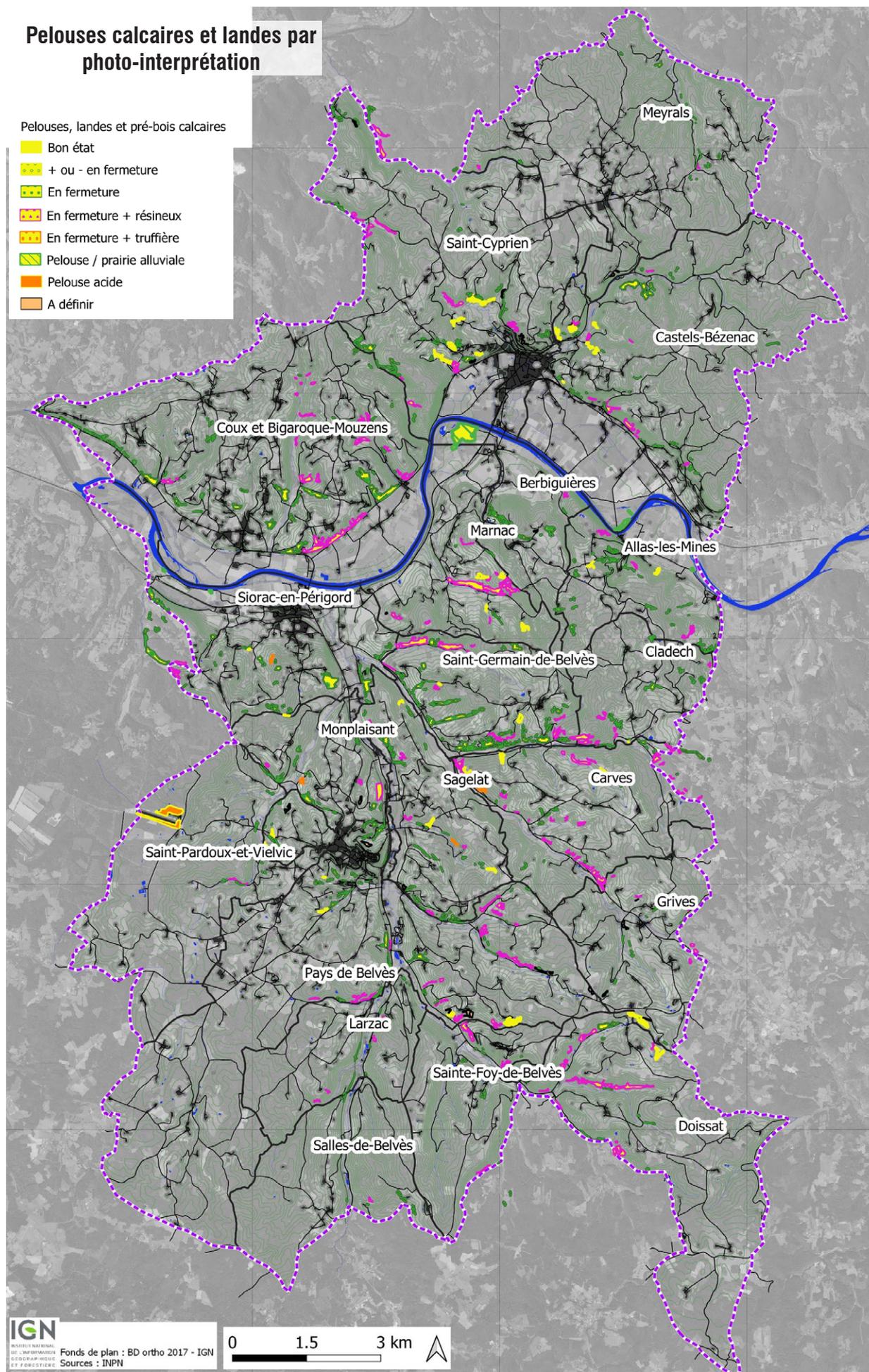
**Pelouses calcaires et landes :
données bibliographiques**



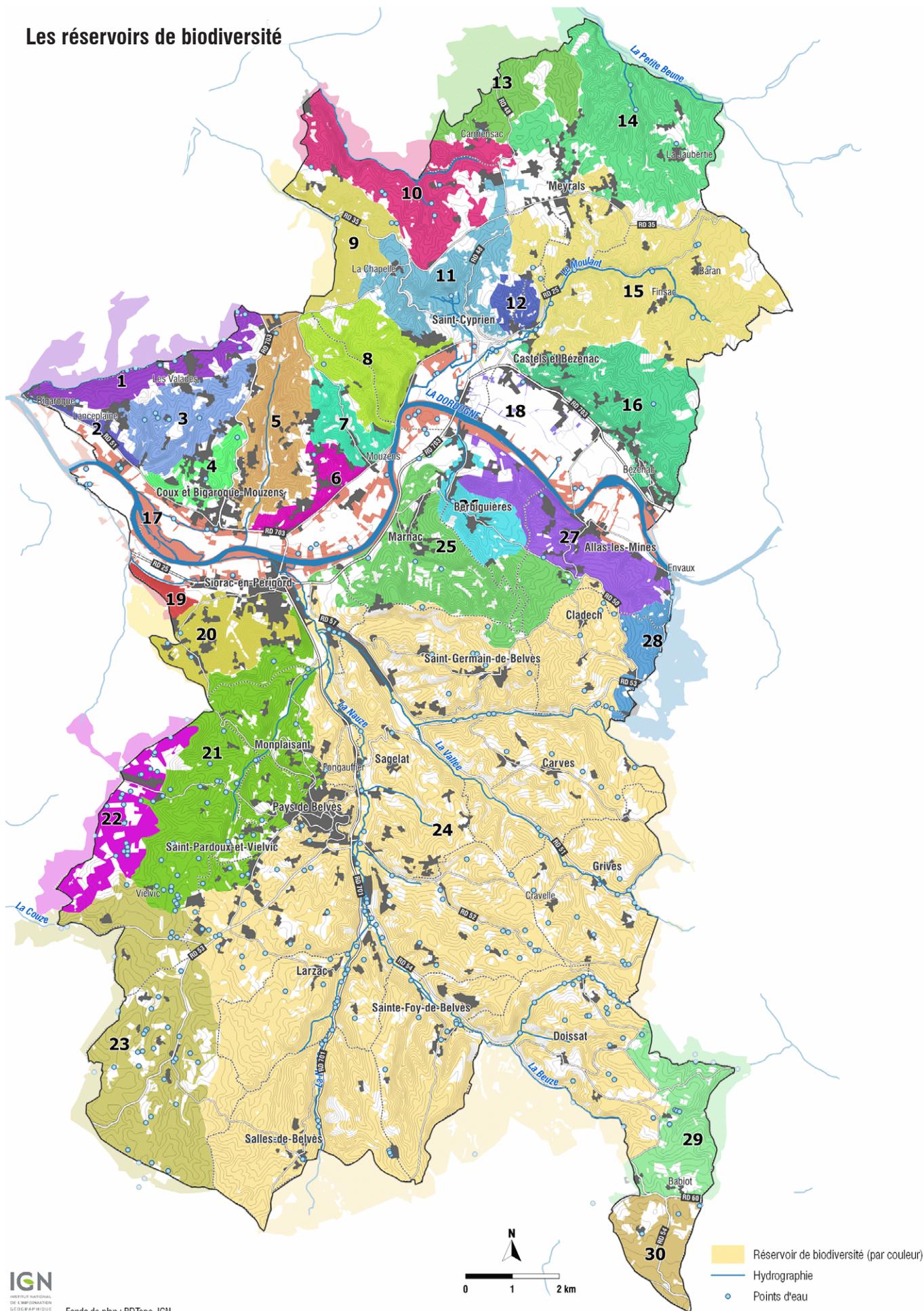
Pelouses calcaires et landes par photo-interprétation

Pelouses, landes et pré-bois calcaires

- Bon état
- + ou - en fermeture
- En fermeture
- En fermeture + résineux
- En fermeture + truffière
- Pelouse / prairie alluviale
- Pelouse acide
- A définir

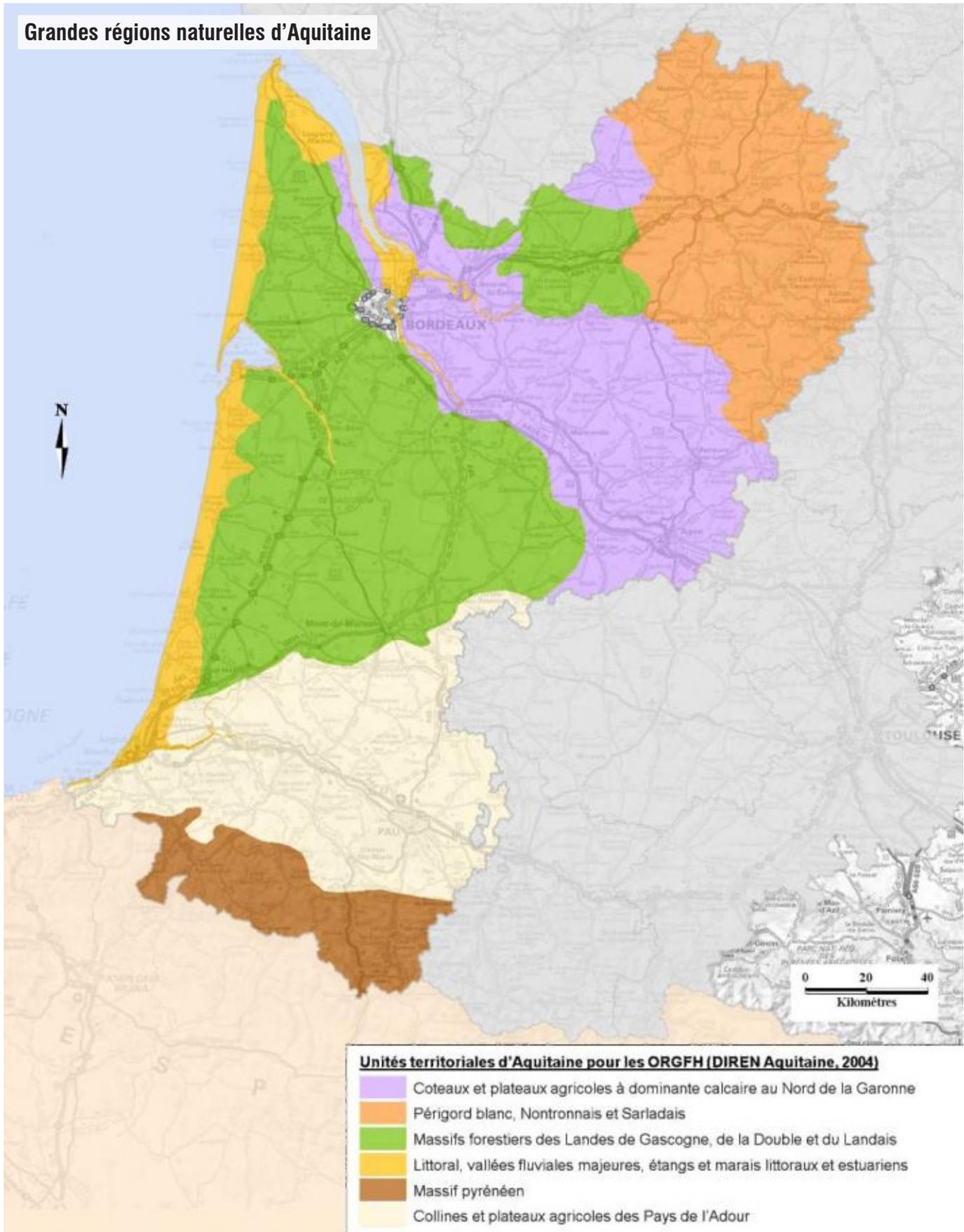


Les réservoirs de biodiversité



N°	Nom	Justification
1	Vallée du ruisseau du Boule	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles
2	Coteaux de la Dordogne 1	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, prairies
3	Vallons du Grand Bos	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, haies, prairies, plans d'eau
4	Coteaux de la Dordogne 2	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, haies, prairies, plan d'eau
5	Vallée du ruisseau d'Aurival	Lit mineur, bois riverains, prairies, pelouses et landes calcaires, haies, bois frais à xérophiles
6	Coteaux de la Dordogne 3	Pelouses et landes calcaires, parois rocheuses, bois xérophiles, prairies
7	Coteaux de la Dordogne 4	Lit mineur, bois riverains, pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, prairies
8	Coteaux de la Dordogne 5	Pelouses et landes calcaires, parois rocheuses, bois xérophiles, bois frais, prairies
9	Vallée amont du ruisseau de Campagne	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles, parois rocheuses, grotte
10	Vallée du ruisseau du Moulinet	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles, parois rocheuses, grotte
11	Vallée du ruisseau de Saint-Cyprien	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles, parois rocheuses, grotte
12	Vallée de Castels	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, parois rocheuses, prairies
13	Vallons et plateaux de Carmensac et de La Couze	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, haies, prairies
14	Vallées des Petites Beunes	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies, marais neutro-alcalins, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles, parois rocheuses, grottes
15	Vallée du ruisseau du Moulant et vallons attenants	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies + ou - humides, pelouses et landes calcaires, bois frais à xérophiles, parois rocheuses
16	Coteaux de la Dordogne 6	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, parois rocheuses, prairies
17	Vallée de la Dordogne	Lit mineur, bois riverains, mégaphorbiaies, prairies / pelouses + ou - alluviales, bois de pente, espèces d'intérêt communautaire (poissons, libellules, Loutré)
18	Réseau hydrographique de la plaine du Garrit	Lit mineur, prairies
19	Versant ombragé de la Dordogne	Bois frais de pente, pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, parois rocheuses, prairies
20	Vallons et plateaux du Perron	Pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, haies, prairies
21	Vallée du ruisseau de Raunel et vallons attenants	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies + ou - humides, pelouses et landes calcaires, haies, bois frais à xérophiles,
22	La Bessède	Cours d'eau, bois riverains, plans d'eau, pelouses et prairies acides + ou - humides, landes, bois
23	Vallée amont du ruisseau de La Couze et Combe de La Capelette	Cours d'eau, bois riverains, plans d'eau, pelouses et prairies acides + ou - humides, landes, bois, haies
24	Bassin des ruisseaux de la Nauze, de La Vallée et de la Beuze	Lit mineur, plans d'eau, bois riverains, prairies + ou - humides, pelouses et landes calcaires à acides, haies, bois frais à xérophiles, parois rocheuses
25	Coteaux de Marnac et vallée du ruisseau des Fontanelles	Lit mineur, plans d'eau, prairies, pelouses et landes calcaires, haies, bois frais à xérophiles, parois rocheuses
26	Vallée de Berbiguières	Lit mineur, prairies, pelouses et landes calcaires, haies, bois frais à xérophiles
27	Versants ombragés de la Dordogne entre le ruisseau de Berbiguières et le ruisseau de l'Antinol	Bois frais de pente, pelouses et landes calcaires, bois xérophiles, haies, parois rocheuses, prairies
28	Vallée du ruisseau de l'Antinol	Lit mineur, plans d'eau, prairies, pelouses et landes calcaires, haies, bois frais à xérophiles
29	Vallées du Merdalou et du Lécadou	Cours d'eau, bois riverains, plans d'eau, pelouses et prairies acides + ou - humides, landes, bois
30	Plateau de La Mothe-Haute	plans d'eau, pelouses et prairies + ou - acides, landes, bois

Grandes régions naturelles d'Aquitaine



Source : Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH) – SRCE Aquitaine, DREAL Aquitaine, 2004

Les réservoirs de biodiversité sont tous plus ou moins connectés entre eux et possèdent globalement un état écologique bon à très bon, sauf :

- le plateau de Mayrals et de Saint-Cyprien, entre les réservoirs 10, 11, 14, et 15, en mauvais état écologique (cultures intensives, urbanisation, enrésinement) ;
- la vallée du ruisseau de Saint-Cyprien, en mauvais état à l'aval (urbanisation, enrésinement des coteaux, cultures et plantations de noyer sur les plateaux), bon ailleurs ;
- les coteaux de la Dordogne entre Luziers et Bézenac et aux alentours de Mouzens, en état mauvais (urbanisation et enrésinement des coteaux) ;
- le lit majeur de la vallée de la Dordogne et plaine du Garrit, en mauvais état écologique (cultures intensives, plantation de peupliers, urbanisation) ;
- la Bessède, en mauvais état écologique (fort enrésinement) ;
- le bassin des ruisseaux de la Nauze, de La Vallée et de la Beuze, en état mauvais à bon selon les secteurs (cultures intensives, urbanisation, enrésinement des coteaux).

SRCE D'AQUITAINE

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Aquitaine (SRCE Aquitaine aujourd'hui intégré au SRADDET) a subdivisé l'ex région Aquitaine en six grandes régions naturelles. Le territoire du PLUi se localise au sein de l'unité « Périgord blanc, du Nontronnais et du Sarladais », qui s'étend sur environ 7000 km².

DESCRIPTION

(source : SRCE Aquitaine)

Ce secteur se caractérise par une occupation des sols principalement forestière (56,4 % de la surface totale). Elle comprend une grande partie du département de la Dordogne à l'exception du Ribéracois et du Bergeracois, à vocation agricole, ainsi que la Double et le Landais rattachés à l'unité territoriale forestière des Landes de Gascogne. S'y rajoute la région naturelle « pays des bois » ou « Fumélois » située en Lot et Garonne.

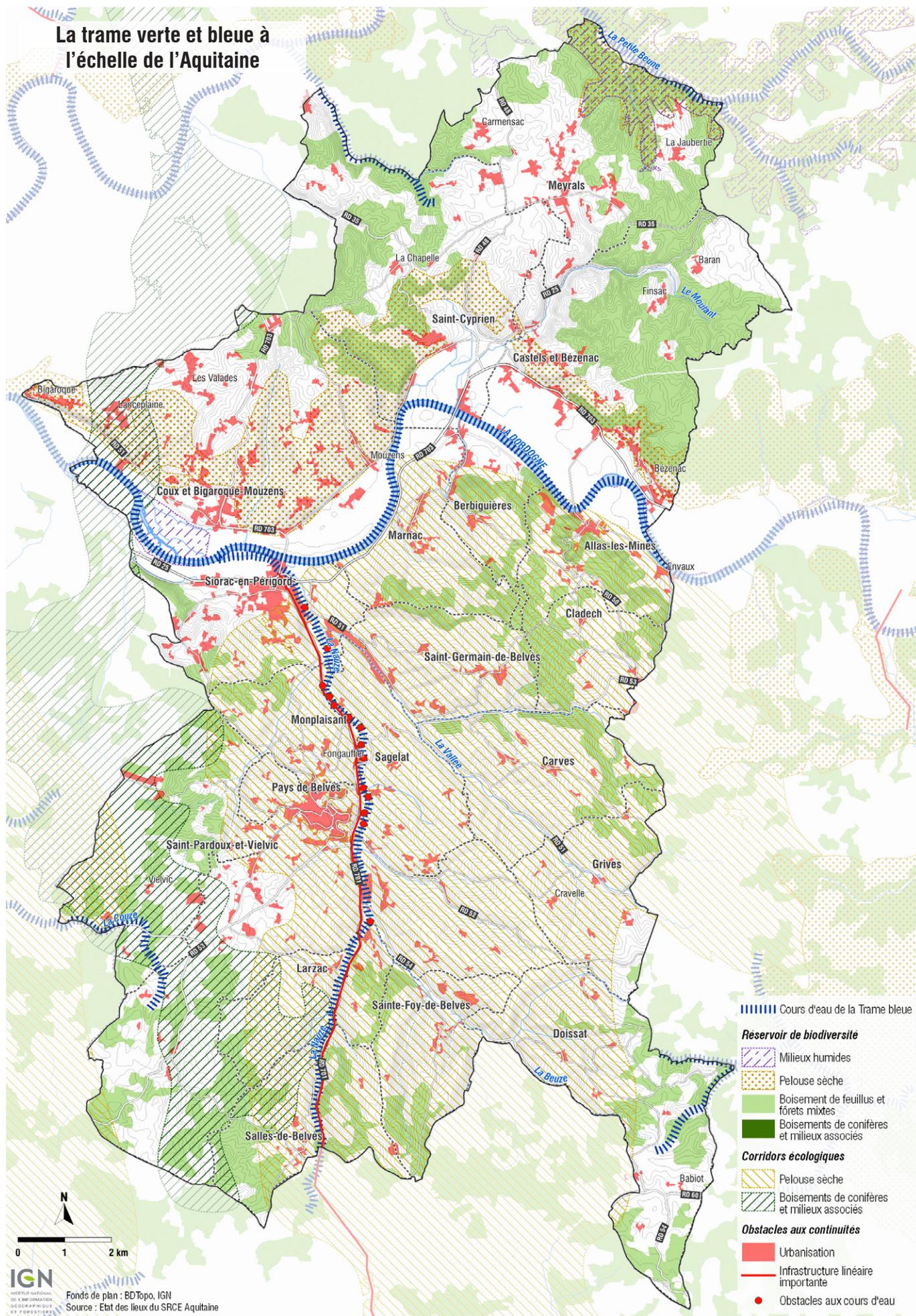
La densité d'habitats est faible, et le tourisme vert représente une part importante de l'économie locale. La pratique de sports de pleine nature se généralise, la fréquentation se concentrant sur les vallées de la Dordogne, de la Vézère, et sur le Sarladais. La densité d'habitats demeure faible même si l'on assiste depuis quelques années à un essor de l'urbanisation qui concerne plus spécifiquement les vallées, les couronnes urbaines, mais aussi les espaces ruraux notamment le secteur touristique du Périgord Noir.

L'extrémité nord de la région se différencie du reste de la grande région naturelle : implantée sur les terrains cristallins de la marge sud-ouest du massif central, elle est occupée par la plus vaste châtaigneraie d'Europe, et un maillage de prairies incluant des prairies humides et para-tourbeuses abritant des espèces rares. Elle est parcourue par un réseau hydrographique très dense, composé de rivières aux eaux vives dont l'une abrite la plus importante population française de Moules perlières.

Ce secteur est marqué par la prédominance d'une matrice forestière diversifiée et hétérogène pour des raisons géologiques, climatiques, topographiques et historiques.

Cependant, une banalisation des peuplements s'est opérée et le taillis de châtaigniers (ou de chênes) sous futaie plus ou moins dense de résineux et de feuillus,

La trame verte et bleue à l'échelle de l'Aquitaine



constitue aujourd'hui le type le plus courant. L'extension de la forêt et la banalisation des peuplements ont ainsi entraîné une réduction de la biodiversité et une simplification paysagère.

Cette fermeture résultant de l'évolution socio-économique s'est souvent produite aux détriments d'espaces marginaux peu productifs et délaissés par leurs gestionnaires (zones humides, pelouses sèches et landes) entraînant la diminution des espèces inféodées à ces milieux, ressources de biodiversité, au profit d'espèces plus communes des milieux tempérés (espèces forestières et de lisières).

D'une manière générale, l'agriculture se caractérise par sa diversité, basée sur un fond de polyculture et d'élevage. Les prairies permanentes et l'élevage sont très présents dans la partie nord-est de la Dordogne (Nontronnais). Mais la diminution des surfaces cultivées et pâturées touche principalement les secteurs les moins productifs et les zones de pente. A contrario, les surfaces de grandes cultures tendent à augmenter et à se concentrer dans les grandes vallées. La mosaïque de milieux favorise la présence d'une faune diversifiée. Le nord du Périgord ou « Périgord Cristallin » est situé sur un socle cristallin (granites et gneiss). Il ne présente pas les mêmes caractéristiques pédologiques, de reliefs, écologiques et climatiques que le reste de la région naturelle. Il est apparenté aux secteurs limitrophes du Limousin. Il comprend des mosaïques d'habitats (calcaire, serpentine, cristallin...) (type marqueterie) et permet la présence d'espèces originales. La part des surfaces en herbe au sein de la SAU sur la partie cristalline du Nord Dordogne est proche de 80 % (plutôt 40% ailleurs). Les paysages de cette partie nord cristalline, dominés par un maillage de forêt et prairies, présentent notamment une bonne densité d'espèces sensibles comme la Chevêche, la Huppe fasciée, le Petit Rhinolophe, le Lucane cerf-volant...

MILIEUX CARACTÉRISTIQUES

La forêt : L'intérêt écologique de ces forêts résulte de la diversité des peuplements forestiers (offrant une diversité de niches écologiques pour la faune) et de son organisation en massifs juxtaposés à des zones agropastorales. Cette complémentarité de milieux est très favorable à la nidification d'une avifaune particulière (Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Autour des palombes...) et à une faune chiroptérologique (Chauve-souris) abondante et diversifiée.

Les cours d'eau et milieux humides : évolution corrélée à l'évolution des pratiques agricoles appliquées aux espaces adjacents. La dégradation et la disparition des milieux humides ouverts sont dues soit à l'abandon des espaces agricoles délaissés par la modernisation agricole en raison de leur difficulté d'accès, engendrant dans la plupart des cas la fermeture progressive des fonds de petits vallons ou vallées, soit à un changement d'affectation des sols vers la culture du maïs dans les vallées les plus larges. En tête de bassin, existe un réseau hydrographique dense, composé pour plus de 80 % de son linéaire de petits cours d'eau (rangs 1 et 2). Ces rivières aux eaux vives subissent comme principale dégradation des perturbations hydromorphologiques dues à la présence de très nombreux seuils et plans d'eau en travers des cours d'eau.

Les milieux rupestres et milieux souterrains : abritent une vie limitée, mais très spécialisée. Il s'agit notamment de lieux de repos et de reproduction pour de nombreuses espèces de Chiroptères. Les espèces fréquentant ces milieux se révèlent très sensibles au dérangement, notamment pendant certaines périodes d'hibernation ou de reproduction. Les milieux rupestres des vallées de la Vézère et de la Dordogne abritent deux espèces de rapaces nicheurs (Faucon pèlerin et Grand-duc d'Europe) que l'on ne retrouve ensuite qu'au niveau du massif pyrénéen. C'est également le cas pour l'Hirondelle de rochers ou le Martinet à ventre blanc.

Les coteaux et causses calcaires thermophiles : plateaux calcaires à sols superficiels et secs. Les zones les plus sèches présentent une végétation méditerranéenne. L'agriculture ne s'y est pas développée, tout au plus ces milieux font-ils l'objet d'un pâturage extensif. La pelouse sèche accueille une faune particulière, riche en Invertébrés. Le cheptel ovin diminuant, et le pâturage étant en perte de vitesse sur le territoire, certaines de ces pelouses ne sont plus entretenues et s'enfrichent.

QUELQUES ESPÈCES ANIMALES PRÉSENTES

Grands massifs forestiers : espèces forestières en général : Genette, Martre, Chat forestier (exceptionnel : une unique donnée connue), Circaète Jean-Le-Blanc, Autour des palombes, Aigle botté, Pigeon ramier, Bécasse des bois, Engoulevent d'Europe, Sonneur à ventre jaune ; entomofaune xylophage, Chiroptères (Barbastelle et Oreillards), cortège des Pics (Pic noir, Pic mar).

Causses calcaires : cortège d'Insectes particuliers : Orthoptères, Lépidoptères (Azuré du serpolet, Laineuse du prunellier, Damier de la Succise)..., ensemble des reptiles fréquentant ces milieux et en particulier le Lézard ocellé, le Lézard vert, la Coronelle girondine, cortège d'Oiseaux incluant des Passereaux rares à affinités méditerranéennes (Fauvette passerinette, Alouette lulu), la Perdrix rouge...

Grottes et falaises : Chiroptères (Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers), Coléoptères cavernicoles, Grands Rapaces rupestres (Faucon pèlerin et Hibou grand-duc), Hirondelle de rochers, Martinet à ventre blanc.

Cours d'eau : Moule perlière, Écrevisse à pattes blanches, Cuivré des marais, Odonates (Agrion de Mercure, Cordulie à corps fin, Cordulie splendide).

TRAME VERTE ET BLEUE EN AQUITAINE

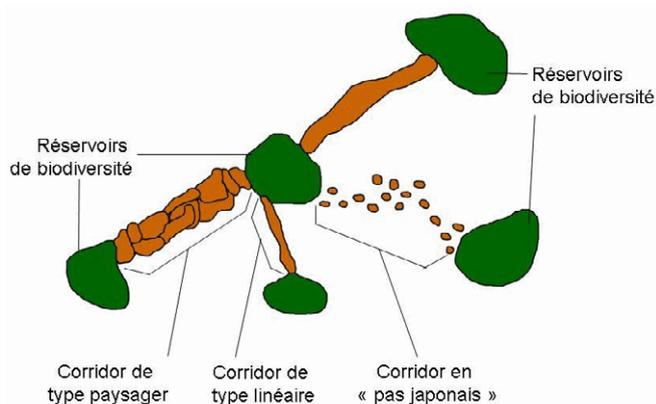
La Trame verte et bleue, réseau écologique formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées au travers de démarches de planification ou de projet à chaque échelle territoriale pertinente, est un outil d'aménagement durable du territoire. Elle répond au besoin de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques afin de permettre aux milieux naturels d'être en lien fonctionnel et aux espèces de circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... c'est-à-dire d'assurer durablement leur survie.

Ces continuités écologiques sont constituées de réservoirs de biodiversité : zones vitales riches en biodiversité, et de corridors écologiques qui les relient.

Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Un réservoir de biodiversité peut être isolé des autres continuités de la Trame verte et bleue lorsque les exigences particulières de la conservation de la biodiversité ou la nécessité d'éviter la propagation de maladies végétales ou animales le justifient. (Source : Chapitre II du décret 27/12/2012, article R.341-19 II).

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers (Source : Chapitre II du décret 27/12/2012, article R.341-19 III).

Continuités écologiques de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors écologiques (Allag-Dhuisme et al., 2010a)



Continuités écologiques de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors écologiques (Allag-Dhuisme et al., 2010a)

SOUS-TRAMES D'AQUITAINE PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE DU PLU

Le découpage de la région et des zones limitrophes (20 km pour les régions françaises et 5 km pour l'Espagne) en sous-trames permet de rendre compte des grands types de milieux naturels ou semi-naturels présents.

Le choix des sous-trames prend notamment en compte la classification du territoire aquitain en grandes régions naturelles telle que proposée dans les Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH).

Compte-tenu des spécificités de la région Aquitaine, 8 sous-trames ont été identifiées. Elles se rattachent chacune aux milieux définis dans les orientations nationales, conformément au code de l'environnement (article R.371-27) qui précise que les réservoirs de biodiversité et corridors doivent se rattacher à l'une des sous-trames suivant les milieux définis au niveau national.

8 sous-trames en Aquitaine	Sous-trames nationales				
	Milieux boisés	Milieux ouverts	Milieux humides	Cours d'eau	Milieux littoraux, pour les régions littorales
Boisements de feuillus et forêts mixtes	X		X		
Boisements de conifères et milieux associés	X				
Milieux ouverts et semi-ouverts		X			
Systèmes bocagers		X	X		
Milieux rocheux d'altitude		X			
Milieux humides	X		X		
Cours d'eau				X	
Milieux côtiers : dunaires et rocheux					X

Correspondance entre sous-trames nationales et les sous-trames d'Aquitaine (Source : état des lieu SRCE Aquitaine)

La sous-trame des systèmes bocagers a une double correspondance dans les sous-trames nationales : milieux ouverts ou milieux humides en fonction du caractère humide ou non des milieux qui la constituent.

La différenciation des milieux boisés en deux sous-trames distinctes se justifie par la présence importante des boisements de conifères, notamment dans le Massif landais, et des particularités de ces formations : leur exploitation et les rotations des parcelles créent une mosaïque de milieux au sein d'entités peu fragmentées, ce qui est favorable aux déplacements de certaines espèces.

Les boisements humides (ripisylves) figurent à la fois dans les milieux boisés et les milieux humides.

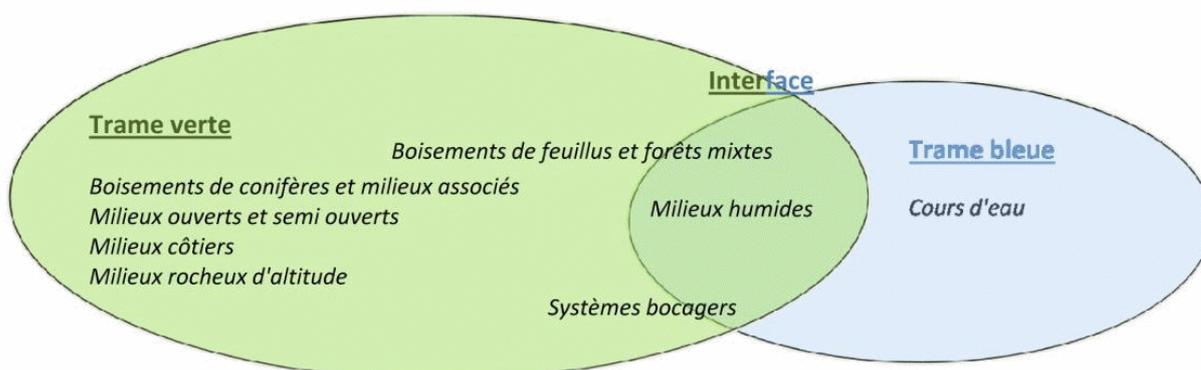
La figure ci-dessous précise la contribution de ces sous-trames régionales à la définition de la Trame verte et bleue régionale.

Milieux ouverts et semi-ouverts

Cette sous-trame est relativement hétérogène. Elle comprend les pelouses et pâturages naturels (y compris ceux situés en altitude), les landes et milieux assimilés, les systèmes culturaux parcellaires et complexes, les vergers, les vignobles et les territoires principalement occupés par l'agriculture avec présence de végétation naturelle importante.

Les milieux ouverts et semi-ouverts sont souvent liés au développement de l'agriculture et ont besoin du maintien de pratiques de fauche ou de pâturage pour se maintenir.

Les milieux les plus riches pour la biodiversité sont les pelouses sèches et les landes qui présentent une faune et une flore diversifiées et caractéristiques et dont les surfaces d'habitats diminuent fortement dans les régions agricoles où la déprise agricole est présente.



Source : état des lieu SRCE Aquitaine

Les pelouses sèches et landes abandonnées d'activité et situées, dans la plupart des cas, sur des topographies accidentées se ferment progressivement par la colonisation d'une végétation arbustive spontanée. Pour les pelouses calcaires, enjeu de biodiversité majeur en Aquitaine, les données CLC 2006 ne sont pas assez fines pour identifier ces milieux, souvent composés de parcelles de taille réduite, imbriquées dans une mosaïque de milieux semi-ouverts ou même boisés. Elles ont donc été complétées par la couche du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine d'inventaires des pelouses sèches.

Milieux bocagers

Cette sous-trame comprend les principaux ensembles prairiaux en Aquitaine, assez vastes pour être identifiés dans la couche d'occupation du sol Corine Land Cover 2006 et associés à un maillage important de haies sur la base de la couche BD Topo couche végétation (haies). Sont également inclus les secteurs de marais maritimes et intérieurs.

Boisements de feuillus et forêts mixtes

Sont pris en compte dans cette sous-trame les boisements purs de feuillus et les boisements mixtes dominés par les feuillus.

Ils comprennent notamment les boisements rivulaires et alluviaux, les hêtraies de montagne, les chênaies-châtaigneraies du Périgord, les chênaies et chênaies-charmaies de plaine...

- L'organisation continue et souvent interconnectée des grands massifs, la qualité des massifs forestiers feuillus de la Dordogne, des Pyrénées Atlantiques et des Landes et les zones humides associées (lagunes et ripisylves des cours d'eau) participent à la richesse écologique des forêts d'Aquitaine ;
- La qualité des massifs de feuillus se traduit à travers la diversité des peuplements forestiers, la mosaïque d'habitats naturels forestiers et l'existence de véritables réserves forestières parfois anciennes. Ils constituent souvent les derniers refuges d'espèces rares ou menacées au niveau régional, national ou européen de divers groupes faunistiques et floristiques.

Milieux humides

Cette sous-trame regroupe tous les types de milieux humides : marais maritimes, marais doux, prairies humides des lits majeurs de cours d'eau, plans d'eau et milieux rivulaires associés, lagunes du massif des Landes de Gascogne, landes humides, boisements humides...

La région Aquitaine, située en aval du bassin Adour-Garonne, est marquée par la diversité de son réseau hydrographique et une forte présence de zones humides dont les surfaces sont en régression.

Les zones humides accueillent une grande diversité d'espèces végétales et animales (libellules, papillons, mammifères semi-aquatiques, reptiles et amphibiens inféodés à certains de ces milieux entre autres) spécifiques et jouent un rôle primordial dans la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Cours d'eau

Cette sous-trame regroupe les cours et voies d'eau classés ainsi que les plans d'eau.

LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ EN AQUITAINE

Principes d'identification des réservoirs de biodiversité

L'article R.371-19-II du Code de l'environnement précise que les réservoirs de biodiversité sont des « espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante ». Ils peuvent « abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations ».

Cette définition conduit à intégrer dans les réservoirs de biodiversité les zonages de protection et d'inventaire relatifs à la faune et la flore, que ce soit en totalité ou en partie selon leurs enjeux au regard des continuités écologiques régionales.

Cependant, l'approche liée à la notion de Trame verte et bleue ne vise pas à traiter seulement des espèces menacées ou rares et bénéficiant à ce titre de zonages d'inventaires ou de protection. Elle a au contraire comme objectif de s'appuyer sur la nature qualifiée « d'ordinaire », qui abrite des espèces plus communes

et est un support indispensable pour le maintien de la biodiversité. De plus, en Aquitaine, la connaissance des espèces et leurs habitats reste encore en partie lacunaire, même sur des espèces patrimoniales ou menacées.

Aussi, le choix a été fait dans le cadre du SRCE d'Aquitaine de s'appuyer, en complément des zonages précités, sur une modélisation basée sur les théories de l'écologie du paysage à partir de données cartographiques d'occupation du sol.

Cette modélisation a permis d'identifier des espaces disposant d'un fort potentiel écologique, qui ont été soumis à l'avis d'experts et confrontés aux zonages d'inventaires et de protection et aux diverses sources mobilisables. Elle n'a pas été utilisée pour toutes les sous-trames. Elle a été adaptée en fonction de la pertinence des données d'occupation du sol pour les sous-trames concernées.

L'identification des réservoirs de biodiversité du SRCE a donc reposé sur des zonages d'inventaires ou de protection, pris en tout ou partie, complétés dans certains cas par des inventaires fournis par des structures partenaires (Conseils généraux, associations naturalistes, Parcs naturels régionaux...) et par des espaces à fort potentiel écologique issus de la modélisation. Elle a aussi été complétée ponctuellement par des ajouts non directement liés aux éléments précités et relatifs à des territoires dont l'intérêt écologique au niveau régional, au regard notamment de leur faible fragmentation, a fait l'objet d'un consensus dans le cadre de la concertation liées à l'élaboration du SRCE.

Les sources liées aux inventaires et aux protections, à la modélisation et aux dires d'expert ne sont pas forcément exclusives les unes des autres : un nombre important de réservoirs de biodiversité est ainsi constitué de zones provenant de plusieurs de ces sources, dans des proportions qui peuvent largement différer.

Réservoirs de biodiversité présents sur le territoire du PLUi

Pelouses sèches

Dix-sept réservoirs de biodiversité de secteurs denses en pelouses sèches à l'échelle régionale ont été identifiés, dont quatorze situés au nord de Villeneuve-sur-Lot (en Dordogne essentiellement), sur des secteurs à sols superficiels et secs sur lesquels l'agriculture ne s'est pas développée, en dehors parfois de la mise en place d'un pâturage extensif. Les zones les plus sèches présentent une végétation méditerranéenne de pelouses, landes à genévrier ou forêts de chênes pubescents rabougris et d'érables.

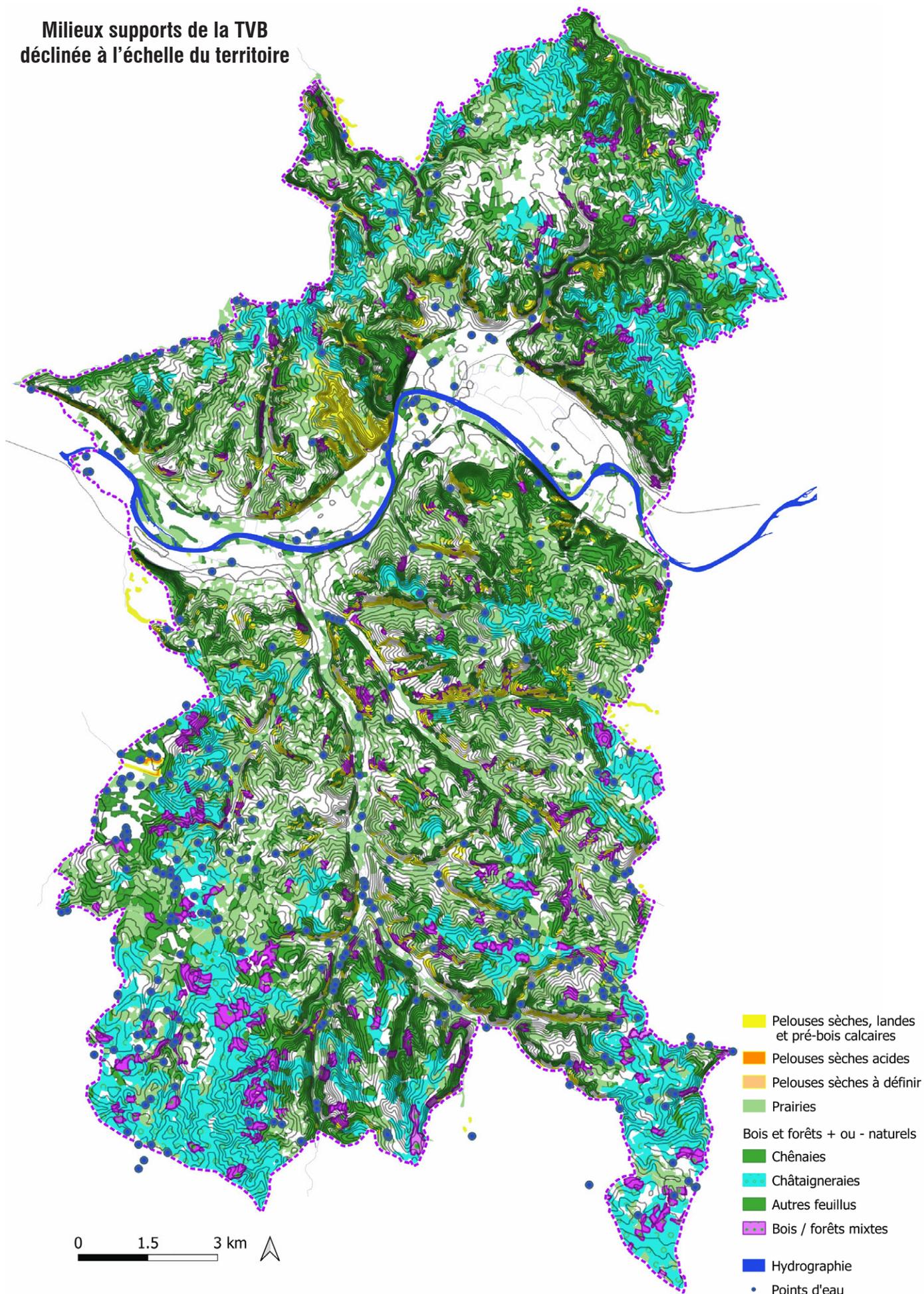
Compte-tenu de l'organisation en mosaïque de ces milieux, de petite taille et disséminés au sein d'espaces boisés, le périmètre de ces réservoirs de biodiversité est basé sur une enveloppe, comprenant une densité de pelouses sèches considérées comme forte à l'échelle régionale. Au sein de cette enveloppe, la part des pelouses sèches qui sont en forte régression et pour beaucoup d'entre elles en voie de fermeture du fait de l'absence d'entretien, reste faible. L'enjeu de la préservation est cependant majeur. La prise en compte de ces milieux dans les démarches locales devra intégrer cet aspect.

Les contours des corridors écologiques sont basés sur une analyse des milieux présentant un fort potentiel thermophile et ouvert (se référer pour plus de détails à la méthode décrite dans la partie sur les modalités d'identification des éléments de la Trame verte et bleue), correspondant aux secteurs les plus perméables. Il sera nécessaire dans les démarches locales, de vérifier la pertinence de ces corridors potentiels et d'en préciser ou amender les contours, le cas échéant.

Boisements feuillus et forêts mixtes

Les réservoirs de biodiversité et les corridors de cette sous-trame identifiés à l'échelle régionale reflètent la présence plus ou forte des boisements de feuillus et de forêts mixtes au sein du territoire aquitain. Il convient de noter la difficulté de prendre en compte dans la Trame verte et bleue la mosaïque de boisements de petite taille située dans les régions à dominante agricole du Nord de la Garonne et de l'Adour. Le besoin de compléments dans les démarches locales sera particulièrement important pour affiner et compléter le réseau écologique de cette sous-trame.

Milieus supports de la TVB déclinée à l'échelle du territoire



Un réservoir de biodiversité « Arc forestier du Périgord » est identifié pour la Dordogne, avec un caractère interrégional vers les régions limitrophes. De superficie importante, il caractérise la prédominance d'une matrice forestière diversifiée et hétérogène pour des raisons géologiques, climatiques, topographiques et historiques.

Les milieux humides

Les continuités écologiques retenues au titre de la sous-trame des milieux humides comprennent plusieurs grands types. Il est à noter que ces milieux sont généralement de petite taille et situés en mosaïque avec d'autres milieux, notamment forestiers, d'où la délimitation de périmètres élargis qui traduisent un enjeu lié à la préservation ou à la remise en bon état de ces milieux et ne signifient pas la présence exclusive de ces milieux naturels en leur sein mais l'attention à leur consacrer à l'échelle régionale.

Certains de ces milieux, comme ceux présents sur le territoire du PLUi sont liés au réseau hydrographique (vallée de la Dordogne, vallées des Beunes) et ont été retenus comme réservoirs de biodiversité ou corridors écologiques. Ils correspondent à des secteurs dont la densité de ces milieux a conduit à les considérer comme d'intérêt régional, voire suprarégional.

Les sites Natura 2000 dont beaucoup ont été désignés pour les milieux humides, ont servi avec les zonages obligatoires et d'autres éléments comme la modélisation et des données de connaissance complémentaires, à définir les réservoirs de biodiversité de cette sous-trame.

Les milieux humides connexes aux cours d'eau concernent notamment les bras morts de rivière, les prairies humides, les mégaphorbiaies, les cariçaies, les landes humides, les forêts riveraines ou ripisylves qui abritent des milieux frais et confinés.

Le réseau hydrographique (milieux aquatiques stricts)

Les cours d'eau qui sont à la fois réservoirs de biodiversité et corridors écologiques correspondent aux éléments suivants qui s'appuient sur les politiques sectorielles de l'eau (classement des cours d'eau, SDAGE) :

- une liste de cours d'eau dite « liste 1 » dont l'objectif est la préservation des cours d'eau à caractère « patrimonial » sur lesquels il sera interdit de construire de nouveaux ouvrages faisant obstacle à la continuité ;

- une liste de cours d'eau dite « liste 2 » comprenant des rivières ou canaux nécessitant une restauration des milieux en intervenant sur les ouvrages existants pour rétablir la continuité écologique dans les 5 ans suivant l'arrêté de classement (soit d'ici 2018) ;
- un complément sous la forme des tronçons de cours d'eau issus des zonages environnementaux du SDAGE, non repris dans les listes ci-dessus dont ils ont constitué la base.

LES ÉLÉMENTS FRAGMENTANT LA TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE

La fragmentation d'un espace naturel est susceptible de réduire le potentiel de biodiversité des ensembles continus d'espaces naturels. Elle est la conséquence de deux grands types de phénomènes conjugués :

- la diminution de la superficie de cet espace : consommation d'espaces, artificialisation d'espaces, diminution de la fonctionnalité d'un espace... ;
- l'isolement de cet espace : découpage par des éléments infranchissables, linéaires (réseau routier, ferroviaire, cours d'eau) ou surfaciques (tissu urbain dense, milieu naturel défavorable...).

Les éléments « semi-naturels » aux continuités écologiques qui peuvent constituer des freins aux déplacements de certaines espèces sont également des lieux de vie et de corridors écologiques pour d'autres espèces, n'ont pas été considérés à l'échelle régionale comme fragmentant.

Pour mémoire, ces éléments qui isolent, pour un certain nombre d'espèces de cortèges bien définis, des fragments de territoires entre eux sont les principaux cours d'eau de la région d'une part, et des vastes entités homogènes non favorables à l'accueil de certains cortèges d'espèces.

L'estuaire et les principaux cours d'eau aquitains (Garonne, Dordogne, Adour) peuvent à l'échelle régionale constituer des obstacles linéaires pour un nombre élevé d'espèces terrestres, à l'exception des espèces volantes (oiseaux, chiroptères, insectes volants) et des espèces de grande taille à forte capacité de nage et de déplacement (grands mammifères).

Le massif des Landes de Gascogne, vaste massif boisé homogène occupant l'ouest et le centre de l'Aquitaine, constitue une barrière naturelle à l'échelle de la région. Il est probable que les connexions nord-sud de la région, pour les espèces des cortèges des milieux

ouverts, bocagers, et dans une moindre mesure des milieux boisés feuillus, soient largement limitées par cette entité boisée.

Les plaines et coteaux agricoles du nord de la Garonne (plaines et coteaux calcaires de l'entre-deux-mers, du Lot-et-Garonne et du sud Dordogne), conjugués à la présence des cours de la Garonne au sud (doublé du canal latéral) et de la Dordogne au nord, constituent probablement une barrière naturelle. Il est probable que les connexions entre le nord Dordogne et les Landes/Pyrénées-Atlantiques, pour les espèces des cortèges des milieux boisés et humides notamment, soient limitées par cette vaste zone ouverte et cultivée.

Les éléments fragmentants pris en compte sont d'une part les infrastructures linéaires de transport et les zones urbanisées qui, croisées avec les éléments de la Trame verte et bleue permettent d'identifier les points ou zones de conflit potentiels ou avérés, et d'autre part les obstacles aux continuités aquatiques. Ces éléments sont ceux qui sont demandés au titre des prescriptions cartographiques fixées par les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

La fragmentation liée aux infrastructures linéaires de transport

Au niveau régional, les infrastructures linéaires de transport principales retenues comme

fragmentantes sont les autoroutes et les liaisons régionales dont le trafic est supérieur à 5000 véhicules par jour ainsi que les lignes LGV et les voies ferrées électrifiées.

Les autoroutes restent, à l'échelle régionale, les éléments linéaires les plus fragmentants.

La fragmentation liée à l'urbanisation

Les secteurs bâtis présents dans le module Route500 de la BD Carto de l'Institut Géographique National (IGN) ont été retenus pour représenter les zones urbanisées au 1/100.000ème et leurs impacts sur les continuités écologiques.

La région Aquitaine est particulièrement concernée par le développement de l'urbanisation.

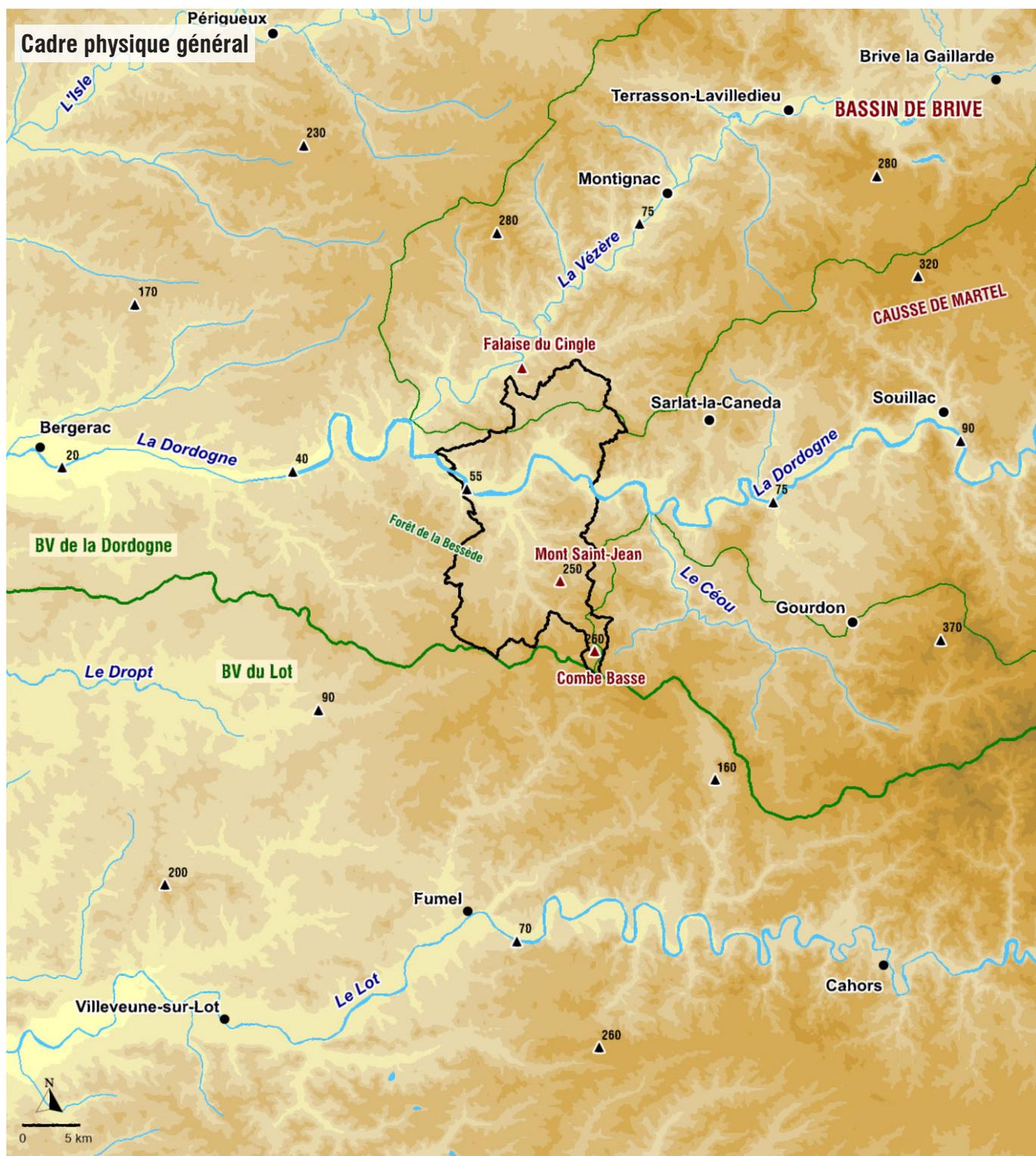
Les obstacles au franchissement des cours d'eau

Concernant les cours d'eau, la présence de nombreux ouvrages (hydroélectricité, irrigation, moulin, stabilisation de pont...) et leur mauvaise gestion entravent la libre circulation et limitent l'accès à des zones indispensables à l'accomplissement des cycles biologiques et la bonne croissance des individus (frayères des têtes de bassins versants, en particulier) :

- les poissons migrateurs (Saumon, Lamproie marine, Aloses, Anguille,...) ne peuvent plus que partiellement circuler, bloqués en aval ou en amont des retenues ou voient, tout du moins, leur cycle de migration fortement perturbé ;
- les barrages et seuils concentrent les pollutions, ralentissent les écoulements, entraînant un réchauffement de l'eau et une évaporation accrue des masses d'eaux ;
- ils favorisent également l'eutrophisation pouvant conduire à un problème de désoxygénation et de développement d'algues toxiques, ou de plantes envahissantes.

Dans le cadre des PLAGEPOMI (plans de gestion des poissons migrateurs), des objectifs d'actions prioritaires en termes de restitution de la libre circulation des poissons migrateurs amphihalins sont définis - notamment procéder au traitement des ouvrages les plus impactants :

- tant sur le plan réglementaire : Prendre en compte les cours d'eau à enjeu pour les poissons migrateurs en particulier au titre de la « libre circulation » dans les différents documents cadres et réglementaires (ex. : Réviser le classement des cours d'eau migrateurs au titre du Code de l'Environnement (L214-17) et au titre du SDAGE à partir des listes de cours d'eau à enjeux du PLAGEPOMI) ;
- que sur le plan de la fonctionnalité : Améliorer le franchissement. Prendre en compte les avis des experts et organismes compétents (ONEMA,...). Réaliser les aménagements adaptés y compris sur différents points des obstacles (usine + barrage) si nécessaire. Favoriser les conditions nécessaires au fonctionnement des dispositifs (débits d'attrait suffisants). Mettre en place une animation spécifique pour favoriser l'aboutissement des travaux.



ANALYSE PAYSAGÈRE

Principales sources :

- Carte topographique au 1/25 000ème de l'IGN
- MNT de l'IGN
- Analyse de terrain, 2020
- Guide méthodologique pour vous aider à construire C.C. V.DFB du CAUE 24
- Dordogne Paysages & Nature du CAUE 24 édité par le CD 24

SITUATION

Cette introduction présente les grands traits du paysage du territoire de la Communauté de communes. Il s'agit d'un premier regard sensible et synthétique sur cette portion de territoire.

Le territoire de la Communauté de Communes Vallée Dordogne Forêt Bessède se situe au sud-est du département de la Dordogne.

Le paysage présente un relief marqué, bien à l'amont des plaines du Bergeracois, entaillé par de nombreux cours d'eau.

Au nord, la vallée de la Vézère, ses affluents et ses coteaux boisés dessinent une frange boisée. Celle-ci se poursuit à l'est sur le plateau de Sarlat.

La vallée de la Dordogne et son vaste lit cultivé traverse le territoire d'est en ouest.

Au sud, on retrouve un paysage structuré par la vallée de la Nauze et ses affluents, alternant entre boisements, zones cultivées et villages en clairières.

De l'ouest au sud, la Bessède forme un vaste boisement peu habité, percé de quelques clairières.

Les boisements se poursuivent en limite du territoire au sud-est, et à l'est. On peut noter les changements de sols à la nature des boisements : tantôt forêt de châtaigniers sur sol acide, ou de chênes sur sols calcaires. Les ambiances Causseuses du Quercy apparaissent à l'est du territoire où une langue de calcaire dure du Jurassique tranche le territoire.



Vallée de la Dordogne, un paysage relativement ouvert marqué par la présence des coteaux à l'horizon. Vue vers le sud-est au niveau de la Borie basse



Paysage forestier. Vue vers le sud au niveau de Saint-Germain-de-Belvès

CARACTÈRE GÉNÉRAL DU TERRITOIRE

La vallée de la Dordogne et ses affluents

La vallée de la Dordogne forme un large lit alluvial d'est en ouest tenu par des coteaux boisés bien présents. Au sud, la vallée de la Nauze et son chevelu de vallées secondaires la rejoignent dans une large échancrure où les coteaux s'estompent.

Ces vallées structurent fortement le paysage :

- en modelant le relief et offrant une diversité de situations d'implantations, des vues, ... ;
- en offrant des conditions agronomiques propices aux cultures (alluvions profondes), en résulte un paysage relativement ouvert (malgré une tendance à la progression des boisements) ;
- en accrochant des infrastructures de transport (route et voie ferrée), axes de développement de ces territoires et lieux de perception du paysage.

Les principales villes s'implantent le long de la Dordogne et de ces vallées.

Des reliefs marqués et des vues

Le paysage est rarement plat hormis sur les terrasses alluviales des vallées et le haut des plateaux, mais là encore l'horizon est tenu par l'ondulation des versants. Vallées, combes, coteaux et collines animent ce territoire et dégagent de belles vues.

Cette qualité est recherchée et s'exprime dans l'implantation des villes et villages (souvent en pied de coteaux ou sur les crêtes, notamment pour les constructions plus récentes).

Un paysage boisé

Des boisements diversifiés occupent une part importante du territoire habillant les pentes et les terres pauvres des plateaux. L'arbre occupe une place forte dans le cadre de vie et l'économie des habitants de ce territoire.

Une dynamique de fermeture des paysages est à noter : taillis spontané, sylviculture et noyeraies sont en progression.



La rivière Dordogne : vue vers l'ouest depuis le pont de Siorac



Coteaux boisés marqués et vallée de la Dordogne : vue vers le sud depuis les hauteurs de St-Cyprien, massif du Nau Pech au premier plan



Dominance des boisements, paysage arboré : vue depuis Belvès vers le nord-est

Des vallées et clairières agricoles

L'agriculture s'exprime dans les vallées et plateaux fertiles. De larges clairières et ouvertures cernées de boisements se dessinent. Élevage, prairies, cultures, et noyeraies forment une mosaïque variant au gré des richesses agronomiques et des possibilités d'irrigation.

Un riche patrimoine bâti

Les villes, villages et hameaux comportent de nombreux bâtiments anciens, bien préservés ou rénovés, formant des ensembles relativement homogènes. La pierre calcaire s'y exprime fortement. Ce motif bâti récurrent forge en partie l'identité de ces territoires, également support d'image pour le tourisme régional.

On constate un contraste fort entre qualité architecturale et intégration du bâti ancien et implantations récentes, souvent en rupture de style architectural (toits faible pente, abandon de la pierre en façade parfois remplacée par de simples parements ...) et d'implantation spatiale (constructions très éloignées les unes des autres, en retrait souvent important de l'espace public...)

L'influence des grands sites touristiques limitrophes

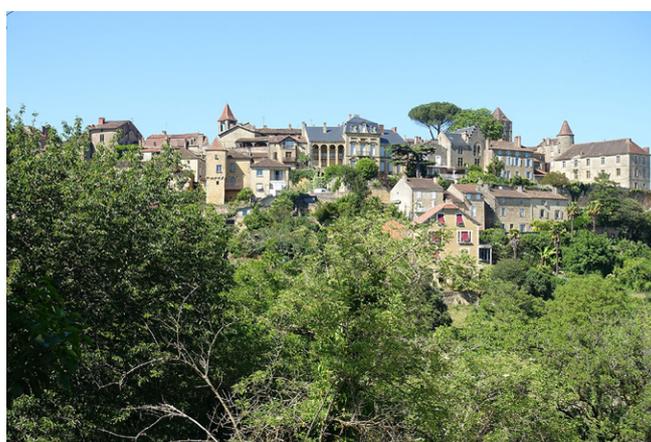
Si le territoire de la Communauté de Communes ne subit pas une pression touristique semblable à ses voisins de Sarlat ou de la Vallée de l'Homme, on note toutefois cette influence dans le paysage et dans l'économie locale.

L'attrait touristique est fort et les structures associées nombreuses : camping, gîtes, etc.

La qualité des paysages et du cadre offert à ces activités sont primordiaux, il faut veiller à préserver ces richesses en prêtant attention aux équipements dédiés comme aux autres projets qui peuvent impacter les paysages.



Paysage cultivé ouvert : vallée de la Dordogne, vue vers le sud-est au niveau de la Borie basse

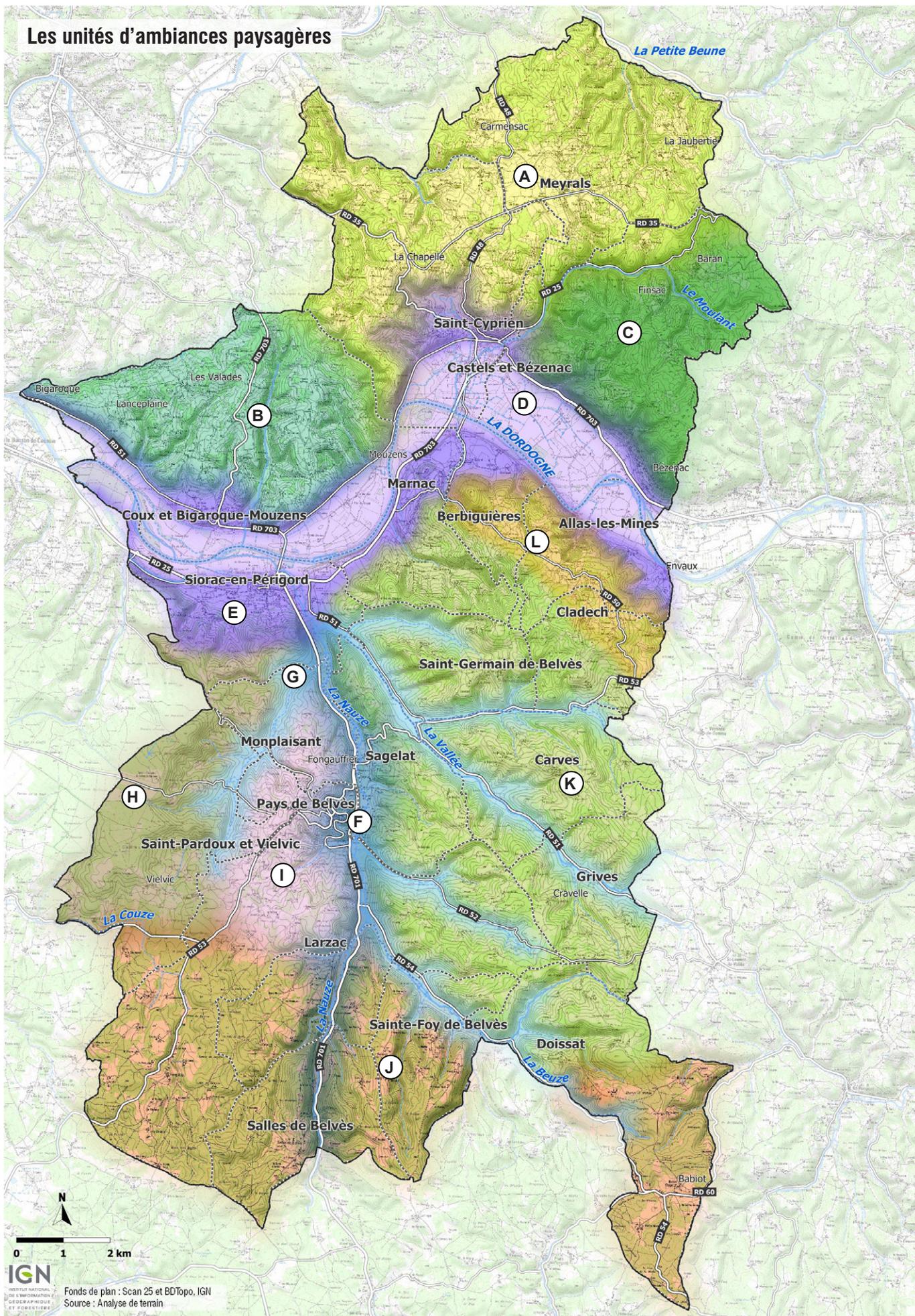


Patrimoine ancien préservé et identitaire : Belvès, vue depuis l'entrée sud



Implantation commerciale peu intégrée (produits régionaux) le long de la RD703

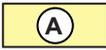
Les unités d'ambiances paysagères



LES UNITÉS D'AMBIANCES PAYSAGÈRES

La carte ci-contre présente un découpage des différentes unités d'ambiances paysagères rencontrées sur le territoire..

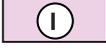
Secteur Nord

-  Plateau de Meyrals
-  Crêtes et vallons du Coux et Bigaroque-Mouzens
-  Plateau forestier du Sarladais

Secteur charnière : vallée de la Dordogne

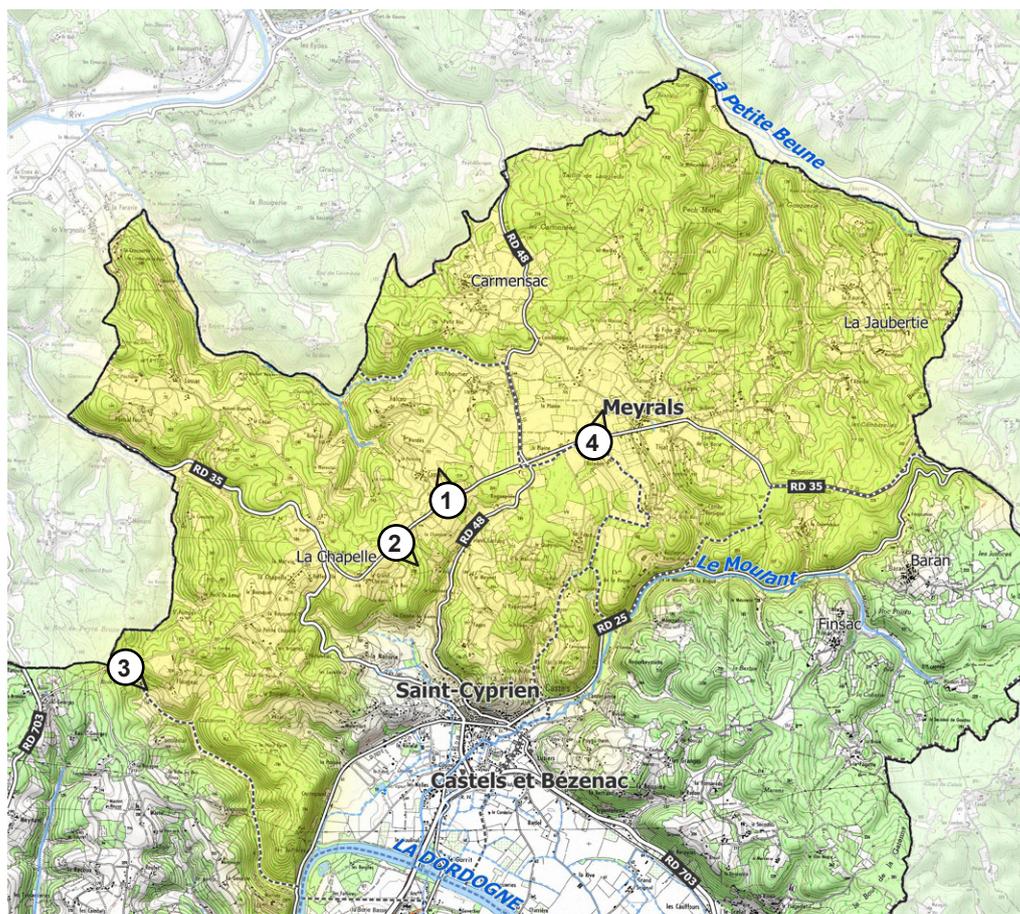
-  Fond de vallée de la Dordogne
-  Coteaux de la vallée de la Dordogne

Secteur Sud

-  Vallée et coteaux de la Nauze
-  Vallées et vallons secondaires de la Nauze
-  Plateau et versants forestiers de la Bessède
-  Plateau habité de Belvès
-  Forêt de Belvès et Babirot
-  Plateau et crêtes des affluents de la Nauze
-  Causse de Cladech et Berbiguières

Les pages à suivre détaillent chacune des ambiances paysagères ainsi que les enjeux paysagers particuliers.

PLATEAU DE MEYRALS



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- limité au nord par l'amorce des coteaux de la Vézère et ses affluents, au nord-est par la vallée de la Petite Beune, au sud par ceux de la Dordogne et la forêt du Sarladais, et à l'ouest par le mont du Nau Pech

Caractère

- plateau vallonné
- mosaïque de prairies et pâtures, quelques boisements principalement sur les coteaux
- paysage semi ouvert en clairière : vues avec regard arrêté par des massifs boisés à l'horizon
- Meyrals installé sur la partie la plus plane du plateau, centre bourg assez dense, beaucoup d'habitats récents dispersés :
 - en lisière de Meyrals (visible depuis le bourg)
 - suivant les axes des voies
 - autour de hameaux
 - sur le plateau

Problématiques et enjeux généraux

- des extensions urbaines anarchiques très visibles sur le plateau
- l'effet « vallonné » du plateau et les boisements atténuent parfois les covisibilités

Aperçu des ambiances paysagères

① Clairière cultivée



Le paysage est relativement ouvert sur les crêtes. On découvre parfois des horizons assez lointains (ici vue vers le nord et les bois de la vallée de la Vézère). Les boisements cernent cette grande clairière sur le plateau. La prairie et l'élevage dominent, on trouve également des zones cultivées et noyeraies.

② Vue sur la vallée de la dordogne



Au creux d'une combe on profite de vues lointaines (ici au niveau du Grand chemin). L'habitat se regroupe principalement autour des hameaux historiques, hormis autour de Meyrals.

③ Forêts sur coteaux

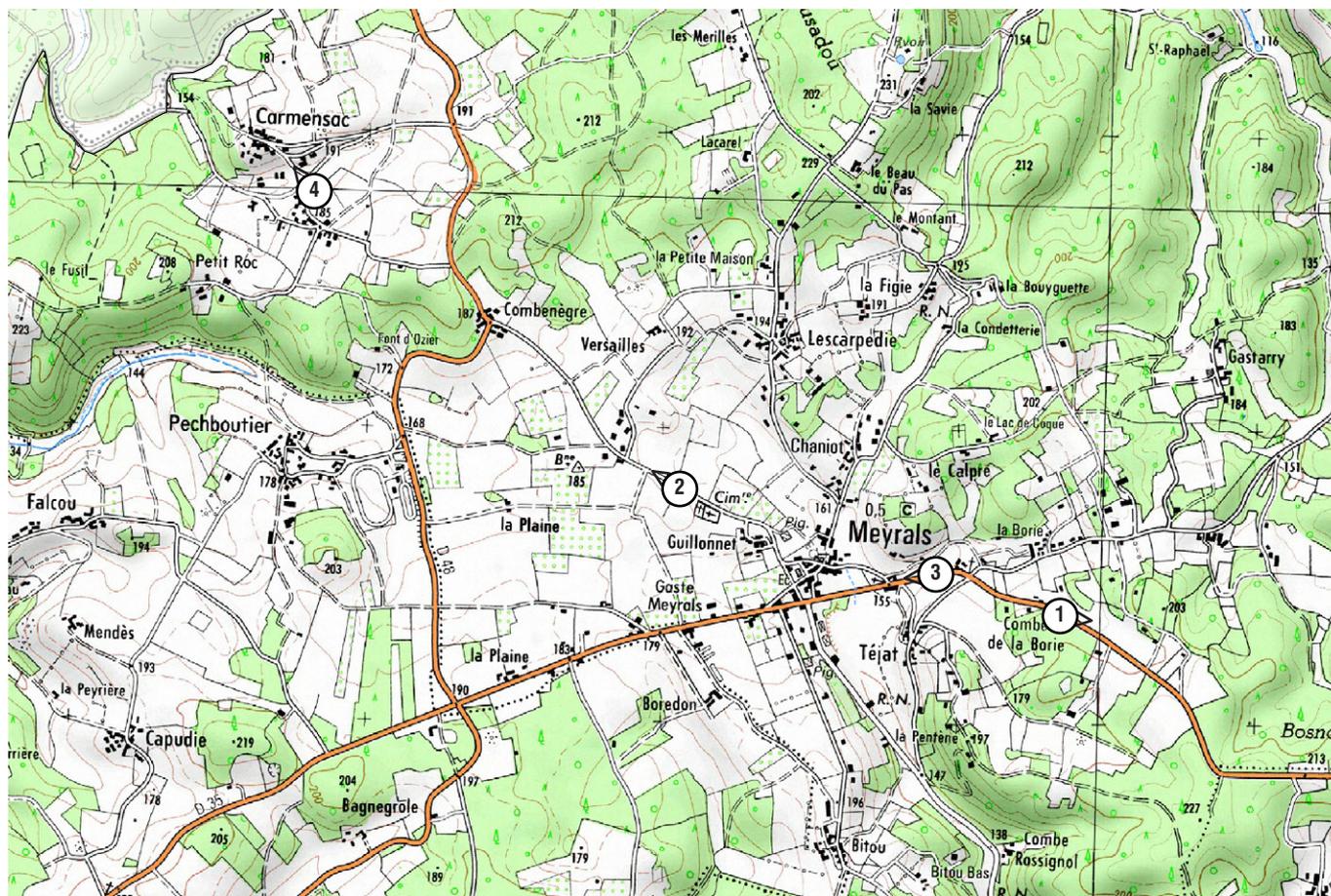


Sur les franges nord le paysage est majoritairement fermé. Il n'offre que peu de vues du fait de la densité des boisements, et ce malgré ses points hauts. On découvre au gré d'une coupe rase de larges panoramas. On note ici la dominance de la forêt qui couvre des reliefs marqués.

④ Un bourg en clairière



Meyrals est implantée au cœur d'une grande clairière. Le bourg forme un noyau d'habitat historique bien préservé. La qualité des extensions alentour est disparate : entre lotissements relativement compacts et intégrés ; et extensions plus anarchiques, dispersées et en rupture avec les caractères du paysage (architecture, implantation et composition avec les éléments naturels, ...).



Zoom sur secteur

Situation

- dans une clairière, sur le plateau au nord de Saint-Cyprien

Caractère

- centre bourg ancien dense ; au nord nombreuses maisons récentes hétérogènes (styles architecturaux variés en rupture avec les caractères régionaux) visibles depuis le bourg ; habitats dispersés suivant la départementale à l'ouest du bourg (entrecoupés par des noyaies, quelques bâtisses anciennes, et de petits murs) ; mitage important par poche ou continue à proximité des hameaux au nord et à l'ouest du centre ancien ; au sud quelques zones de mitage moins visibles ; hameaux plus préservés (Carmensac)
- vues aux horizons courts, arrêtés par les forêts en lisière de clairière ou par quelques boisements épars

Problématiques et enjeux généraux

- extension très hétérogène visible depuis le centre ancien
- impact visuel de nombreuses habitations dispersées
- les architectures et éléments vernaculaires, les boisements ou les légers vallonnements atténuent la visibilité de certains bâtis récents
- la coupure d'urbanisation à l'entrée est valorise les perceptions du bourg

Enjeux paysagers particuliers : meyrals

① Habitats récents hétérogènes



À la sortie est le long de la RD35, l'habitat récent et diffus, aux styles architecturaux hétérogènes s'expose à la vue.

② Urbanisation diffuse en poche ou continue



Au nord de Meyrals, de nombreux bâtis récents ou en cours de construction se développent en poche (comme ici direction Combenègre), ou forment une urbanisation diffuse continue le long des voies (entre Meyrals et Lescarpedie).

③ Entrée est



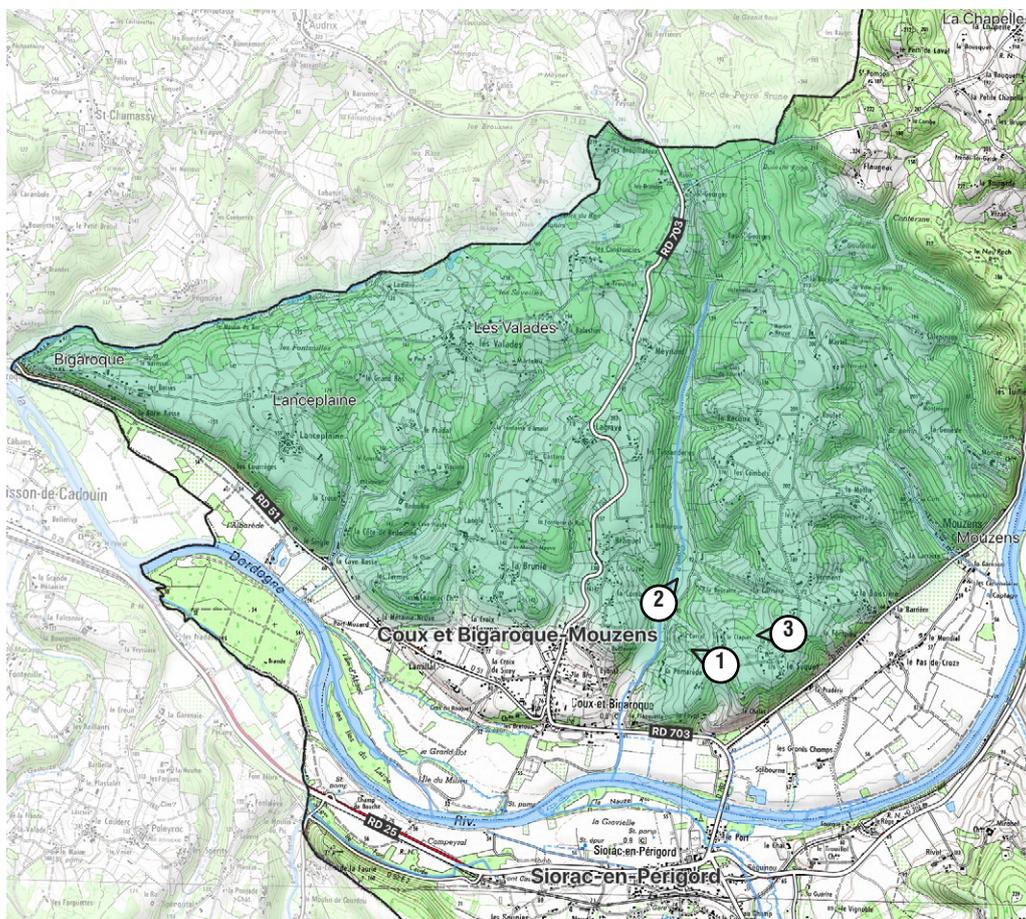
À l'entrée est de Meyrals, une coupure d'urbanisation valorise l'arrivée vers le centre ancien, avec des vues plus ouvertes et la perception progressive du bâti ancien.

④ Hameau préservé



Situé dans une autre clairière, le hameau de Carmensac est dense et n'a que peu de constructions récentes attenantes.

CRÊTES ET VALLONS DU COUX ET BIGAROQUE - MOUZENS



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- au sud-est de la vallée du Boule, au sud des coteaux de la Vézère, au nord des coteaux de la Dordogne et à l'ouest du mont du Nau Pech

Caractère

- succession de crêtes et de vallons d'affluents de la Dordogne
- densément boisé sur les coteaux des vallons et certains fonds de vallons ; mosaïque de boisements et prairies, noyeraies sur les crêtes
- paysage fermé dans les vallons, et semi-ouvert sur les plateaux avec diverses vues très lointaines (vues sur coteaux boisés du Boule au nord et à l'ouest et ceux de la Dordogne au sud)
- hameaux anciens, habitat récent autour des hameaux, dispersés le long des axes et sur les crêtes

Problématiques et enjeux généraux

- l'alternance du paysage plus fermé des vallons et plus ouvert des crêtes créent des perspectives variées agréables
- depuis les crêtes :
 - certaines vues obstruées par du mitage au premier plan
 - covisibilité de crêtes à crêtes des nombreuses zones de mitages plus lointaines

Aperçu des ambiances paysagères

① *Habitat avec vues*



Le relief offre de belles vues vers la Dordogne ou les vallées secondaires et leurs coteaux. Ces dernières entaillent régulièrement le paysage offrant ainsi des dégagements visuels importants. De nombreux hameaux historiques et constructions récentes profitent de ce paysage avec vues. Les crêtes et replats offrant les meilleures terres sont en prairie tandis qu'on retrouve les boisements sur les fortes pentes.

② *Combes et vallons*

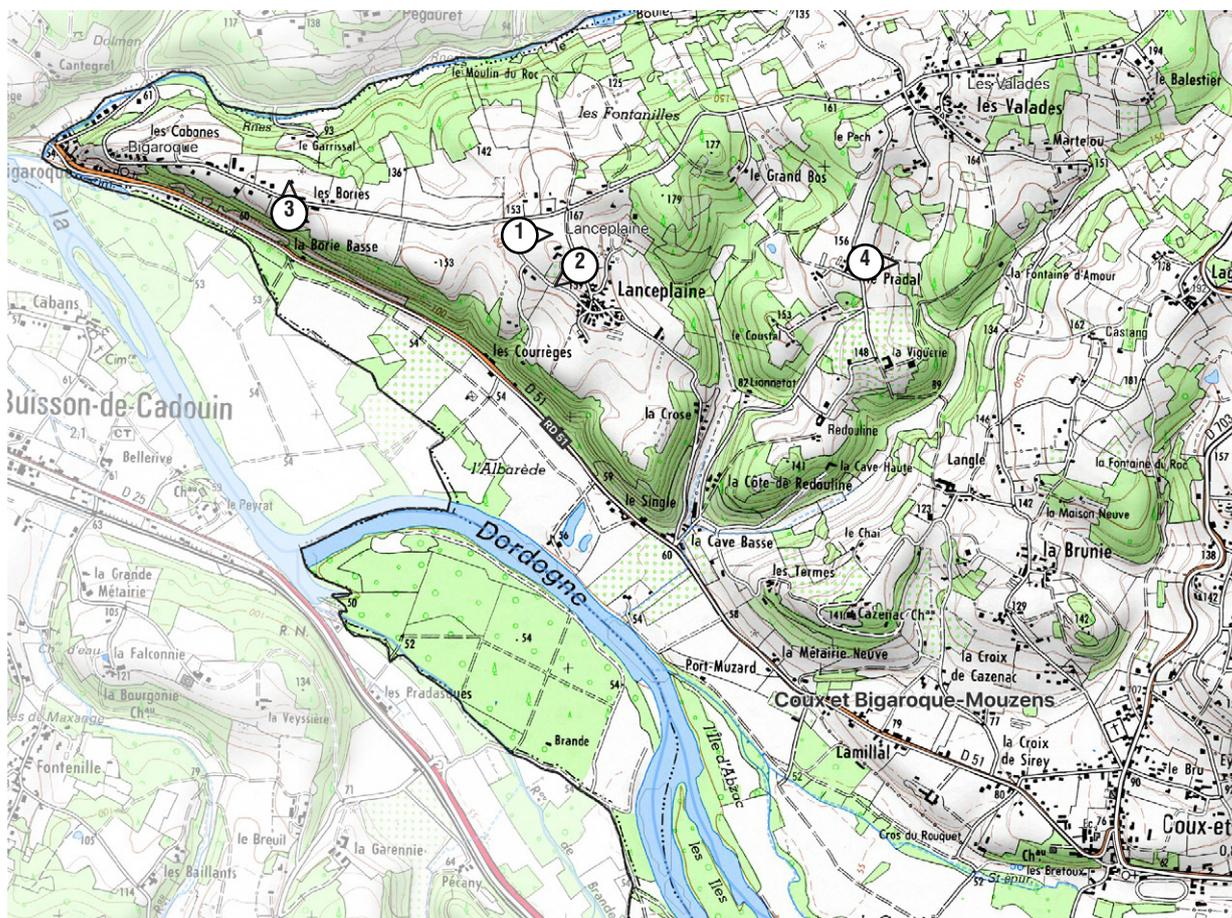


Plusieurs cours d'eau et vallons marquent des coupures dans l'urbanisation (plutôt située sur les crêtes) hormis à l'approche de la vallée de la Dordogne ou certains bourgs se sont implantés (Mouzens, Bigaroque, ...). Les fonds de vallées sont cultivés, les coteaux boisés.

③ *Large points de vues vers la vallée de la Dordogne*



On découvre sur certaines crêtes des vues très lointaines au fil de la vallée de la Dordogne. On constate que les constructions forment un motif bien présent sur ce secteur, notamment du fait de co-visibilités importantes de crêtes à crêtes. L'équilibre reste toutefois souvent agréable tant les reliefs et les boisements façonnent les perceptions du paysage.



Zoom sur secteur



④ Covoisibilité de crête à crête



Le relief entrecoupé de vallées profondes génère des situations de covoisibilité de crête à crête. Les implantations sur crêtes se développent à la recherche de vues. La qualité du paysage perd peu à peu de sa valeur à mesure du développement étalé. À l'inverse des hameaux anciens compacts, on assiste à une dilution généralisée du motif construit.

Enjeux paysagers particuliers

① *Mitage*



On constate un certain mitage d'habitat récent. Celui-ci s'implante généralement à proximité d'habitat plus ancien (hameau, ferme, ...) et s'étire le long des axes. Ces implantations dispersées tendent à banaliser le paysage notamment du fait d'architectures génériques sans réelles accroches au territoire.

② *Fermeture progressive des vues (premiers plans)*



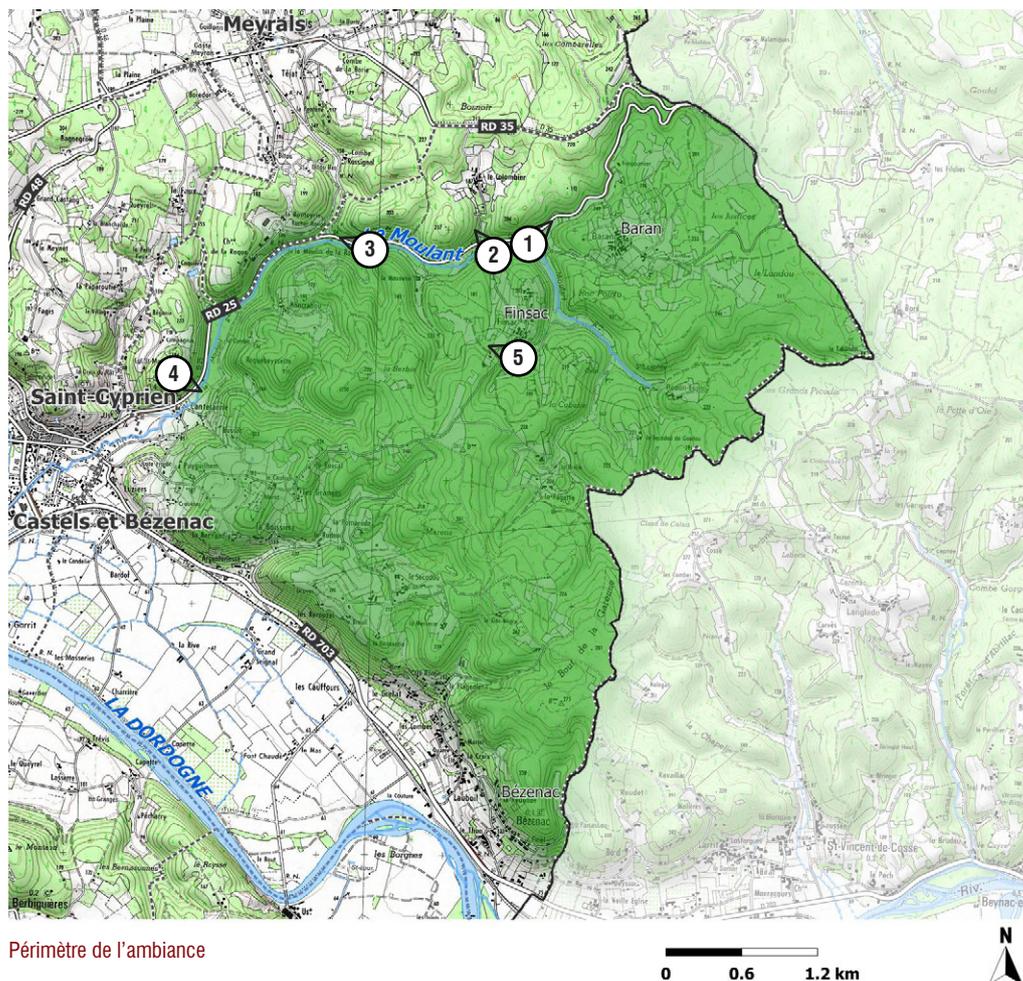
Les implantations récentes, généralement en crête, tendent à refermer les vues depuis les espaces publics et axes de perception. Si les boisements referment les paysages, on assiste également à une obstruction et une "privatisation" des vues progressive liée aux constructions étalées.

③ *Fenêtres de vue*



On constate l'importance des fenêtres de vue non urbanisée offrant ici une accroche aux horizons boisés des coteaux du Boule.

PLATEAU FORESTIER DU SARLADAIS



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- au sud est du plateau de Meyrals ; au nord et à l'est des coteaux de la Dordogne (l'entité se poursuit à l'est vers Sarlat)

Caractère

- plateau ondulé et première partie du vallon du Moulant (la plus étroite et encaissée)
- coteaux du vallon boisés, au fond quelques prairies et ripisylves ; plateau boisé avec petites clairières / hameaux au nord (Baran, Finsac...) et quelques fermes isolés ; clairières plus étendues en lisière du coteau de la Dordogne avec quelques fermes et un grand nombre d'habitat dispersé
- horizons courts et paysage fermé
- hameaux denses au nord et quelques fermes isolées, en lisière du coteau de la Dordogne quelques fermes et un nombre important d'habitat dispersé

Problématiques et enjeux généraux

- covisibilité sur l'habitat dispersé depuis l'église Saint Martin de Castel
- paysage fermé : des vues très restreintes (château, vallon...) ; dès qu'il y a une ouverture une grande attention se porte aux éléments perçus (points noirs comme points positifs)

Aperçu des ambiances paysagères

① Vallon du Moulant



Le boisement domine cette ambiance paysagère. Quelques vallées ou clairières cultivées resserrées ouvrent parfois le regard sur des horizons proches.

② Point noir



Cette entité très homogène est dominée par le boisement. Les points noirs (ici un dépôt de gaz) apparaissent d'autant plus présents et en rupture avec ce paysage.

③ Perspective sur le château de la Bouteyrie



Une belle perspective sur le château de la Bouteyrie, émergeant de la forêt. Ici on retrouve l'effet inverse positif de contraste des points noirs, rompant la monotonie des boisements.

④ Mitage sur les hauteurs



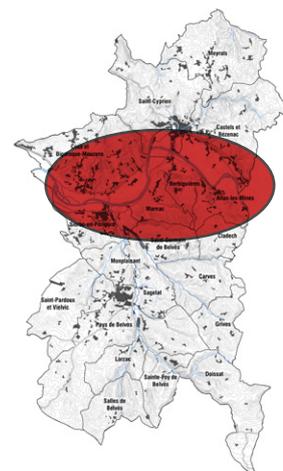
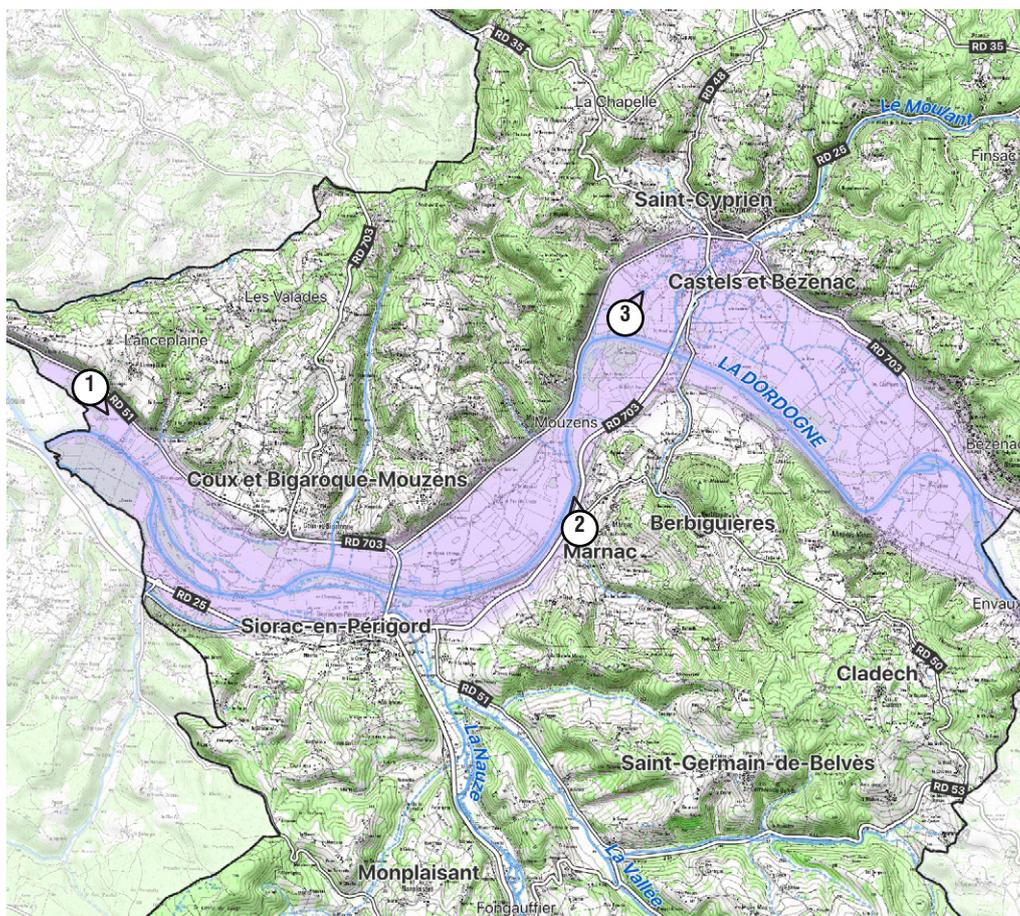
On constate du mitage sur les crêtes. Les constructions les plus exposées contrastent fortement. Celles enchâssées dans les boisements apparaissent plus discrètes. Ici en covisibilité avec l'église St-Martin.

⑤ Extensions du bâti à proximité des hameaux



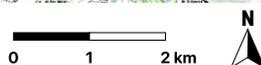
Quelques poches d'habitat récent ponctuent le territoire. Ici à proximité du hameau compact de Finsac s'étendent plusieurs habitations nouvelles, sans recherche de continuité avec les implantations historiques.

FOND DE VALLÉE DE LA DORDOGNE



Localisation sur le territoire

Périmètre de l'ambiance



Situation

- couloir est-ouest limité au nord par des coteaux marqués, au sud par des coteaux et collines plus doux, et l'ouverture vers la vallée de la Nauze

Caractère

- fond de la vallée de la Dordogne, terrasses alluviales, lit mineur et majeur (relief plat cerné de coteaux)
- cultures et prairies entrecoupées de boisements, noyeraies et peupleraies
- paysage ouvert :
 - horizons parfois coupés/ écourtés par la ripisylve ou l'arboriculture (noyers, peupleraies)
 - les éléments émergents de ce paysage plat sont très visibles (constructions, poteaux..)
 - vues sur les coteaux et les reliefs plus lointains vers l'embouchure de la Nauze
 - peu de vues directes sur la Dordogne, cernée d'une ripisylve dense (vues depuis les ponts, à proximité immédiate de la rivière, à Envaux)
- urbanisation principalement en extension des villes

et villages de pied de coteaux ; quelques bâtiments et hameaux agricoles ; constructions à proximité des routes principales. Habitat récent diffus, équipements (collège, stade, déchetterie...), zones artisanales et commerciales ou équipements touristiques (camping).

Problématiques et enjeux généraux

- perspectives sur les coteaux boisés, tout éléments construits ou ouvertures (clairière, prairie..) prend de l'importance dans les masses boisées
- villes et villages de pied de coteaux ; effet "carte postale" (St Cyprien, Bigaroque...)
- plusieurs vues sur châteaux ou belles demeures
- mitage et habitat dispersé sur coteau très visibles (le Coudon, Bézenac, Siorac, St Cyprien)
- éléments émergents du fond de vallon : vue sur les extensions et mitage en fond de vallon, entrées de ville (Saint Cyprien, Siorac)
- vues et lien à l'eau de la Dordogne

Aperçu des ambiances paysagères

① Un paysage agricole relativement ouvert



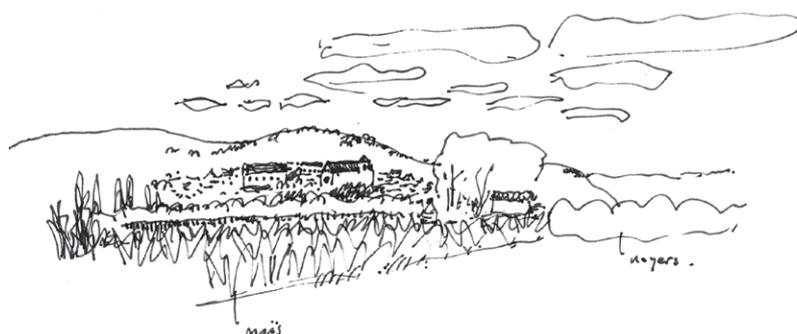
La vallée cultivée offre de larges vues. Le paysage est relativement ouvert. Les coteaux sont bien présents à l'horizon et chapeautent l'ensemble d'une ondulation permanente.

② Ripisylve, noyeraies et peupleraies

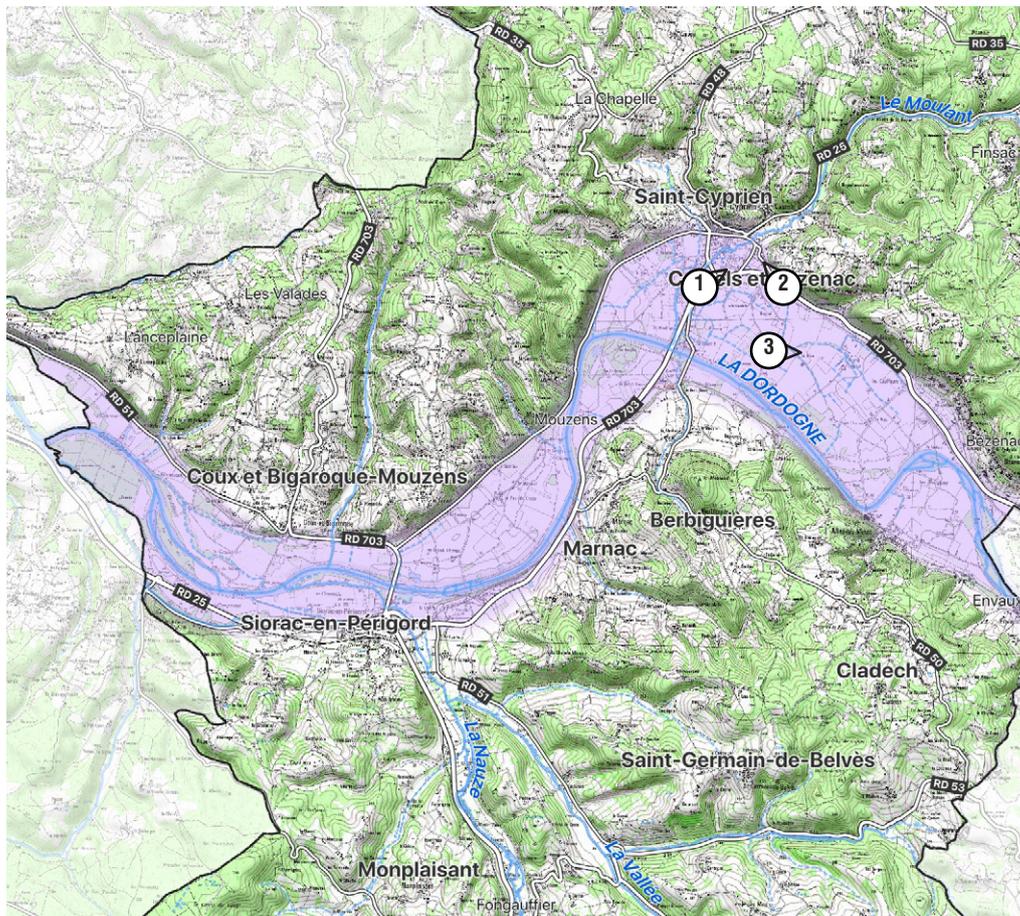


De ce fond de vallée relativement plat émergent des motifs récurrents : bâtiments agricoles (fermes anciennes greffées de quelques hangars récents), plantations de noyers ou de peupliers, et bandeau dense de boisements en rive de la Dordogne.

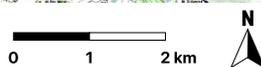
③ Vues sur les villes principales



Le dégagement visuel de la vallée offre de belles vues sur les cités se développant sur cet axe : Siorac-en-Périgord et surtout Saint-Cyprien.



Périmètre de l'ambiance



Enjeux paysagers particuliers

① *Extension du secteur bas Saint Cyprien*



Le fond de vallée plat a permis l'implantation de secteurs d'activité ou commerciaux importants. Ceux-ci présentent des qualités disparates en rupture avec les implantations urbaines historiques. A Siorac, ces implantations s'intègrent relativement finement dans le tissu urbain, à Saint-Cyprien les secteurs d'activité se détachent et dominent le paysage.

② *Axe de perception et perspectives*



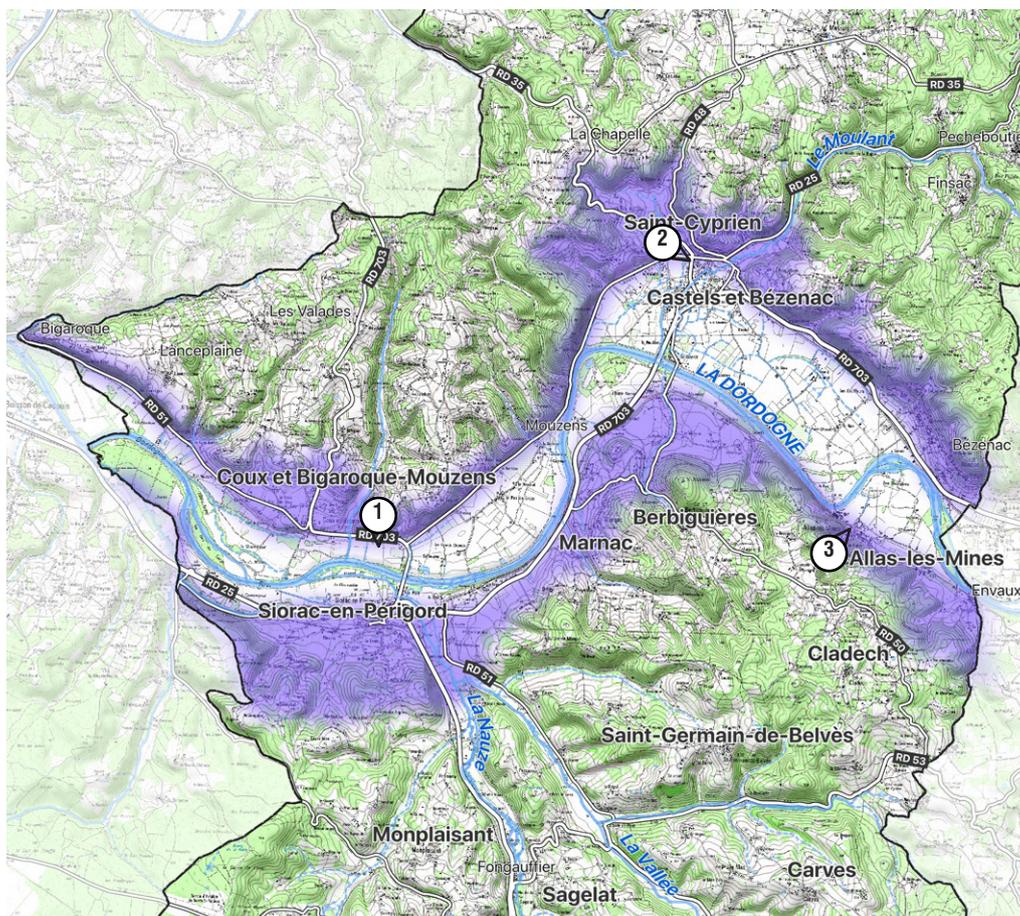
La vallée, notamment depuis la RD 703, offre de nombreuses situations dégagées et de belles perspectives sur la campagne, les villes et demeures qui longent la Dordogne. Ces perspectives présentent un fort enjeu dans la préservation de la qualité des paysages de la vallée.

③ *Extensions récentes*

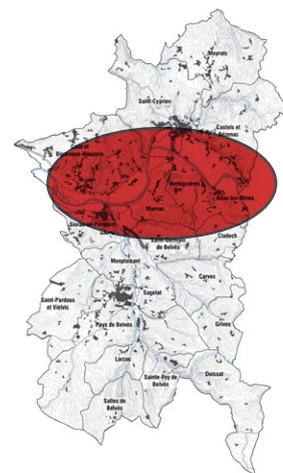
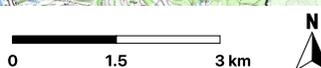


Quelques extensions urbaines récentes progressent dans la vallée, notamment dans le secteur de St-Cyprien et Castels. Elles apparaissent relativement "nues" dans ces paysages amples et plats.

COTEAUX DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- Coteaux de la vallée de la Dordogne (couloir est-ouest), limités par les zones de plateaux, de crêtes, les collines et vallons secondaires

Caractère

- marches alluviales, embouchures de vallons secondaires, coteaux pentus et doux, falaises
- très boisés particulièrement sur les coteaux les plus abruptes (après Bigaroque, autour de Mouzens, entre St-Cyprien et Bézenac ; à l'arrière de Siorac, St Cyprien, Allas les mines et au nord de Berbiguières) ; plusieurs marches alluviales occupées par les cultures et l'arboriculture de noyers
- paysage ouvert : covisibilité importante entre les coteaux de la Dordogne ; grands panoramas sur le fond de vallée de la Dordogne, les coteaux et parfois les coteaux de la Nauze ; quelques perceptions directes de la Dordogne, sa ripisylve et ses méandres

- villes et villages de pied de coteau avec développement d'habitat plus récents plus ou moins diffus sur les marches alluviales, dans le fond de la vallée (le Coux, Siorac, Saint Cyprien, Bézenac, Mouzens, Allas) ; village sur coteau avec développement d'extensions à l'arrière le long d'un vallon secondaire ou sur le plateau (Bigaroque, Allas, Mouzens) ; village-port (Envaux)
- quelques traces discrètes des activités industrielles historiques (usines à chaud et à ciment)

Problématiques et enjeux généraux

- de larges et beaux panoramas ; lisibilité et compréhension d'éléments du paysage
- vues sur villages et villes identitaires
- vues sur le mitage en fond de vallon et sur coteaux en vis-à-vis

Aperçu des ambiances paysagères

① Siorac-en-Périgord



Siorac et son château s'implantent en pied de coteau, entre voie ferrée et RD 703. Les extensions plus récentes se sont développées sur les hauteurs, de l'autre côté de la voie ferrée. Les vues lointaines sur la ville sont peu fréquentes, la perception se faisant principalement depuis la RD 703 sans recul et vue d'ensemble.

② Saint-Cyprien

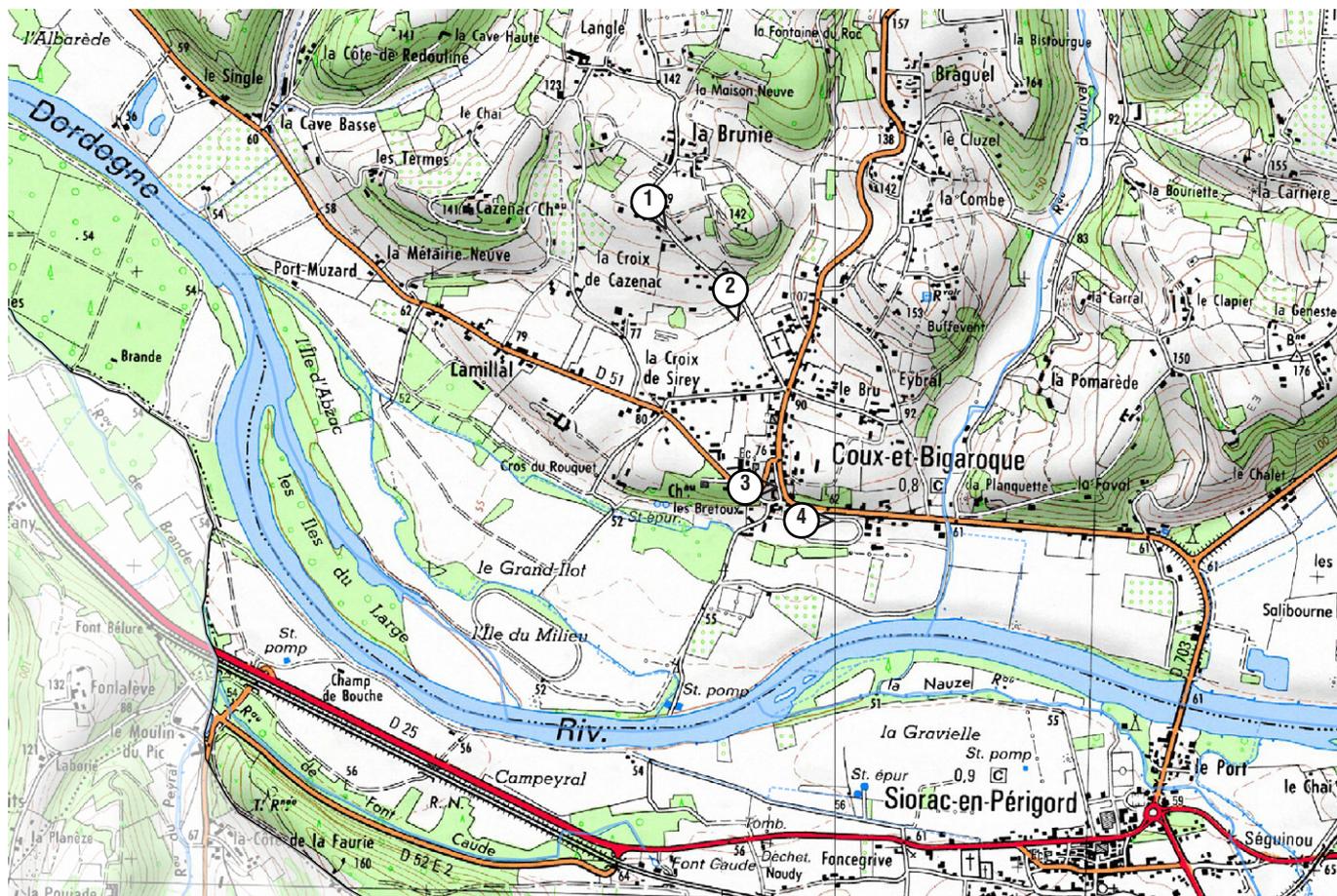


La silhouette de Saint-Cyprien et son imposante église dominent la vallée. L'habitat occupe les coteaux tandis qu'au pied de la ville s'étendent les zones artisanales, commerciales et les grands équipements. Les perspectives sur la ville ancienne sont nombreuses le long de la vallée.

③ Habitat dispersé sur coteau



L'urbanisation s'est largement étendue sur les coteaux, hors secteurs inondables et à la recherche de vues. Certains secteurs sont visuellement impactés en covisibilité de coteaux à coteaux où l'on constate une continuité diffuse du bâti dans le paysage.



Zoom sur secteur



Situation

- au pied du coteau nord de la Dordogne ; à ce niveau, le coteau est formé par une première marche puis des versants et des collines

Caractère

- centre bourg ancien dense en pied de coteau et sur la première marche ; développement urbain le long des départementales ; extensions urbaines récentes dispersées et anarchiques sur la première marche et les collines
- vues et panoramas sur la vallée de la Dordogne et le coteau sud depuis le haut du Coux jusque plus bas au centre bourg

Problématiques et enjeux généraux

- mitage urbain dans le fond de vallon et sur le coteau (covisibilité depuis vallée et coteau sud)
- perception et vues sur la vallée de la Dordogne.

Enjeux paysagers particuliers : Le Coux

① *Vis-à-vis avec siorac-en-périgord*



Depuis les hauteurs du Coux, on perçoit Siorac-en-Périgord situé au pied du coteau opposé. Son centre bourg est surmonté par des collines sur lesquels s'étendent des habitations plus récentes.

② *Extensions urbaines sur la première marche*



Sur la première marche, de nombreuses extensions urbaines récentes s'étendent de manière anarchique parmi des cultures (céréales, prairies). Le coteau sud est bien présent avec ses boisements, ses prairies et la ville de Siorac-en-Périgord.

③ *Centre bourg ancien*

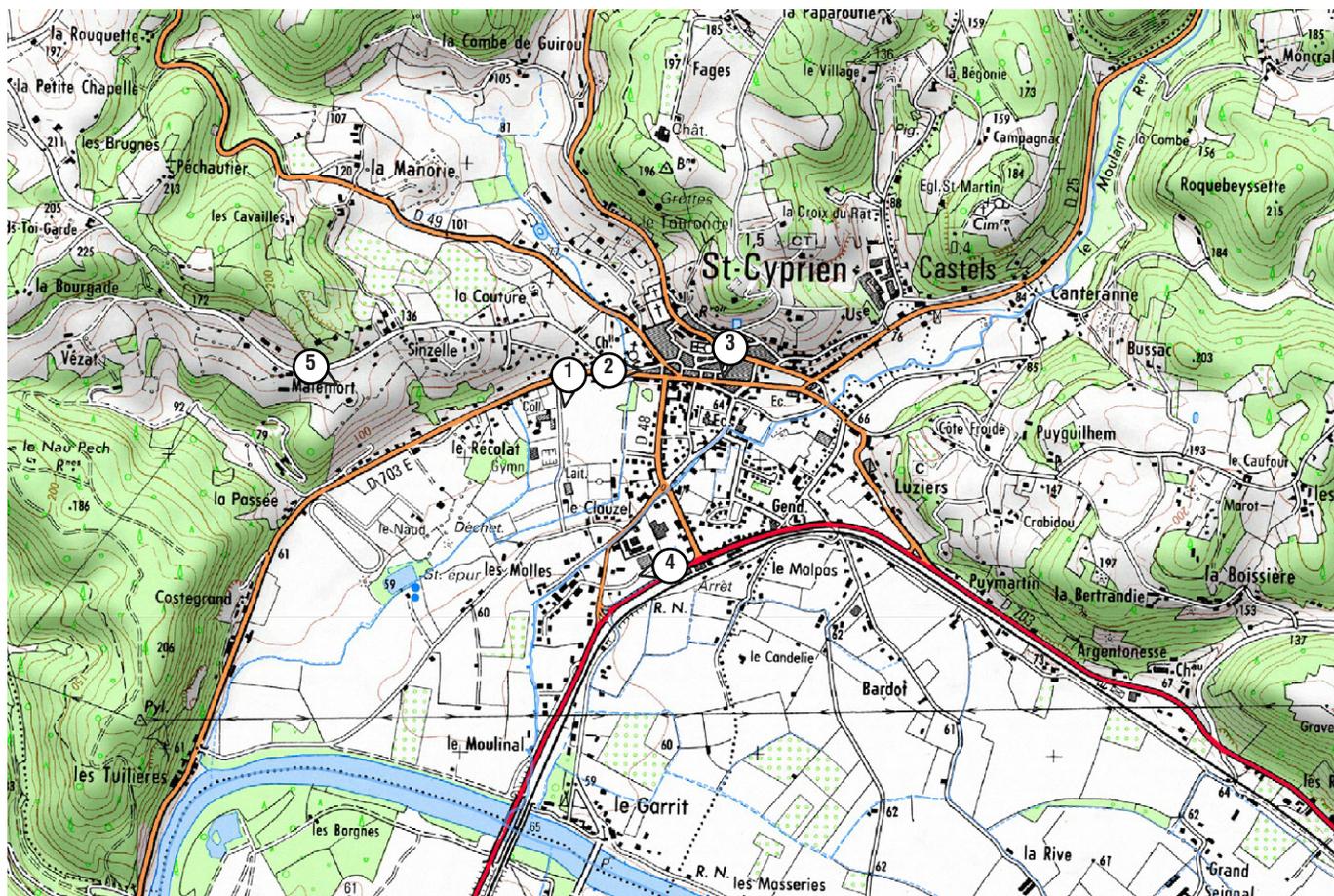


Le centre bourg ancien plus dense en pied de coteau remonte sur la première marche.

④ *Habitat récent en fond de vallée*



Le bas du village, au pied du coteau, s'ouvre sur les cultures et la ripisylve de la vallée et le relief du coteau. Les extensions urbaines en progression dans le fond de vallée se détachent de ce paysage.



Zoom sur secteur

Situation

- au pied du coteau rive droite de la Dordogne ; à ce niveau, fond de vallée rive droite ample, coteaux abrupts, deux vallons de part et d'autre du centre ancien de Saint-Cyprien

Caractère

- centre bourg ancien dense en pied de coteau et en surplomb du fond de vallée ; développement urbain le long des départementales et dans les vallons ; extensions urbaines dans le fond de vallée (maisons récentes, équipements, zones commerciales et artisanales) traversé par le ruisseau du Moulant (peu visible)
- larges panoramas sur la vallée depuis le centre ancien et sur les hauteurs ; vues sur le centre ancien en surplomb de Saint-Cyprien depuis le fond de vallée

Problématiques et enjeux généraux

- depuis le centre bourg panoramas lointains sur la vallée et son urbanisation
- depuis le fond de vallée urbanisé, vues sur le centre ancien à préserver, certaines constructions forment un fort contraste au premier plan et gommant les perceptions sur la ville
- extensions urbaines anarchiques et diffuses en fond de vallée, le long des axes en surplomb des vallons et sur coteaux
- continuité diffuse de l'habitat à l'est avec la commune de Castels et Bézenac

Enjeux paysagers particuliers : saint-cyprien

① A l'ouest une urbanisation diffuse



Des habitations s'égrainent au nord de la départementale. Au sud, s'étend dans le fond de vallée une mosaïque composée de cultures, d'équipements (collège, gymnase, stade, déchèterie, station d'épuration) et de petites activités.

② Entrée de ville ouest



Depuis l'entrée ouest, on perçoit le patrimoine bâti ancien de Saint-Cyprien qui contraste avec des éléments construits plus récents.

③ Centre ancien de pied de coteau



Le centre bourg ancien, offre des panoramas sur la vallée, son urbanisation et les coteaux sud de la vallée de la Dordogne.

④ Extension urbaine récente en fond de vallée

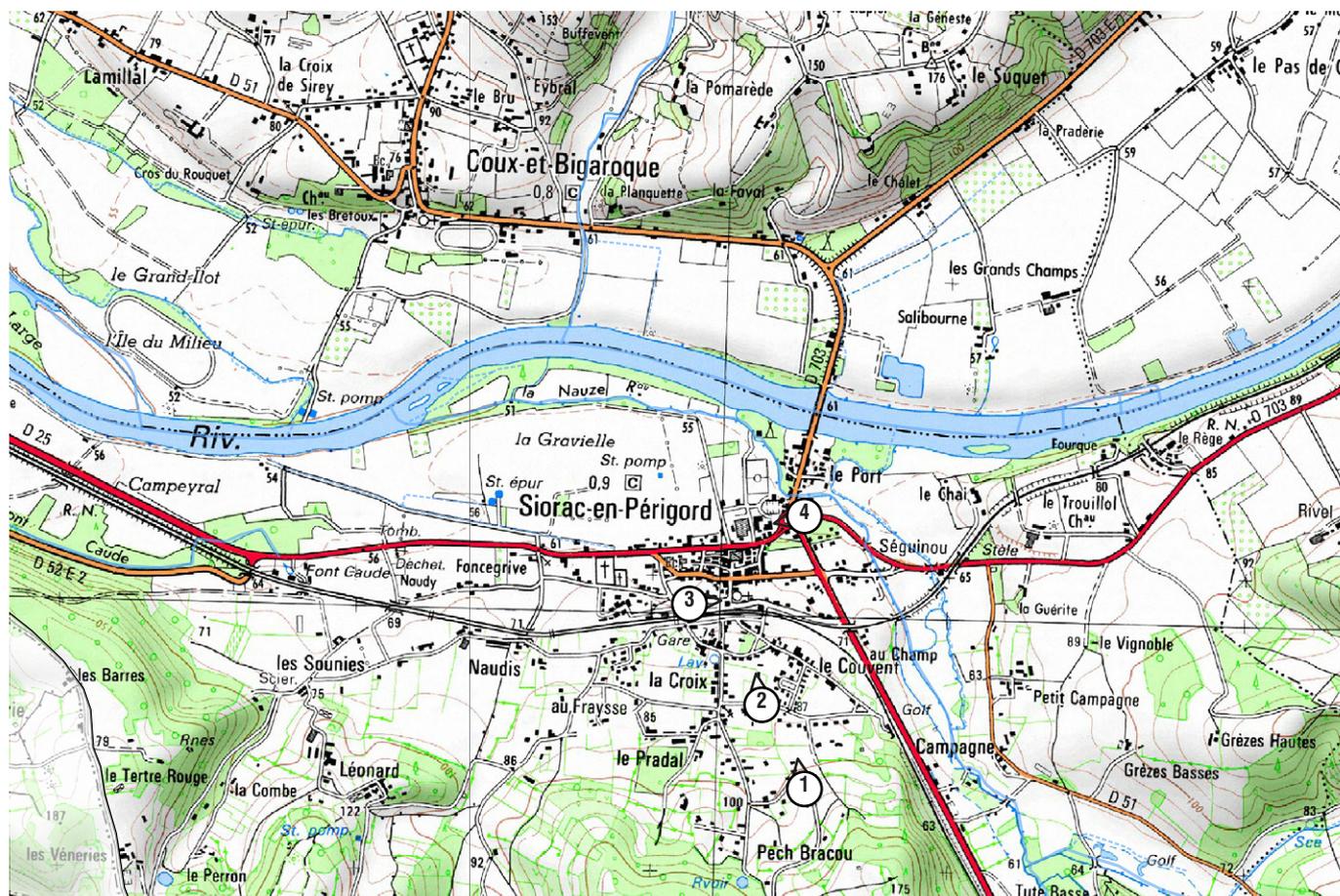


L'extension urbaine de Saint-Cyprien dans le fond de vallée est principalement composée d'habitat récent et de zones commerciales. Depuis ces espaces, on peut percevoir le bourg ancien en surplomb.

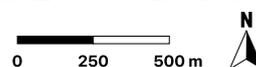
⑤ Fond de vallée urbanisé



Depuis les hauteurs on aperçoit clairement l'extension urbaine de Saint-Cyprien qui vient s'étendre en fond de vallée de la Dordogne et plus loin sur le coteau nord le village de Bézenac.



Zoom sur secteur



Situation

- au pied du coteau de la Dordogne, formé ici d'un ensemble de reliefs en retrait ; à proximité de la confluence de la Nauze et la Dordogne

Caractère

- la départementale D25/703 et la voie ferrée structure la ville en trois parties :
 - au nord de la départementale : en fond de vallon, composée du hameau dense le Port (à proximité du pont), de zones commerciales, d'habitations peu denses et d'équipements ;
 - entre la départementale et la voie ferrée, sur la pente d'une première marche : le centre bourg dense et des extensions plus récentes à l'est et à l'ouest
 - au sud de la voie ferrée, en remontant sur les collines : de l'habitat récent dispersé
- vues sur la vallée de la Dordogne et le coteau nord

Problématiques et enjeux généraux

- co-visibilité avec le Coux et depuis le coteau opposé (au sud du bourg)
- perception et vues sur la vallée de la Dordogne
- forte présence des voies départementales qui scindent la ville
- présence imposante du château de Siorac

Enjeux paysagers particuliers : Siorac-en-Périgord

① *Mitage et vis-à-vis avec Le Coux*



Depuis les collines, ici le Pech Bracou, on perçoit le mitage de l'arrière de Siorac et en second plan, le mitage du Coux sur le coteau d'en face.

② *Habitat diffus*



L'habitat récent diffus s'étend sur les hauts de Siorac. On distingue entre les maisons la pointe du clocher de l'église à l'arrière-plan, puis le coteau nord de la Dordogne.

③ *Centre bourg dense*



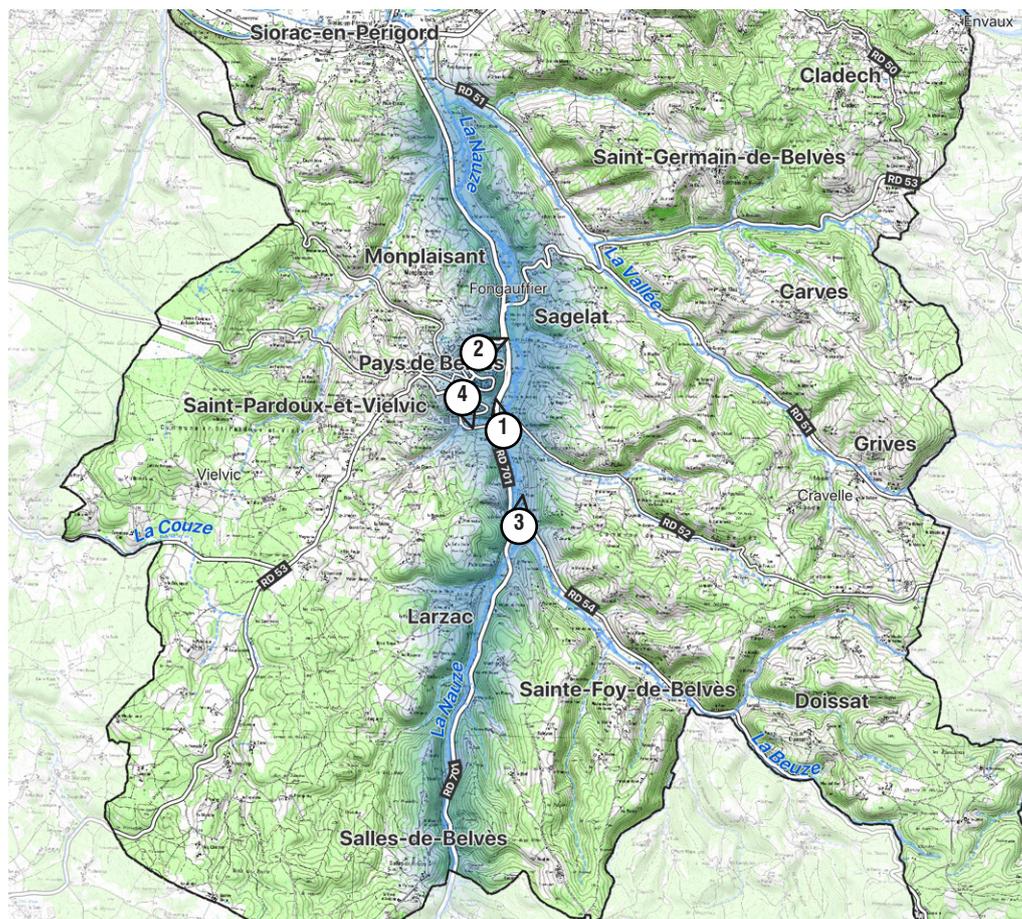
Le centre-bourg ancien descend de la gare jusqu'au Château de Siorac à proximité de la départementale. De l'habitat plus récent s'est développé à l'est et l'ouest du bourg.

④ *Entrée de ville est*



À l'ouest, la route départementale est cernée de bâti dense. Puis, face au château en surplomb, un espace plus lâche regroupant une zone commerciale, des équipements (tennis, salle des fêtes) des parkings associés donnent une impression d'éparpillement.

VALLÉE ET COTEAUX DE LA NAUZE



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- couloir nord-sud cerné au sud par la forêt de Belvès, plus au nord par les vallées secondaires de la Nauze et ses plateaux à l'est, et le plateau de Belvès à l'ouest

Caractère

- vallée à fond plat cernée de coteaux boisés très marqués au sud et plus doux au nord ; vallée étroite au sud qui s'élargit à partir de la confluence de la Nauze et de la Beuze ; plusieurs ruisseaux se jettent dans la Nauze
- coteaux densément boisés hormis le coteau est, face à Belvès avec quelques massifs boisés, des prairies et de l'habitat diffus ; en fond de vallée : prairies, quelques cultures, peupleraies, et ripisylve bien présente
- de grands panoramas depuis les coteaux ; en fond de vallée parfois de grandes ouvertures mais aussi des horizons arrêtés sur la ripisylve, les peupleraies ou noyeraies ; coteaux bien présents

- sur les coteaux : Belvès en promontoire ; Larzac au sud dans un vallon secondaire ; beaucoup d'habitat diffus sur le coteau est (face à Larzac jusqu'à Fongauffier)
- dans le fond de vallée : villages de Vaurez et Fongauffier aux entrées est de Belvès ; au sud de Larzac très peu de constructions ; au nord de l'habitat diffus, des zones commerciales et industrielles implantées long de la route départementale, particulièrement à proximité de Belvès (entre Vaurez et Fongauffier), plusieurs campings et structures touristiques

Problématiques et enjeux généraux

- Belvès ancien en promontoire, belles perspectives
- covisibilité du mitage sur coteaux depuis les coteaux, le fond de vallée et Belvès
- le long de la départementale, surtout en dessous de Belvès : habitat diffus et implantation de zones commerciales et industrielles de qualité disparate

Aperçu des ambiances paysagères

① *Belvès, ville perchée sur la vallée*



La vallée de la Nauze est semi-ouverte. On note plusieurs belles perspectives monumentales sur le bourg de Belvès notamment depuis la RD 710. Des implantations commerciales ont un fort impact visuel sur certaines vues (ici une station-service).

② *Paysage semi-ouvert au nord*



La vallée est relativement ouverte depuis Siorac et légèrement au-delà de Belvès. Certains versants et crêtes ont vu le développement d'habitat diffus le long des voies de circulation. Le relief génère des situations de covisibilité.

③



Prairies, quelques cultures, noyeraies et peupleraies occupent le fond de vallée.

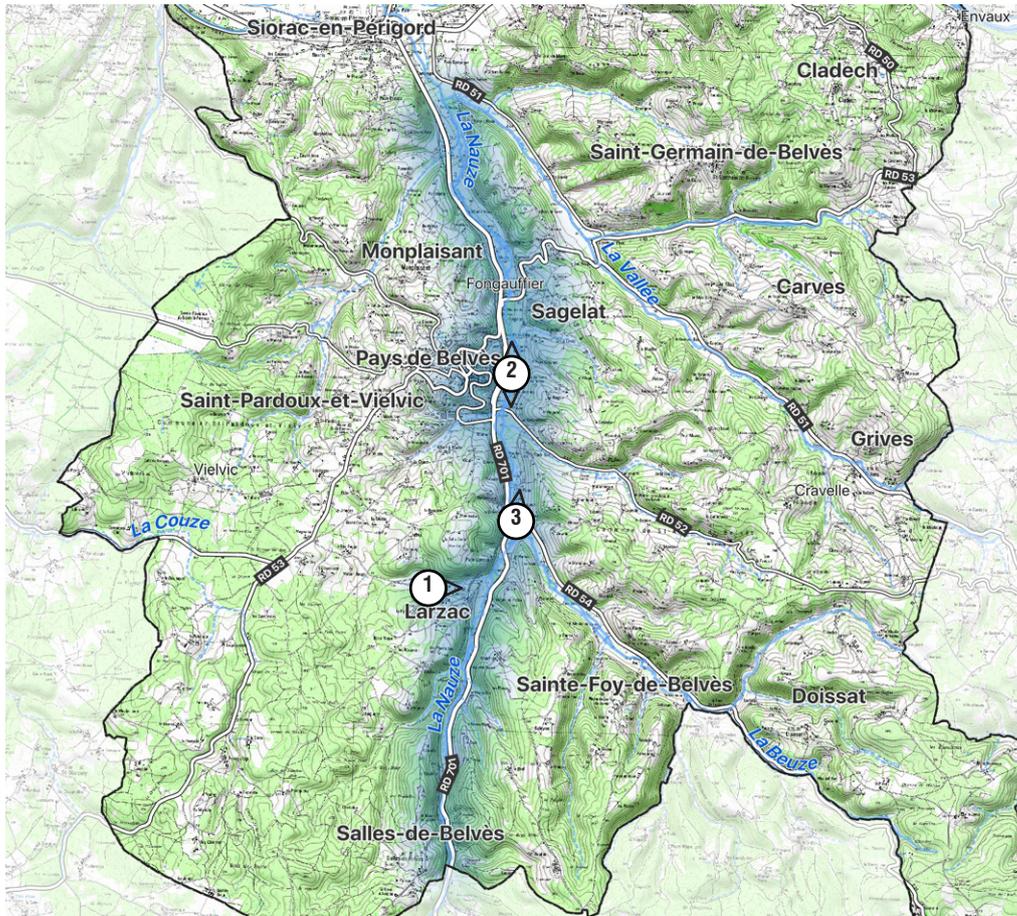
④ *Vallée boisée au sud*

vallée de la Beuze

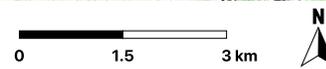
vallée de la Nauze



Vers le sud, la vallée se ressert peu à peu et se referme entre ripisylve dense, peupleraies et boisements des coteaux.

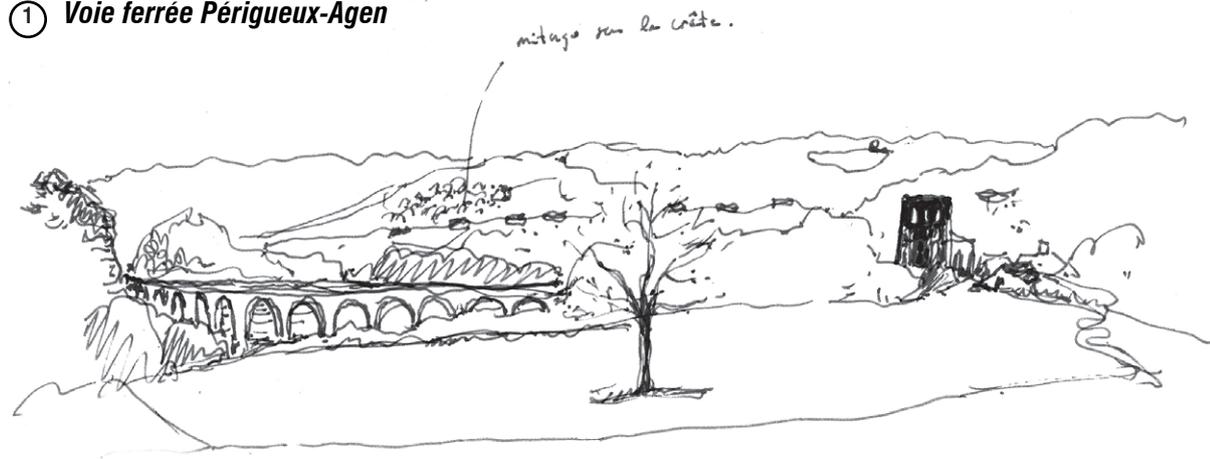


Périmètre de l'ambiance



Enjeux paysagers particuliers

① Voie ferrée Périgueux-Agen



Motif récurrent de la vallée : la voie ferrée Périgueux-Agen et ses ouvrages d'art accompagnent la vallée. Certaines crêtes et voie de circulation ont vu le développement d'habitat diffus, ici visible depuis Larzac.

② Zones d'activités et commerces le long de la vallée



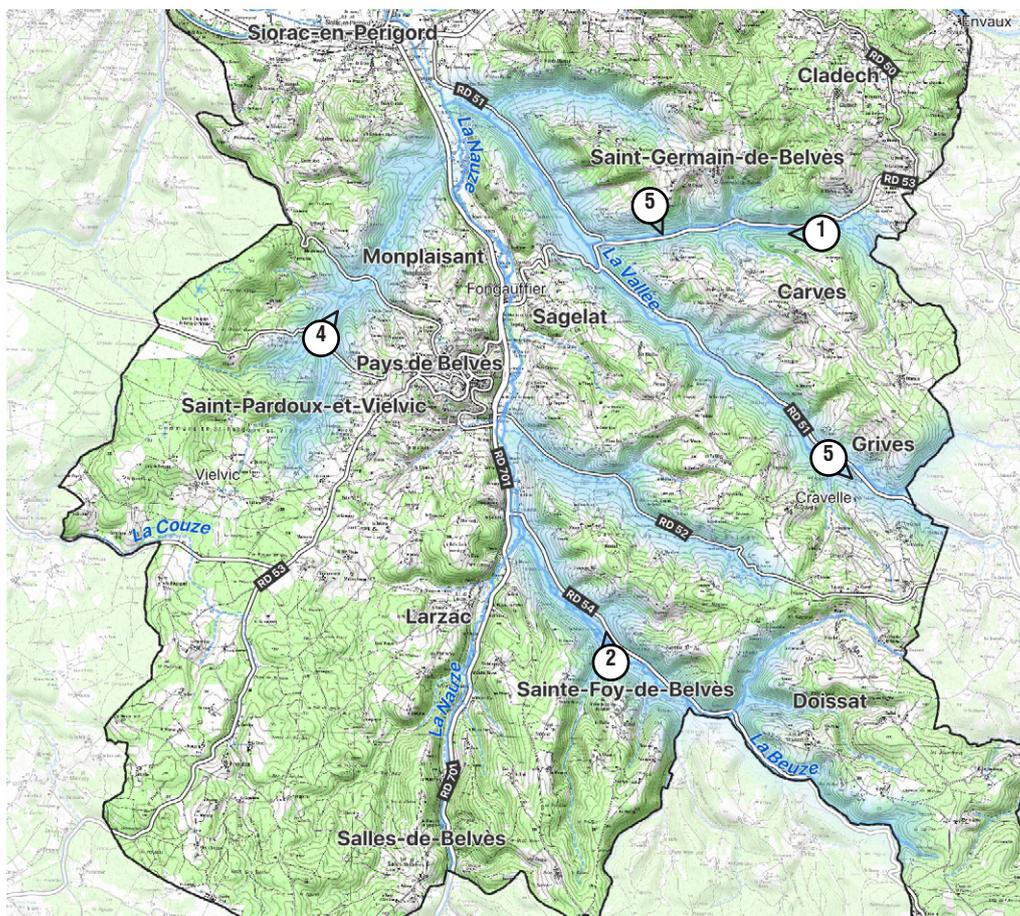
Le fond de vallée a permis l'implantation de bâtiments d'activités commerciales ou artisanales et d'équipements qui s'égrènent le long de la RD 710. Ces développements sont souvent peu intégrés au paysage de la vallée (architecture, abords et limites peu soignés). Cette dynamique se poursuit (implantations récentes et à venir).

③ Equipements touristiques

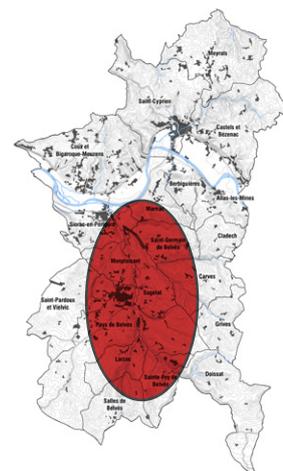
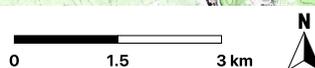


Le fond de vallée accueille des équipements de loisirs et d'hébergements touristiques en camping. Hormis en quelques points, ces équipements apparaissent plutôt bien intégrés et tirent parti de la ripisylve en bord de la Nauze.

VALLÉES ET VALLONS SECONDAIRES DE LA NAUZE



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- vallées et vallons secondaires à l'est et à l'ouest de la Nauze
- au nord-est : la vallée du Raunel sépare le plateau de la Bessède et le plateau de Belvès
- à l'est : les vallées de la Beuze, de la Vallée et du Neufond, entrecoupent le relief

Caractère

- vallées et vallons secondaires de la Nauze ; les 3 principales vallées : Le Raunel à l'ouest, la Vallée et la Beuze à l'est ; et leurs vallons
- fonds de vallées cultivés (prairies, cultures, noyeraies), accompagnés de voies structurantes suivant les axes des vallées (hormis pour le Raunel) cultivés sur les quelques zones les moins raides
- coteaux boisés avec un peu de résineux ; les vallons se resserrent à mesure que l'on remonte leur cours ; coteaux proches et plus ondulants avec de plus nombreuses pâtures à l'approche des plateaux

- fonds de vallées plutôt ouverts (regards parfois arrêtés par des peupleraies, noyeraies ou ripisylve) regard guidé par les couloirs de coteaux (aspect linéaire)
- village de Grives au bord de la Vallée, golf au bord de la Vallée, fermes isolées, quelques hameaux, un peu d'habitat dispersé à proximité de Belvès

Problématiques et enjeux généraux

- des paysages agréables et préservés, de belles vues
- habitat récent dispersé à proximité de Belvès
- dynamique de fermeture progressive des paysages de fond de vallées et vallons (arboriculture, changement du type d'agriculture, boisements)

Aperçu des ambiances paysagères

① Vallée du Neufond



Des axes de circulation accompagnent les vallées du Neufond, de la Vallée et de la Beuze. Un paysage linéaire se développe le long de ces routes et cours d'eau. Des bandes ouvertes de prairies ou cultures dégagent les vues. Ripisylve et boisements de coteaux cadrent le regard.

② Vallée de la Beuze



Les pentes les plus douces sont également cultivées ou en prairie. Quelques fermes et hameaux isolés ponctuent ces paysages bien préservés.

③ Grives et la vallée



Le village de Grives fait exception et s'implante dans le vallon de la vallée (contrairement à Carves, Saint-Germain-de-Belvès, ... qui s'installent en point haut).

④ Vallée du Raunel



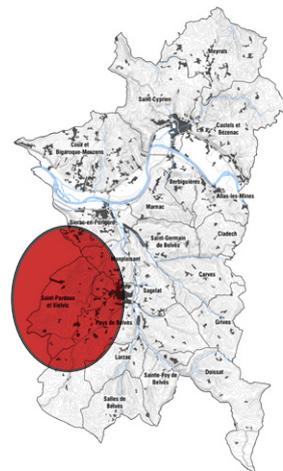
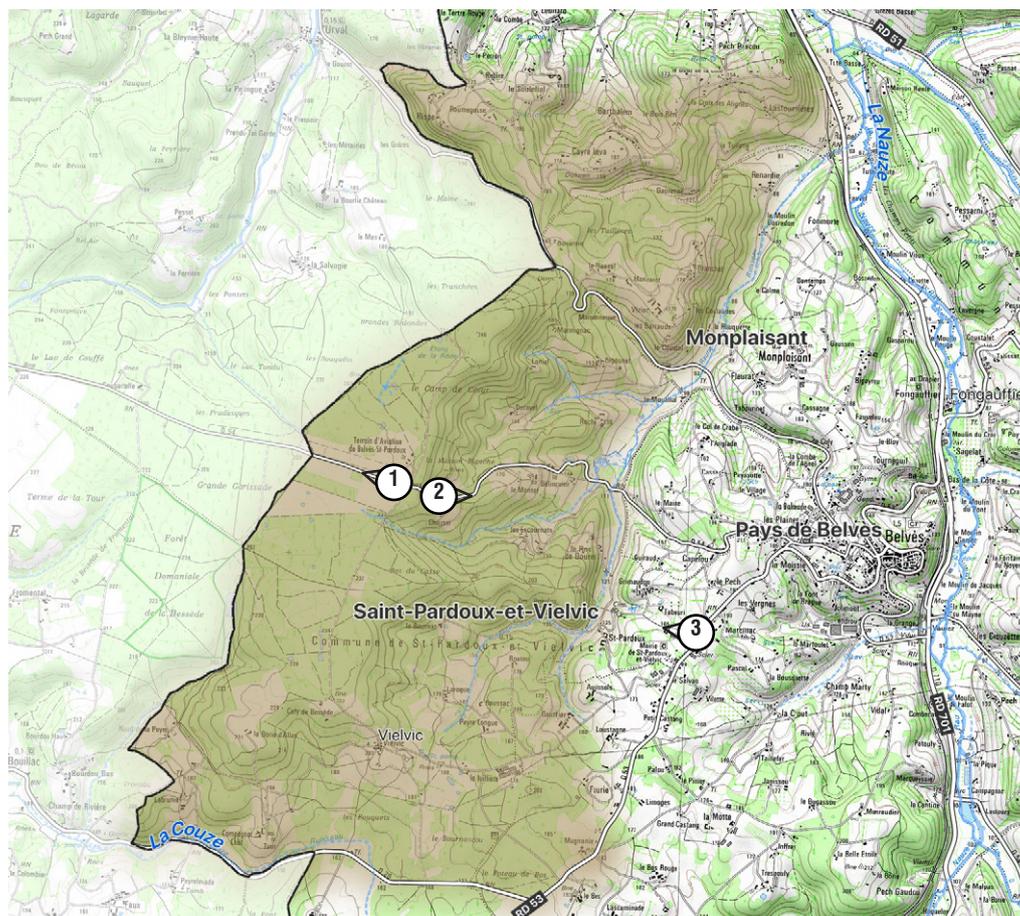
Les voies principales vers Belvès coupent perpendiculairement la vallée du Raunel.

⑤ De belles vues préservées



On peut profiter de belles vues sur la campagne sur les versants des vallées. Ici le château de Cantegrel en surplomb de la vallée du Neufond.

PLATEAU ET VERSANTS FORESTIERS DE LA BESSÈDE



Localisation sur le territoire

Périmètre de l'ambiance



Situation

- au sud des coteaux de la vallée de la Dordogne, en frange est de Belvès, jusqu'à la vallée du Raunel et la vallée de la Couze.

Caractère

- plateau et coteaux est du Raunel et versant nord de la Couze
- plateau forestier (feuillus et plantations de résineux) et quelques clairières, peu d'habitations ; forêts et prairies sur le coteau est du Raunel, clairières avec habitats diffus aux sommets des collines au sud de Siorac-en-Périgord ; quelques hameaux dans les clairières au nord de la vallée de la Couze
- paysage fermé ou aux horizons courts sur le plateau ; des vues plus lointaines depuis les hauteurs et coteaux, notamment en surplomb de la vallée du Raunel

- sur le plateau peu d'habitats, aérodrome de Belvès ; au nord de la vallée de la Couze des hameaux ; habitat récent diffus à l'approche de Siorac-en-Périgord sur les hauteurs

Problématiques et enjeux généraux

- habitat diffus sur les crêtes au nord, visibilité de coteau à coteau, vue sur l'habitat diffus de Belvès depuis les hauteurs en surplomb de la vallée du Raunel
- espaces boisés offrant peu de vues

Aperçu des ambiances paysagères

① *La clairière de l'aérodrome*



Le relief plat accueille un aérodrome. On note dans cette large ouverture la présence des boisements tout autour, mélange de feuillus et de plantations de conifères.

② *Vues vers la vallée de la Nauze et ses affluents*



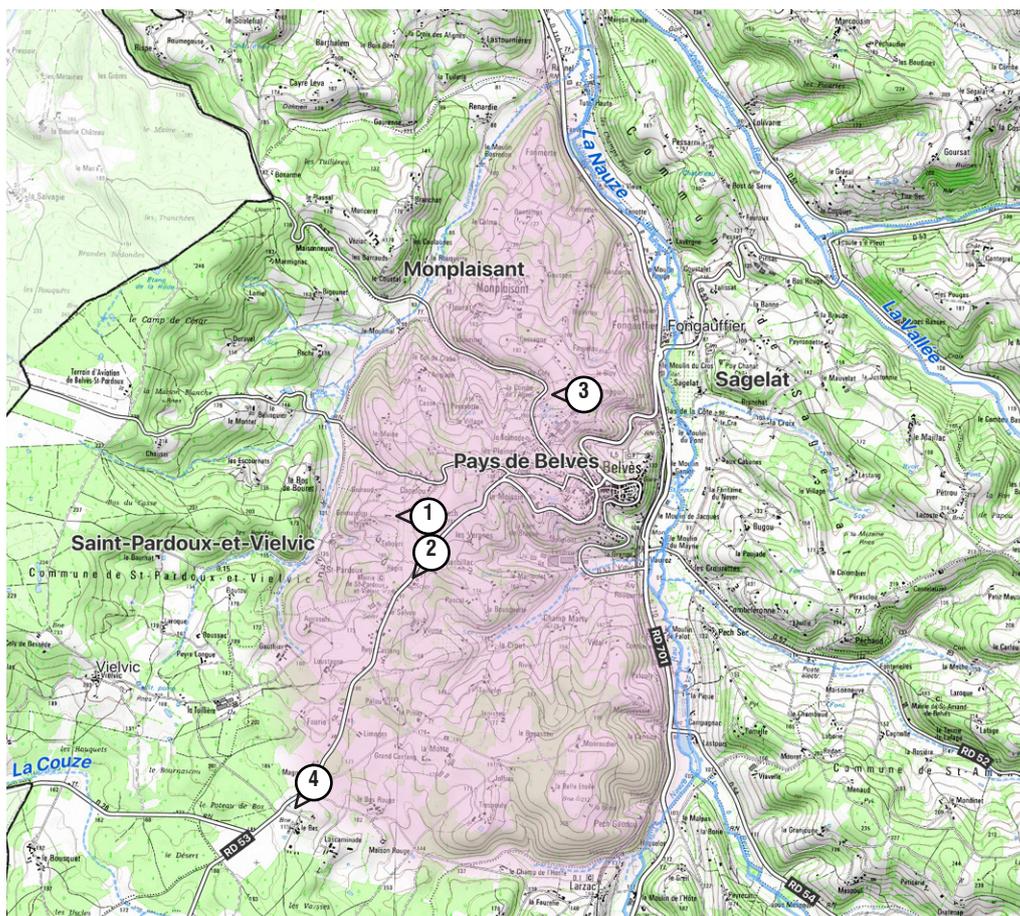
Des vues vers la vallée de la Nauze et ses coteaux s'ouvrent ponctuellement en haut du coteau est du Raunel.

③ *Un vaste plateau boisé*



Le plateau est densément boisé, formant une masse compacte. Il est bien visible depuis les hauteurs du plateau habité de Belvès à l'est.

PLATEAU HABITÉ DE BELVÈS



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- cerné à l'est par la vallée de la Nauze, à l'ouest de la vallée du Raunel et de la forêt de la Bessède et au sud de la forêt de Belvès

Caractère

- plateau ondulé entrecoupé par de petits vallons
- urbanisation diffuse très présente, prairies, cultures et quelques boisements à l'approche des coteaux ; sur le relief au sud-est : massif boisé plus important
- paysage semi-ouvert, panoramas depuis crêtes, covisibilité d'un vallon à l'autre,
- à l'arrière du centre ancien de Belvès, développement urbain peu dense avec des équipements (stade, collège, gendarmerie...), du bâti plus lâche, quelques logements sociaux, des commerces et services, de grands parkings, quelques poches de lotissement, un cimetière et quelques "dents creuses",
- le long de la route de crête au sud-ouest de Belvès, de nombreux habitats récents diffus et quelques fermes plus anciennes ;

- Montplaisant et Saint-Pardoux-et-Vielvic : villages sous « influence » directe du développement de Belvès, continuité de l'habitat diffus
- Sur le reste du plateau, d'anciennes fermes et de l'habitat récent dispersé et disparate ;
- proche des axes, plusieurs commerces/industries
- relief au sud-est, un peu d'habitat diffus

Problématiques et enjeux généraux

- Covisibilité de coteau à coteau habitats diffus (hormis en présence de massifs arborés)
- Visibilité de crête à crête
- continuité urbaine (mitage) entre Belvès, Montplaisant et Saint-Pardoux-et-Vielvic

Aperçu des ambiances paysagères

① *Campagne habitée, urbanisation diffuse*



L'habitat diffus est très présent sur "les arrières" de Belvès, du sud-ouest au nord-ouest du bourg ancien. La qualité architecturale est disparate, souvent en rupture avec les caractères régionaux. Le paysage est constamment jalonné d'habitation, la densité se réduisant à proportion de l'éloignement de Belvès.

② *Urbanisation en bord de route*



Les voies principales sont également bordées d'habitat, ici le long de la RD 53. On note un cloisonnement en réaction à ces voies circulées.

③ *Covisibilité sur les versants et crêtes*

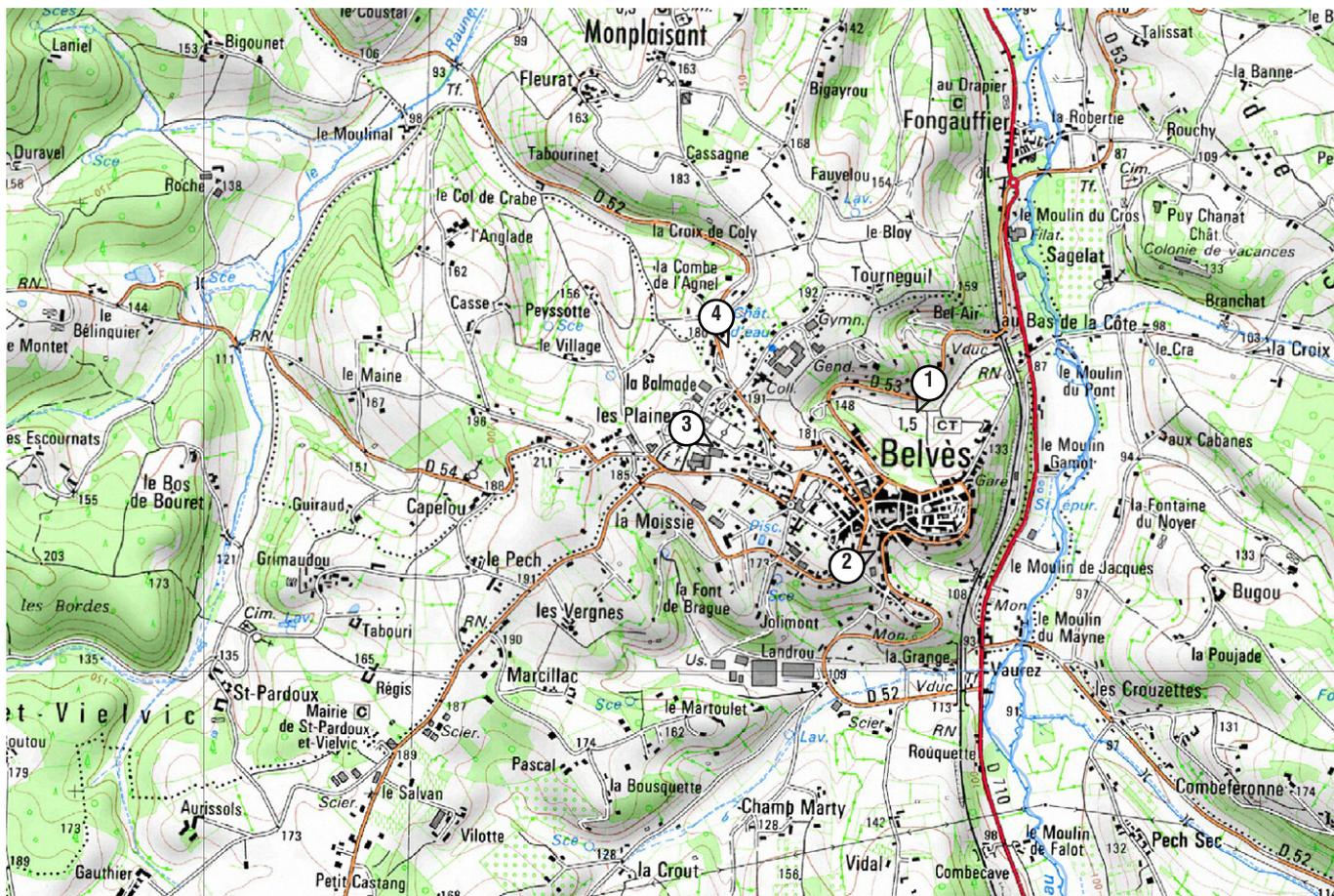


Les vallons et versants qui entourent Belvès sont urbanisés par de l'habitat diffus, notamment du nord-ouest au sud-ouest. De nombreuses zones sont en covisibilités de versant à versant et de crête à crête.

④ *Boisements et clairières*



Les extrémités de cette entité retrouvent un caractère agricole et boisé, entre paysage forestier fermé et clairières plus ouvertes.



Zoom sur secteur



Situation

- situé en promontoire sur la vallée de la Nauze, extensions en pied de coteau et sur le plateau vallonné à l'ouest

Caractère

- en pied de coteau aux deux entrées nord-est et sud-est de Belvès, deux hameaux (Fongaulfier et Vaurez) avec habitats, commerces, zones d'activités dispersées et une ancienne gare ; centre ancien dense en promontoire, deux vallons de part et d'autre avec habitat peu dense le long des voies ; centre ancien et routes en belvédère ; développement plus récents et tissu plus lâche sur le plateau à l'ouest
- situation de village perché avec de grands panoramas ; les vallons près du centre ancien et à l'arrière sur le plateau offrent des vues et des vis-à-vis agréables

Problématiques et enjeux généraux

- vues sur la vallée de la Nauze et de la Beuze (dont mitage sur les coteau à l'est)
- co-visibilité entre les flans et crêtes des vallons avec souvent de l'habitat dispersé
- visibilité du centre ancien en promontoire/perché
- entrée peu marquée à l'arrière sur le plateau, urbanisation diffuse

Enjeux paysagers particuliers : belvès

① Deux vallons de part et d'autre du promontoire



Deux vallons dégagés et peu urbanisés bordent au nord et au sud le promontoire du centre ancien de Belvès. Ils offrent un recul propice aux vues sur la ville perchée.

② Belvédère sur la vallée de la Nauze



Le centre ancien est en promontoire sur la vallée de la Nauze. On profite de larges panoramas sur le centre ancien et les vallées de la Nauze et de la Beuze.

③ Equipements et espaces de services et de commerces



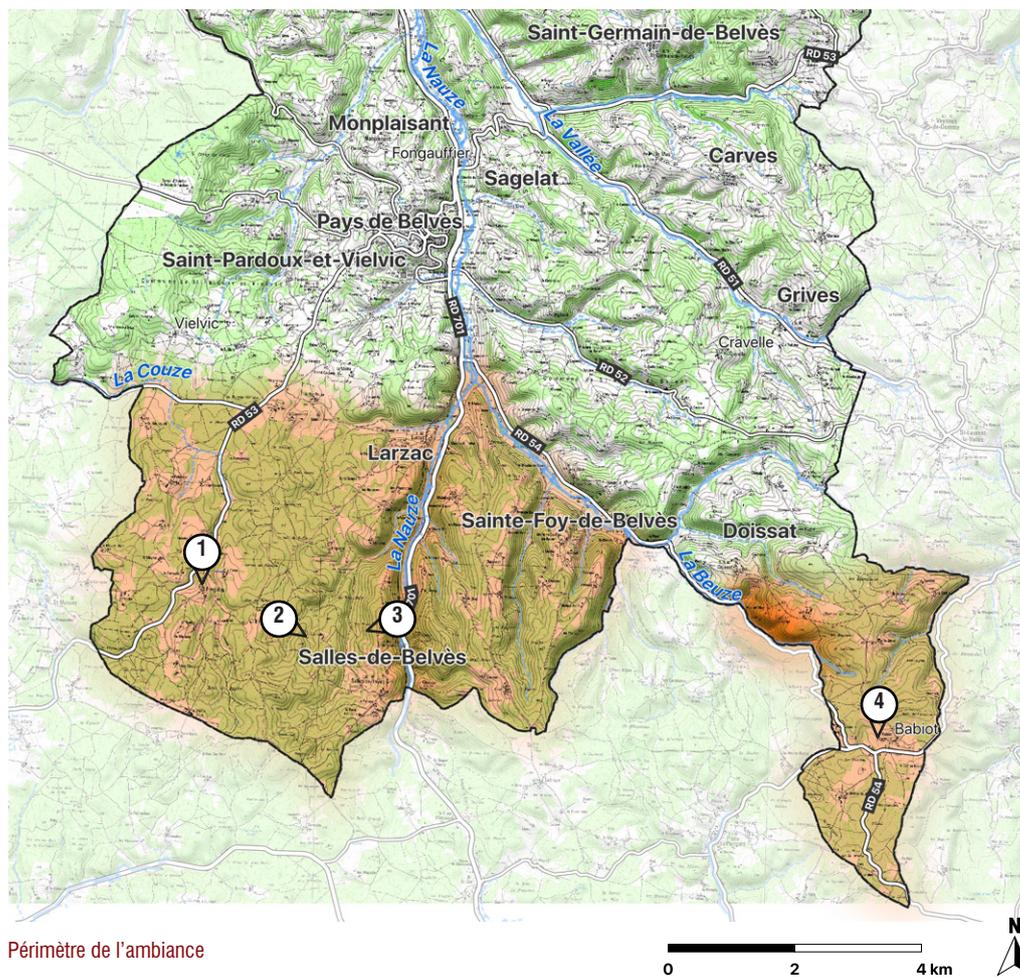
Sur le plateau à l'ouest du centre-bourg, des équipements (stade, tennis, ateliers municipaux, cimetière, aire de jeux...), des espaces de services et de commerces (supermarché, maison de santé, vétérinaire, jardinerie...) de l'habitat avec jardin et quelques prairies forment un tissu urbain plus lâche.

④ Habitats récents diffus



À l'arrière de Belvès, de l'habitat récent diffus est implanté en crête vers Montplaisant, le long de la route communale de crête au sud-ouest et sur certains flancs de vallons.

FORÊT DE BELVÈS ET BABIOT



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- au sud de la vallée de la Couze et de la Beuze, frange sud du territoire de la C.C. VDFB

Caractère

- plateau ondulé, parfois entaillé de vallons
- paysage de forêts percées de clairières autour des villages, hameaux et fermes ; forêt avec une dominance de feuillus à l'ouest et plus de résineux à l'est
- paysage fermé dans les forêts, plus ouvert dans les clairières, quelques vues plus lointaines sur les points haut ou petits coteaux à proximité des cours d'eau
- villages, hameaux et fermes isolées

Problématiques et enjeux généraux

- quelques vues intéressantes depuis des points hauts ou espaces plus ouverts à mettre en valeur dans ce paysage très fermé
- habitat dense et peu mité des villages et hameaux en clairière bien préservés

Aperçu des ambiances paysagères

① Villages en clairière



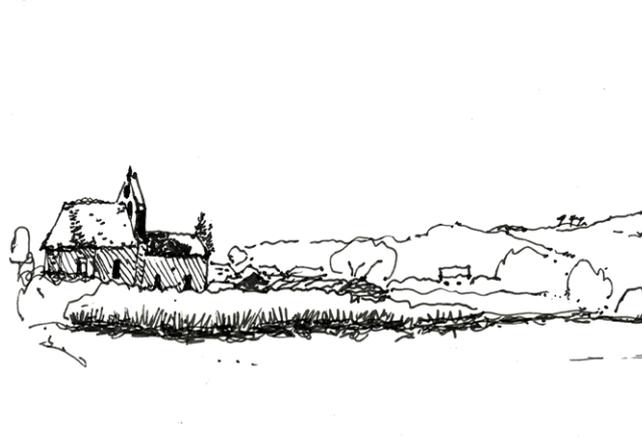
Des ouvertures se dégagent dans la masse boisée au niveau des hameaux, villages et fermes. On retrouve principalement des prairies à proximité de ces implantations bâties. Ici à Fongalop quelques maisons récentes en extension du bourg profitent de la vue dégagée.

② Paysage forestier



La forêt est très présente limitant les vues aux zones les plus hautes dégagées par des voies de circulations, coupes rases ou zones de prairie.

③ Villages préservés



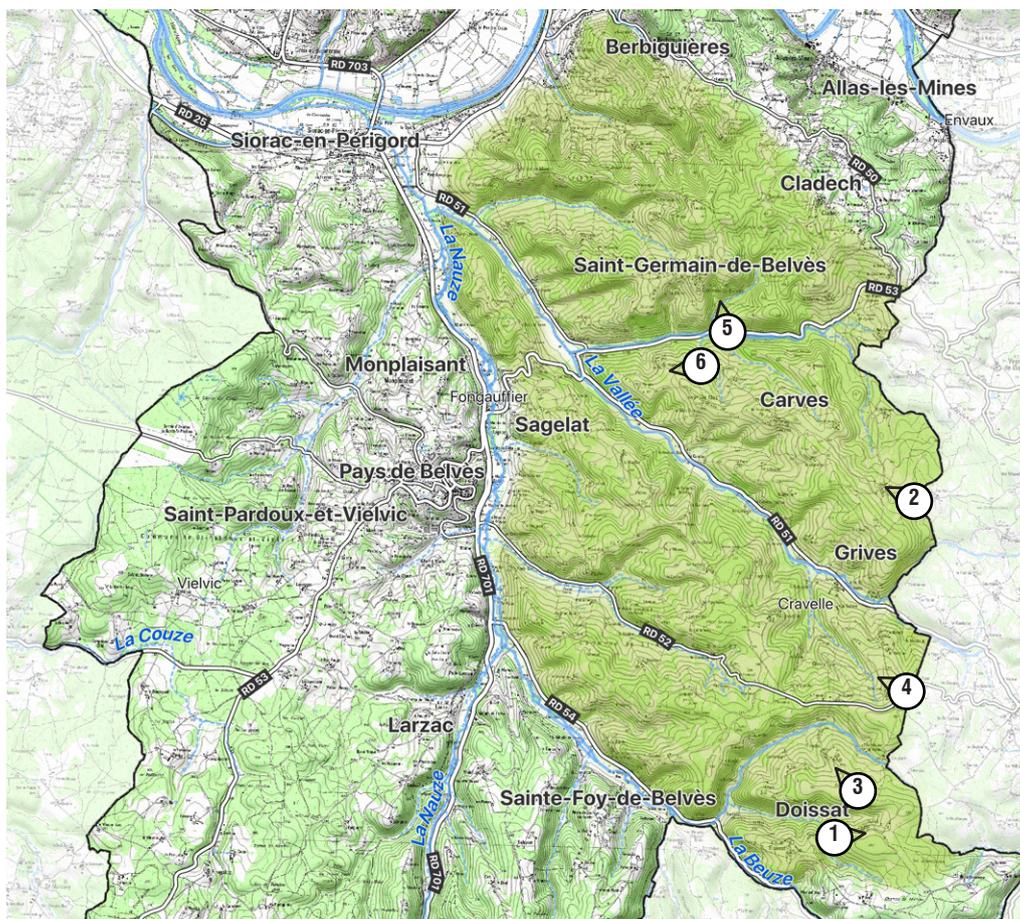
Les villages et hameaux historiques se sont peu développés. Les extensions plus récentes n'entament pas l'équilibre de ces paysages de qualité. Ici, Salles-de-Belvès et sa chapelle dominent une ouverture vers l'ouest.

④ Clairières agricoles

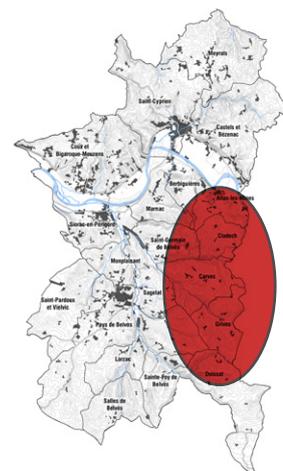


A l'est les ouvertures s'agrandissent, ici autour du hameau de Babiote et d'une ferme d'élevage.

PLATEAUX ET CRÊTES DES AFFLUENTS DE LA NAUZE



Périmètre de l'ambiance



Localisation sur le territoire

Situation

- À l'est de la vallée de la Nauze, en surplomb des vallées secondaires, au nord des forêts de Belvès et Babiote, au sud des coteaux de la Dordogne et du Causse de Cladech

Caractère

- plateaux et crêtes
- alternance de cultures (majoritairement prairies, quelques noyeraies et cultures) et de forêts (feuillus et conifères)
- paysage ouvert avec des panoramas et des vues très lointaines depuis les crêtes et dans l'axe des vallées secondaires de la Nauze ; covisibilité d'une crête à l'autre
- hameaux et villages souvent en clairières et souvent sur les crêtes (urbanisation dense et ancienne, peu de mitage) ; nombreuses fermes isolées ; de l'habitat diffus en se rapprochant de Belvès (coteaux face à Belvès et remontant sur le plateau)

Problématiques et enjeux généraux

- Covisibilité de crête à crête, et notamment préservation des villages denses
- Qualité des panoramas lointains
- Qualité des villages
- Développement habitat diffus à proximité de Belvès à contenir (visible depuis Belvès)

Aperçu des ambiances paysagères

① Hameau préservé



Le sud présente un paysage assez fermé et boisé. Les hameaux anciens bien préservés s'installent dans de petites clairières.

② Clairières agricoles



Au nord, on trouve de plus grandes clairières agricoles et des vues plus lointaines. Les boisements sont bien présents mais laissent une plus grande proportion aux prairies et cultures.

③ Des perspectives lointaines en enfilade des vallées secondaires de la Nauze



On observe des vues lointaines dans l'axe des vallées secondaires de la Nauze. On constate l'impact de certains bâtiments agricoles dans ces paysages relativement ouverts.

④



Ici au-dessus de Scournat dans la perspective de la Vallée, vue jusqu'aux coteaux de la Dordogne à l'horizon.

⑤ Villages perchés et covisibilité



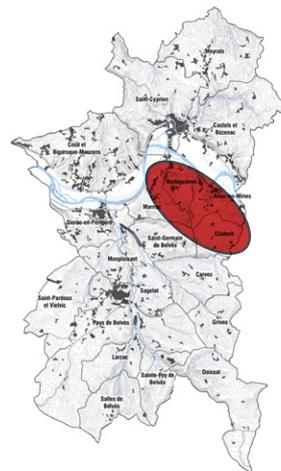
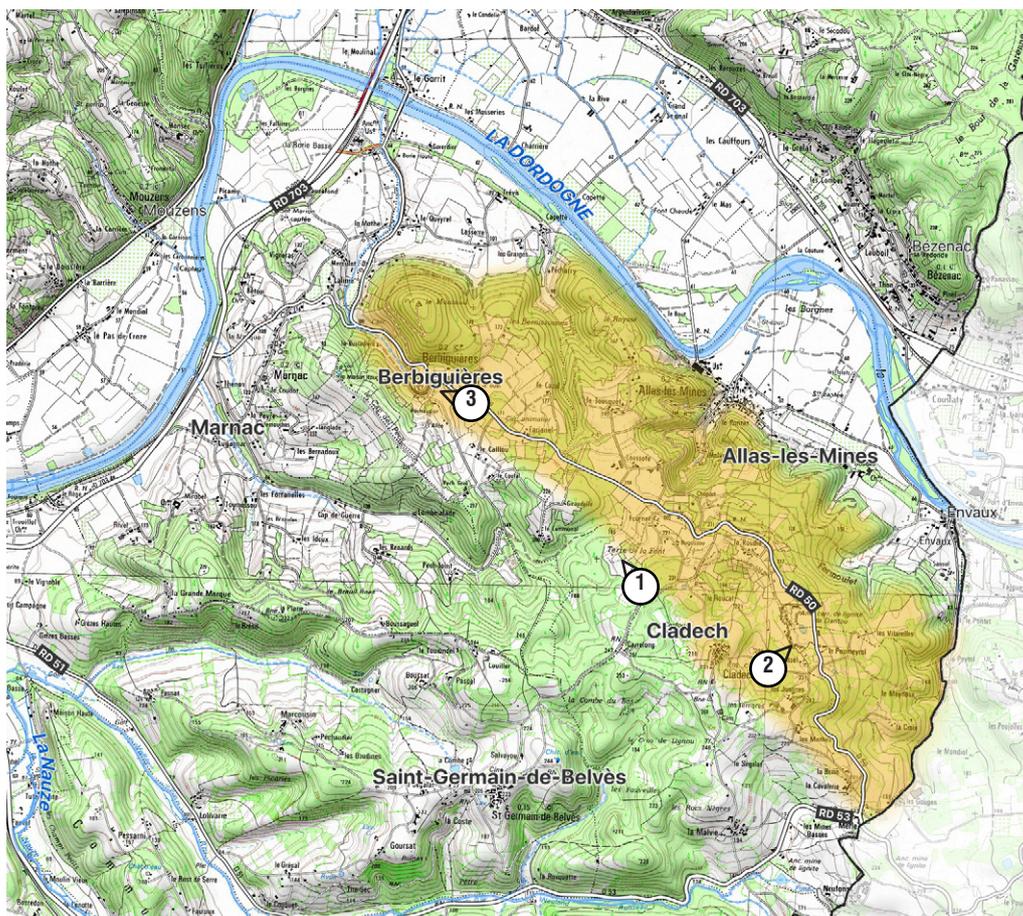
Plusieurs villages et hameaux s'installent sur les hauteurs, notamment Carves et Saint-Germain-de-Belvès. On note de nombreuses vues depuis et vers ces villages et donc de forts enjeux de covisibilité et d'intégration à grande échelle.

⑥ Vues sur Belvès et covisibilité



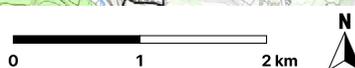
Les versants ouest à l'approche de Belvès sont marqués par du mitage urbain. On note également des problématiques de covisibilité, ces secteurs étant notamment visibles depuis Belvès.

CAUSSE DE CLADECH ET BERBIGUIÈRES



Localisation sur le territoire

Périmètre de l'ambiance



Situation

- Au sud des coteaux de la Dordogne et au nord de Saint-Germain-de-Belvès

Caractère

- plateau ondulé (avec un relief un peu plus prononcé : le Montaud à proximité de Berbiguières)
- principalement de la forêt ; cultures (surtout des prairies et quelques noyeraies)
- paysage forestier fermé, avec des ouvertures sur les espaces en cultures ; des vues lointaines en crêtes (ex : à Cladech) et en surplomb de la vallée de la Dordogne
- villages de Cladech et de Berbiguières, quelques fermes et maisons récentes éparses

Problématiques et enjeux généraux

- Qualité des villages, peu d'habitat diffus, qualité du bâti et des villages de Berbiguières et Cladech
- vues intéressantes à préserver

Aperçu des ambiances paysagères

① *Paysage forestier*



La forêt domine cette entité. On trouve ponctuellement des ouvertures dégageant de belles vues, ici en direction de la vallée de la Dordogne.

② *Vues lointaines*



On note des vues très lointaines survolant la mer de forêt depuis les hauteurs de Cladech.

③ *Villages préservés*



Les villages de ce secteur sont très préservés formant des ensembles architecturaux de grande qualité : Cladech, et ici Berbiguières dominé par son château.

